

SOULAGEMENT RAPIDE
DE LA
CONSTIPATION
grâce à
Robol
1 ou 2 Robol
ce soir...
effet demain matin!
EN VENTE
PARTOUT
VOTRE SYSTÈME S'ÉLARGIRA AVEC ROBOL

Action Québec

Québec
64^e année, No 61
Mercredi,
17 novembre 1971
15 cents

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"
901, 1^{re} AVE. QUÉ. 3 — 529-2131
MERCURY
KIEBEKOTO
Leasing inc.
A LA SEMAINE
AU MOIS
A L'ANNÉE

Québec-métro serait divisé en quatre grandes villes: Ste-Foy, Charlesbourg, Québec et Beauport

Par Benoit Aubry

Une étape extrêmement importante a été franchie hier relativement au regroupement des municipalités de la région métropolitaine de Québec, alors que le maire de la Vieille Capitale, M. Gilles Lamontagne, a déposé conjointement avec MM. Roland Beaudin et Henri Casault, respectivement maires de Ste-Foy et de Charlesbourg, un document dont on ne peut nier les répercussions, portant sur une projection des délimitations territoriales de la région de Québec.

MM. Lamontagne, Beaudin et Casault se sont en effet mis d'accord pour demander au ministre des Affaires municipales une étude sur les implications et les conséquences d'une délimitation du territoire de la région de Québec en quatre grandes villes, soit Québec, Ste-Foy, Charlesbourg et les six villes de l'Est. Bien que les maires concernés veulent faire de cette délimitation un document de travail qui pourra être discuté et modifié, certains observateurs s'attendent à une action plutôt rapide, d'autant plus que le ministre Maurice Tessier des Affaires municipales, avait justement prôné un tel regroupement il y a quelques jours encore.

Selon la projection annoncée hier après-midi au cours d'une conférence de presse, Charlesbourg compterait désormais 60.000 personnes, Ste-Foy: 98.000, Québec: 265.000, et les villes de l'Est: 38.000 citoyens. La ville de Sillery serait divisée entre Québec et Ste-Foy à la rue McGuire ou Des Gouverneurs, alors que Charlesbourg-Ouest serait partagée entre Charlesbourg et Québec, au boulevard Pierre-Bertrand. D'après le plan présenté Ste-Foy regrouperait St-Augustin, Ancienne-Lorette, Bélair, Val St-Michel, une partie de Sillery et Notre-Dame de Lorette. Québec comprendrait pour sa part Lac St-Charles, St-Emile, Loretteville, Va-

nier, et approximativement le tiers de Charlesbourg-Ouest. Charlesbourg s'écarterait de l'autre partie de Charlesbourg-Ouest, ainsi qu'Orsainville, Charlesbourg-Est et Notre-Dame des Laurentides. Les six villes de l'Est sont Ste-Thérèse-de-Listieux, Beauport, Giffard, Villeneuve, Courville et Montmorency.

Rencontres avec Tessier

M. Lamontagne a par ailleurs déclaré que des rencontres avaient eu lieu entre les trois maires et le ministre des Affaires municipales "pour permettre un dialogue bien ouvert d'abord au niveau des administrateurs municipaux, et par la suite, pour faire des propositions concrètes au ministre".

La carte préparée, de dire le maire de Québec, constitue un important document de travail, "dans un but unique, soit de trouver un terrain d'entente qui permettrait à la région de Québec de se créer elle-même un schéma d'aménagement plus rationnel du territoire, et ceci dans une période de temps raisonnablement courte afin de pouvoir passer à l'action le plus rapidement possible. Ceci n'exclut pas par la suite la confection d'un schéma d'aménagement plus complet sur une période d'années à venir".

M. Lamontagne a enfin tenu à préciser que les villes de l'Est n'avaient pas de représentant hier à la conférence de presse parce que les administrateurs municipaux de cette partie de la région avaient convenu ensemble le printemps dernier de se regrouper en une seule ville dans une étude conjointe, et "qu'il ne semble y avoir aucun conflit majeur quant à la délimitation du territoire avec les villes voisines, soit Québec et Charlesbourg".

A la lumière de cet important document, certains estiment que toutes les municipalités du Québec métropolitain ne tarderont pas à être assimilées aux quatre grandes villes de la région.

Trudeau affirme que son nouveau système fiscal entrera en vigueur le 1er avril 1972

par Donat Valois

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a informé ses homologues provinciaux, mardi, que son gouvernement maintiendra, sans changements essentiels, le système actuel de péréquation pour les cinq prochaines années.

M. Trudeau leur a donné cette précision alors qu'il faisait part à la conférence des premiers ministres du pays, à Ottawa, des décisions fédérales sur les nouveaux arrangements fiscaux qui entreront en vigueur le 1er avril 1972. Ces arrangements seront aussi, dans l'ensemble, d'une durée de cinq ans.

En précisant la décision de son gouvernement sur le système de péréquation, M. Trudeau semait du même coup l'insatisfaction tant chez les provinces riches que chez les pauvres.

Les premières réclamations générales de péréquation quand ce n'est pas, comme la Colombie-Britannique, l'abolition même du système.

Celle-ci, soit l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ne reçoivent aucun paiement et contribuent à ceux qui sont versés au Québec, à la Saskatchewan, au Manitoba ainsi qu'aux quatre provinces de l'Atlantique, soit Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement Bourassa, comme celui d'autres provinces qui bénéficient du système avait réclamé son élargissement de sorte que l'on tienne davantage compte, dans l'établissement des paiements versés, des besoins et dépenses des provinces.

Le Québec considérait d'ailleurs cette demande d'élargissement comme la principale requête qu'il présentait à cette conférence des chefs de gouvernement sur l'économie qui a débuté, lundi matin, et prendra fin, cet après-midi.

Les provinces pauvres réclamaient aussi que le système soit élargi de façon à tenir compte des recettes fiscales scolaires, municipales ou locales.

La météo

Aujourd'hui: Généralement clair se couvrant dans la nuit. Plus chaud. Minimum et maximum: 30 et 40.

Demain: Périodes nuageuses avec averses en fin de soirée. Minimum et maximum: 25 et 40.

— Détails en page 21

Réponse de Trudeau

M. Trudeau a révélé que si ces modifications avaient été apportées au système, elles auraient permis aux provinces pauvres de se partager des rentrées fiscales additionnelles variant entre \$170 et \$440 millions par année, "selon que toutes les rentrées fiscales municipales, ou les taxes scolaires seulement, seraient l'objet de la péréquation".

"Je crois savoir toutefois, a dit M. Trudeau, que les autres provinces, où seraient puisées une grande partie des rentrées fiscales fédérales nécessaires au financement de cette dépense accrue du fédéral, ont là-dessus de sérieuses réserves".

Durant l'année financière en cours, \$1,011 millions seront versés au titre des paiements de péréquation aux sept provinces du pays. De cette somme, Québec recevra \$446 millions; la Nouvelle-Ecosse, \$95 millions; le Nouveau-Brunswick \$94 millions; la Saskatchewan, \$55 millions; le Manitoba, \$50 millions; et l'Ile du Prince-Edouard, \$21 millions.

Enseignement post-secondaire

Quant aux arrangements relatifs à l'enseignement post-secondaire, M. Trudeau a proposé qu'ils soient prolongés pour une période de deux années à compter du 1er avril prochain.

M. Trudeau a dit que plusieurs problèmes avaient surgi depuis l'entrée en vigueur, en 1967, des premiers arrangements dans ce domaine. Il y a eu notamment, la montée en flèche des frais, les nombreuses accusations d'incompétence dans le système d'enseignement supérieur, les disparités entre les provinces et les frictions administratives. Il a souligné que les transferts fédéraux aux provinces, prévus par le programme, ont ainsi plus que doublé en cinq ans, passant de \$425 à \$884 millions.

En tout, de résumer le premier ministre, les dépenses fédérales au titre de ce programme, plus les subventions à la recherche dans les universités et à la formation des adultes, se sont élevées à \$1,136 millions en 1969-70, soit plus de la moitié du montant total de toutes les dépenses d'immobilisation et de tous les frais d'exploitation des universités, collèges et écoles techniques du Canada.

Prêts aux étudiants

D'autre part, M. Trudeau a précisé qu'il fallait augmenter le montant affecté actuellement aux prêts aux étudiants pour tenir compte de la hausse du coût de la vie et des frais de scolarité intervenus depuis 1964.

C'est ainsi que le palier de \$1,000 par an sera porté à \$1,400, et le plafond général de \$5,000 à \$9,800, "afin que des prêts puissent être consentis aux étudiants durant les dernières années de leur longue formation spécialisée et universitaire".

Ce programme fédéral garantit les prêts bancaires à l'intention des étudiants, à condition qu'ils soient approuvés par les provinces. Le Québec ne participe pas au programme, ayant le sien.

Depuis 1964, en vertu de ce programme le gouvernement fédéral, estime M. Trudeau, a offert une aide de plus de \$480 millions aux étudiants des neuf provinces anglaises.

Stanfield rencontre Wagner à huis clos

MONTREAL (PC) — Désireux de trouver un moyen de renforcer l'aile québécoise de son parti, M. Robert Stanfield, chef du Parti progressiste-conservateur, a eu mardi, un entretien secret avec le juge Claude Wagner ancien ministre de la Justice dans le cabinet Lesage.

Aucune déclaration n'a suivi cette rencontre. C'était la deuxième fois, en moins d'un mois, que le chef conservateur rencontrait M. Wagner, qui semble favori pour prendre la tête de l'aile québécoise du parti fédéral.

A l'approche des élections générales qui doivent se dérouler en 1972, M. Stanfield veut bénéficier d'un regain de popularité dans la majorité des provinces pour augmenter la cote du parti également au Québec, en s'affiliant "une figure prestigieuse qui saurait gagner la confiance des Québécois".

Outre le juge Wagner, d'autres personnalités auraient été approchées par le Parti conservateur, dont le député indépendant Marcel Masse, ainsi que MM. Clément Vincent et Rémi Paul, du Parti Unité-Québec.

M. Wagner avait quitté la politique, peu après s'être présenté au leadership du Parti libéral provincial, qui lui avait préféré M. Robert Bourassa.

Salubre avertissement des employés de la Régie des alcools

(PC) — Les employés de la Régie des alcools du Québec ont donné l'avertissement, mardi, que les clients devront vraisemblablement être patients, lorsqu'ils iront aux différents magasins de la régie, durant les Fêtes, parce que le gouvernement provincial refuse d'engager un personnel suffisant.

Des porte-parole du Syndicat des employés de la RAQ ont précisé qu'en attendant en longues files et que ces dernières seront plus longues et progresseront plus lentement quand viendront les semaines de pointe de la période des Fêtes.

Congédiements

Les employés ont dénoncé les méthodes injustes, qu'utilise le gouvernement provincial pour signifier des congédiements, depuis quelques mois.



Il ne pleure pas mais attaque les E.-U.

Le ministre des Affaires extérieures de la Chine, Chiao-Kuan-hua, a surpris les membres des Nations unies lorsqu'il a prononcé son premier discours. Après avoir remercié pour les vœux de bienvenue adressés à sa délégation, il s'est immédiatement lancé à l'attaque des Etats-Unis, leur demandant de retirer leurs troupes de l'Indochine et de la Corée du Sud. Ici, il paraît pleurer, mais c'est la manière chinoise de protester! (Téléphoto UPI).

On croit toujours aux "machines à pluie" dans le Québec

Par Gilles PROVENCHER

QUEBEC — Les hypothétiques "machines à pluie" continuent de hanter bien des esprits malgré toutes les tentatives du ministre des Richesses naturelles et de ses hauts fonctionnaires pour en nier l'existence au Québec.

Cette fois, ce ne sont plus les érudits qui lancent le ballon, ou devraient-on dire la fusée... ce sont les membres de la Jeune Chambre de Québec.

Cet organisme a formé une commission, il y a quelques mois, pour étudier le problème et surtout pour accumuler les preuves certaines de l'existence de ces appareils on ne peut plus contestés.

C'est le vice-président de la Jeune Chambre, M. Denis Roy qui a pris la direction de cette commission.

Dans un premier temps, on essaiera d'établir des tableaux et des graphiques des précipitations depuis plusieurs années. Déjà les chiffres démontrent nettement que depuis 1960 environ, année vers laquelle ont commencé à opérer les appareils d'ensemencement des nuages, les précipitations n'ont cessé de suivre des courbes très irrégulières et ce phénomène ne s'est jamais arrêté malgré l'adoption d'une loi réglementant l'usage de ces techniques par le gouvernement du Québec, il y a plus d'un an.

La Jeune Chambre n'entend évidemment pas confectionner sa preuve à l'aide de ces seules données car on sait qu'elles seraient facilement contestables par n'importe quel climatologue qui voudrait détruire cet argument.

Non, l'organisme monte un dossier qui est censé comprendre des preuves beaucoup plus formelles. Ainsi, il a acquis la certitude matérielle d'une part, qu'une compagnie dont le siège social est à Dorval, vit exclusivement de la fabrication de tels engins (fusées ou bombes, d'iodure d'argent, larguables d'avions) et d'autre part, qu'une importante compagnie forestière — on a laissé échapper le nom de la CIP — a voté dans un budget régulier des sommes expressément destinées à l'ensemencement des nuages.

Rappelons que les rumeurs tenaces qui circulent dans le public concernant l'existence de ces engins finissent toujours par aboutir à une condamnation des industries de papier qui se serviraient, croit-on, de ces techniques, pour minimiser le danger d'incendie de forêts l'été, par temps trop sec.

La rumeur veut aussi que d'autres grandes compagnies qui entretiennent des barrages, comme l'Alcan, en fassent aussi usage, pour maintenir une bonne alimentation des bassins hydrographiques.

La Jeune Chambre a hésité longtemps avant de se lancer dans l'étude de cette question car la plupart des membres avaient fini par admettre, à la suite des démentis formulés et reformulés par le ministère des Richesses naturelles, que les "fameuses machines à pluie" étaient bel et bien bannies du sol québécois.

Toutefois on a réussi à susciter de nouveaux doutes puisque l'organisme a déjà adopté une résolution créant cette commission d'étude. D'autres sections locales des Jeunes Chambres, notamment à Chicoutimi et dans le Lac St-Jean, ont aussi abordé cette étude dans le passé.

L'objectif premier de la Jeune Chambre de Québec est de sensibiliser la Jeune Chambre provinciale à ce problème et, si nécessaire, de provoquer d'autres études encore plus approfondies afin qu'après avoir matériellement prouvé hors de tout doute l'utilisation encore fréquente au Québec des techniques d'ensemencement des nuages, cet organisme prenne les moyens qui s'imposent pour créer des pressions en vue de l'abolition définitive de ces techniques.

Hier lors de leur souper au cours duquel ils recevaient le chef parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin, les membres de la Jeune Chambre ont reçu l'assurance, de la part de ce dernier, que le Parti québécois serait saisi de la question lors d'un prochain congrès et que s'il y a lieu une action de soutien serait entreprise par ce parti. M. Laurin a invité la Jeune Chambre à lui faire parvenir les dossiers qu'elle accumule.

Unité-Québec vend Montréal-Matin

Le quotidien Montréal-Matin, propriété de Unité-Québec aurait été vendu à un groupe de financiers et d'hommes d'affaires de Montréal.

Des informations en provenance de Montréal et Québec donnent à entendre que parmi les nouveaux propriétaires figureraient M. Raymond Daoust, criminaliste bien connu de la métropole.

La nouvelle de la vente du quotidien n'a pas encore été confirmée par le chef d'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, mais elle entre dans la politique que ce dernier a établie peu après son élection à la chefferie du parti.

Effectivement, M. Loubier avait laissé savoir que le parti avait l'intention de vendre le quotidien ainsi que les édifices des clubs Renaissance de Québec et Montréal.

La transaction cédant Montréal-Matin aurait été conclue au cours des derniers jours et elle devrait être annoncée officiellement sous peu.

Raymond Laliberté se dissocie du fédéralisme de David Lewis

TROIS-RIVIERES (PC) — Le président de l'aile québécoise du NPD, M. Raymond Laliberté, s'est dissocié mardi de la position fédérale adoptée la fin de semaine dernière par le président national du parti, M. David Lewis.

"Cette option, a dit M. Laliberté, ne correspond pas au contexte québécois et il ne saurait être question d'accepter d'emblée cette nouvelle politique".

M. Laliberté, qui est un ancien président de la Corporation des enseignants du Québec, prenait la parole sur le droit à l'autodétermination des peuples, devant les membres du Club des relations internationales du Collège Latéche de Trois-Rivières.

"Un peuple n'est pas nécessairement un pays, tout comme une nation n'est pas uniquement un pays", a dit M. Laliberté. "L'autodétermination d'un peuple est souvent difficile à cause des relations unilatérales qui existent entre le simple citoyen et l'élite qui le dirige", a-t-il ajouté.

Deux enfants vendus pour \$7,000

JACKSONVILLE, Floride (PA) — Deux citoyens de l'Oklaoma, dont l'un est un chef scout, ont été arrêtés mardi soir à Jacksonville, la police les soupçonnant d'avoir vendu deux enfants à un intermédiaire pour un montant de \$7,000 et une voiture usagée.

William O'Hara alias Milford Bennett, et Robert Westenhaver ont été écroués sans cautionnement à la prison du comté de Duval et devront répondre à une accusation d'avoir tenté de vendre un garçon de deux ans et une fillette de trois ans à un couple de Jacksonville.

O'Hara, identifié par ses cartes comme étant le chef de la troupe scout 185 d'Oklaoma City, et Westenhaver ont pris contact il y a plusieurs semaines avec le couple et lui ont présenté des conditions de vente.

Le couple a collaboré avec la police qui a recouru, avec l'autorisation du tribunal, à une table d'écoute pour repérer les hommes au moment où ils rentraient d'avoir tenté de vendre un garçon de deux ans et une fillette de trois ans à un couple de Jacksonville.

La Sûreté d'Oklaoma City cherchait à savoir d'où venaient les enfants. Ceux-ci ont été accueillis pour la nuit dans un foyer de Jacksonville.

Les deux hommes n'ont opposé aucune résistance à la police lors de leur arrestation dans un motel de l'endroit.

Sommaire

Campus	17
Ciné-Québec	16
Classes	20
D'un océan à l'autre	10
Décès	21
Finance et Économie	18-19
Horoscope	21
La Belle Province	4-5
La famille	8-9
Le monde	11-12
Mots croisés	20
Opinions	6
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	16
Sports	13-14-15
T.V.	17



Une vue d'ensemble de ce que sera le centre commercial Rond-Point de Lévis, une fois les travaux d'expansion complétés. Les plans ont été préparés par les architectes Eliasoph et Berkowitz.

Le Centre commercial rond-point de Lévis investira plus d'un demi-million de dollars

LEVIS (R.M.) — Désireux de participer à l'essor économique de la Rive-Sud, tout en apportant à leur clientèle des services accrus, les propriétaires du centre commercial Rond-point de Lévis ont confirmé hier soir un investissement de plus d'un demi-million de dollars. Des travaux d'importance menant à la modernisation et à l'agrandissement du centre commercial ont effectivement été amorcés et devraient être complétés d'ici Pâques.

Ces travaux doteront le centre commercial d'un mail couvert chauffé et climatisé. Le plancher sera fait de terrazzo et la marquise actuelle sera remplacée par une structure plus élevée qui fera lieu de toiture.

M. Claude Rouben, directeur-gérant du centre commercial, de même que les directeurs de l'Association des marchands ont par ailleurs dévoilé hier

soir la maquette de ce que sera le centre rénové, au cours d'une conférence de presse tenue au restaurant Marie-Antoinette de Lévis.

Vingt boutiques

Le mail comptera une vingtaine de nouvelles boutiques qui viendront s'ajouter aux quelques vingt boutiques ou commerces existants. En doublant ainsi le nombre d'établissements commerciaux, les Galeries Rond-point de Lévis seront à même d'offrir aux résidents de la Rive-Sud et de tous les comtés avoisinants des services accrus et nécessaires, espère-t-on.

Notons que les nouvelles boutiques auront une superficie de 240 pieds carrés, sauf une qui sera légèrement plus vaste. Toutes les boutiques seront à même de louer jusqu'à maintenant, assurant ainsi la participation d'une gamme de com-

merces réputés et spécialisés.

Les porte-parole de l'association ont fait en outre remarquer que cette expansion du centre commercial amènera une vie économique encore plus active dans la région et favorisera certainement les nouveaux investissements. On a donné pour exemple l'expansion que prend le magasin d'alimentation Steinberg's qui augmente sa superficie du tiers, de même que le restaurant Marie-Antoinette qui triplera la capacité de son bar-salon.

On a signalé aussi que les travaux de rénovation, impliquant une mise de fonds de plus d'un demi-million de dollars, créeront un bon nombre de nouveaux emplois tant pendant la construction qu'après.

Les plans et devis du centre commercial ont été préparés par les architectes Eliasoph et Berkowitz.

Devant les Chambres de Commerces de la Rive-Sud "Il importe qu'un contrôle sévère soit exercé sur les entrées et sorties de capitaux"

— Claude Ryan

Par Rénald MASSICOTTE

LEVIS — Le Canada étant l'un des pays au monde où l'investissement étranger direct (capital de contrôle) est le plus élevé, il existe un danger d'un contrôle du marché canadien. Devant de nombreux faits qui prouvent que le pouvoir de décision est allié au Canada, il importe qu'un contrôle sévère soit exercé sur les entrées et sorties de capitaux, le tout, dans le cadre d'une législation appropriée.

C'est ce qu'a substantiellement souligné hier, l'éditorialiste Claude Ryan du journal Le Devoir, s'adressant aux membres des Chambres de Commerce de Lévis, Ladon et Saint-Romuald, au motel Tanguay, du Rond-point de Lévis.

Dans son exposé qu'il a intitulé "pourquoi les Canadiens seraient-ils plus bêtes que les autres?", M. Ryan a fait allusion à maintes reprises du rapport Gray dont on vient de faire état dans les journaux.

Il a fait ressortir que plus de la moitié des entreprises au Canada étaient sous le contrôle des Américains, et de ces entreprises, ce sont généralement les plus importantes qui sont sous tutelle étrangère.

"Ce problème est au carré au Québec où nous ne contrôlons qu'environ 20 pour cent de notre économie. Le reste: des investissements anglais ou américains".

Selon M. Ryan, ce sont les entreprises multinationales qui constituent le principal danger. "Le citoyen ordinaire pense généralement que c'est formidable de voir une entreprise multinationale s'établir chez nous, avec des investissements de \$5 millions, de nouveaux emplois, etc. Mais ce n'est pas aussi simple, au niveau des implications. L'absence de contrôle des capitaux qui entrent et sortent du pays, crée une dépendance économique qui constitue une menace sérieuse. S'il y a donc des avantages à accueillir une entreprise multinationale, il y a aussi des inconvénients".

L'éditorialiste en chef du Devoir a mentionné par exemple l'achat d'équipements à la maison-mère (dans un autre pays), la loyauté envers la maison-

mère (on ferme une usine secondaire du Canada, avant bien d'autres)... bref, on a les structures ici, mais la tête est ailleurs. Le Canada n'a pas le

pouvoir innovateur qu'il devrait avoir, pas plus que le pouvoir de contrôler suffisamment son marché... "un pouvoir de décision aliéné".

Chagnon favorable à la formation de 4 grandes villes sur la Rive-Nord

LEVIS — (R.M.) — Le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon s'est dit favorable ce matin au regroupement des villes tel que suggéré par le maire Gilles Lamontagne, sur la Rive-Nord. Il a souligné que c'était inévitable qu'on en vienne à cette solution à Québec.

Il a dit espérer que les mesures soient prises pour que l'on réduise de moitié le nombre de villes dans la province. Pour ce qui est du regroupement sur la Rive-Sud, M. Chagnon a dit qu'il en parlerait dimanche, alors que le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, sera de passage à Lévis.

On sait par ailleurs que le maire de Québec avait proposé sur la Rive-Nord la formation de quatre villes distinctes: la ville Sainte-Foy, Québec, Charlesbourg et les six villes de l'Est.

Où trouver l'argent?

A cette question, M. Ryan répond que sur \$44 milliards de financement, entre 1966 et 1967, 22 pour cent de l'argent est provenu de l'extérieur du Canada. Il y a donc eu autofinancement sur les lieux. Le quatre-vingtième des \$44 milliards ont été financés à même les économies réalisées sur le marché canadien.

qu'on serait en droit d'attendre. M. Ryan suggère donc une certaine restriction des capitaux étrangers à développer avec l'argent du pays.

Il a par ailleurs donné le Japon en exemple, pour ce qui a trait au contrôle des capitaux. La majorité absolue des capitaux étrangers dans une entreprise, y est impossible, grâce à une législation appropriée.

M. Ryan suggère donc une procédure de tamisage par lequel le gouvernement serait au courant des dossiers des entreprises multinationales.

Le gouvernement pourrait de plus autoriser ou interdire une transaction de vente d'une entreprise canadienne à des intérêts étrangers.

Prenez par exemple l'usine Chemcell de Montmagny, l'éditorialiste du Devoir a souligné que les décisions ont été prises à un niveau qui dépasse considérablement les Canadiens. On sait que l'usine doit fermer définitivement ses portes.

M. Ryan a déploré que le programme d'aide à l'industrie du gouvernement fédéral n'ait servi qu'au profit de capitaux étrangers, trop souvent. Ces mêmes entreprises arrivent un peu plus tard avec des licenciements qu'on avait pu prévoir.

Une politique judicieuse peut contrôler les entrées et sorties des capitaux, voilà qui, selon M. Ryan, devrait corriger la situation.



Selon le conférencier, il n'y a aucune raison de croire que le Canada est obligé de dépendre des capitaux étrangers. Mais il croit par contre que les intermédiaires financiers canadiens ne transmettent pas aux entreprises, la proportion normale

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Narvan. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Narvan.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à re-

trouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.



Récemment avait lieu l'élection du nouvel exécutif du club 2N pour l'année 1971-72. M. Alain Bégin a été élu président, M. J.C. Paquet, vice-président, M. Roland Bernier, secrétaire, M. Roger Matte, trésorier, M. J.C. Lachance, publiciste et MM. Jules Bernatchez, Gabriel Chevrete, Albert Fortier, Chs-E. Maheux, Gilles Payette, directeurs. Sur la photo, nous voyons à gauche le nouveau président M. Alain Bégin et le président sortant M. Yvan Caron.

20 MONTRES

Cardinal
17 pierres

A GAGNER

pour NOEL

Chaque achat vous donne la chance de gagner une de ces montres

Omer Rousseau
802 est rue St-Joseph, Québec
(coin Mgr Gauvreau)
Tél.: 524-1372

Au sujet du Carnaval

Les critiques contre Lévis ont été jugées constructives

LEVIS (R.M.) — "Les critiques formulées par la ville de Lévis en ce qui a trait à la participation de la Rive-Sud aux festivités du Carnaval de Québec ont été jugées constructives, car tant du côté des dirigeants du Carnaval que du côté du conseil municipal de Lévis, on désire une grande participation du public."

C'est ce qu'a dévoilé hier le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, annonçant d'autre part qu'une "Rue du Carnaval" sera aménagée à Lévis.

"Nous avons demandé la collaboration de Québec pour créer plus d'enthousiasme et d'activités dans notre région, a ajouté M. Chagnon. Grâce à cette collaboration, nous pourrions avoir notre "Rue du Carnaval" pas très longue, mais centrale... ce sera un lieu de réjouissances fort bien situé."

Le maire Chagnon a toutefois préféré ne pas dévoiler pour l'instant le lieu précis où sera aménagée cette rue.

A l'issue de la rencontre avec MM. Théodore Genest et Charles Samson, organisateurs du Carnaval, il a d'autre part été décidé que le Bonhomme Carnaval vienne plus souvent faire son tour sur la Rive-Sud, de

façon à augmenter le désir d'une participation populaire.

Le Bonhomme Carnaval et ses duchesses ne venaient à Lévis qu'à l'occasion du couronnement de la duchesse de l'endroit.

L'atmosphère de carnaval devrait donc se répandre davantage cette année sur la Rive-Sud.

Rive droite ... en bref

Par Rénald Massicotte
Maurice Tessier à Lévis

Lévis — Le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, sera parmi les principaux invités d'honneur lors de l'inauguration officielle de la filtration qui aura lieu dimanche le 21 novembre, à compter de 14 heures. M. Tessier aura l'occasion de s'adresser au public au cours de la cérémonie.

Contribution

Le conseil municipal de Lévis étudiera lundi soir prochain le montant qui pourra être accordé au Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec, dans le cadre de la campagne de la Plume Rouge pour 1971.

Confession de Delarosbil

TROIS-RIVIERES (P.C.) — La défense a accepté mardi après-midi qu'une confession faite par Ludger Delarosbil soit présentée en preuve au cours du procès qu'il subit pour le meurtre de Chantal Côté, du Cap-de-la-Madeleine.

C'est Me Gilles Lacoursière, l'avocat de Delarosbil, qui a accepté la confession après avoir consulté le procureur de la Couronne au cours d'un ajournement accordé par le juge Roger Meloche.

De retour devant le tribunal, Me Lacoursière a simplement déclaré: "La défense a pris connaissance de la confession et des circonstances qui l'entourent et accepte qu'elle soit soumise en preuve".

Le procès de Ludger Delarosbil a commencé lundi en Cour d'assise de Trois-Rivières. Il a fallu neuf heures pour choisir 12 jurés.



Roger Carrier

Le seul Centre de Physiothérapie qui peut étudier le diagnostic de chaque personne gratuitement.

Détente Santé l'harmonie physique

- Piscine tropicale à température contrôlée
- Massage professionnel
- Bains Sauna
- Bains thermal
- Air pulsé

contre la cellulite, l'arthrite, le rhumatisme, douleurs musculaires, hernies discales, etc.

- Douches écossaises
- Cabines de soleil
- Studios séparés pour hommes et dames
- Gymnase entièrement équipé
- Stationnement facile

CENTRE DE PHYSIOTHÉRAPIE
ROGER CARRIER 653-9261

1188, AVE. COLBERT, JARDIN DES SEIGNEURS, "STE-FOY"

Ouvert de 9 hres a.m. à 11 hres p.m.



vosre centre de décoration intérieure, madame

OZITE
CAOUTCHOUTE
2.48
V.C.

TAPIS
100% NYLON
DU PONT
4.95
V.C.

FILET
DE TERYLENE
FORTREL
Spécial
4.99
116" large

NOS TAPIS SONT TOUTE DE



SERVICE D'ACHAT à domicile

GRATUIT

NOUS VOUS ACCORDONS UN DELAI DE 3 MOIS POUR ACQUITTER VOTRE

Téléphone: **529-9946**

FACTURE SANS AUCUN INTERET



et un représentant se rendra chez vous sans obligation de votre part.

La région administrative de Québec est fortement intéressée au nouveau programme contre le chômage d'hiver

Par Gilles Provencher

Les municipalités de la région administrative de Québec ont manifesté un intérêt évident pour le nouveau programme mis de l'avant par le gouvernement fédéral pour combattre le chômage d'hiver.

Le ministre des Affaires Municipales du Québec, de qui relève l'application de ce programme dans notre province, commence à recevoir des projets de la part des municipalités qui veulent profiter du \$20 millions qu'Ottawa met à leur disposition.

Hier, 28 projets avaient été acheminés au ministère et de ce nombre on en comptait sept provenant de différentes municipalités de la région, soit le quart du total.

Ces projets concernent la construction d'aqueducs, d'égouts, d'édifices municipaux, d'arènes et de voirie pour la plupart.

Portneufville présente un projet d'aqueduc, d'égout et de voirie dont le coût s'élève à \$41.000.

Charlesbourg a fait parvenir son projet de piscine et d'arène qui représente des déboursés de \$1.346.260. Le conseil de cette municipalité a d'ailleurs accordé un premier contrat, il y a 10 jours, pour le début de ces travaux.

Orsainville veut construire un garage municipal de \$210.000.

St-Philémon de Bellechasse (paroisse) a un projet de centre de loisirs évalué à \$49.960.

La ville de Donnacona a élaboré un projet d'aqueduc, de garage municipal, d'amélioration de l'Hôtel de ville, de cen-

tre récréatif, un mur de soutènement et d'une usine de filtration, le tout évalué à \$130.000.

La ville de La Malbaie prévoit des travaux d'aqueduc et d'égout au montant de \$262.500.

Le village de Fossambault-sur-le-lac (Lac St-Joseph) prévoit aussi des travaux d'égout et d'aqueduc pour une somme de \$834.800.

Signalons d'autre part que deux autres municipalités au moins ont décidé, à leur dernière assemblée du conseil municipal, lundi soir dernier, de présenter de semblables projets: Notre-Dame des Laurentides et Beauport.

Le programme créé par le gouvernement fédéral prévoit que ces \$20 millions serviront à la rémunération de la main-d'œuvre à raison de \$100 au maximum par semaine pour les ouvriers ainsi qu'une indemnisation représentant 17% du coût total des travaux applicables aux matériaux utilisés et aux services des professionnels (architectes, ingénieurs, etc.).

Le ministère des Affaires Municipales s'attend à recevoir au total de 800 à 1000 demandes de subventions. Actuellement, elles parviennent au gouvernement au rythme d'environ trois ou quatre par jour mais ce rythme devrait bientôt s'accroître rapidement. C'est que l'annonce de ce programme et de ses modalités a été faite un peu tardivement.

La lettre circulaire envoyée par le ministère des Affaires Municipales à toutes les municipalités du Québec n'a été envoyée que le 2 novembre dernier.



par Eddie Labrie

Procès de Letellier

Deux témoins importants ont été entendus, hier, dans la cause de Denis Letellier, 34 ans, de Saint-Marc-des-Carrières, dans le comté de Portneuf, accusé du meurtre de Emile Leclerc, 71 ans, de la même localité. Il s'agit de la fille de la victime, Colette, âgée de 27 ans, et d'un boucher, voisin des Leclerc. D'après la déposition de la demoiselle, Letellier aurait assassiné le vieillard parce que celui-ci s'objectait au mariage de sa fille avec le prévenu. Colette Leclerc a raconté, entre autres, que son père avait dit à Letellier, quelques heures avant le meurtre, qu'il n'était pas un gars pour sa fille. La victime aurait même sommé l'accusé de quitter la maison immédiatement, ajoutant qu'il ne voulait plus le revoir. Letellier serait parti enragé, puis serait revenu chez les Leclerc une heure plus tard, soit vers les 17 heures, dans le but de convaincre le père de Colette d'accepter qu'il devienne son gendre. A l'arrivée de Letellier, toutes les portes étaient apparemment verrouillées. L'intimé serait remonté dans son auto et aurait klaxonné afin d'attirer l'attention de Colette ou de son père. Voyant qu'on ne voulait rien savoir, l'accusé aurait enfoncé la porte de façade avec sa voiture. Il serait ensuite entré dans la demeure avec un arrache-clous dans les mains. Le septuagénaire se serait alors enfui à l'extérieur. Colette aurait tenté en vain de mettre un frein à l'élan de Letellier qui pourchassa Emile Leclerc jusque dans une remise située à l'arrière de la maison. C'est là d'ailleurs que se serait produit le drame. Il était environ 18h30 à ce moment-là. Un peu plus tôt, Mlle Leclerc avait déclaré à la cour que ses fréquentations avec Letellier duraient depuis onze mois et "je le voyais tous les jours." Letellier et son amie devaient publier les bans vers 19 heures, le 24 juin. Toutefois, Colette aurait changé d'idée vers le milieu de l'après-midi, et aurait téléphoné au curé de la paroisse, lui demandant d'annuler le rendez-vous qu'elle avait fixé un peu auparavant, en accord avec Denis Letellier, mais contre la volonté de son père, il va sans dire. Par ailleurs, selon le procureur de la défense, Me Gervais Labrecque, de l'Assistance judiciaire, la victime aurait dit à sa fille: "si tu te maries je déchire les papiers. Tu feras ce que tu voudras, mais je ne te servirai pas de père". D'autre part, le père de Colette aurait ajouté "il va se passer quelque chose ce soir." Notons que le témoin a nié catégoriquement ces propos. Colette a également souligné qu'il était faux d'affirmer que son père faisait des grimaces à Letellier et l'appelait l'Anglais. Enfin, Colette Leclerc a avoué qu'elle désirait se marier avec Letellier, mais pas tout de suite. Pour sa part, l'accusé ne voulait plus attendre, parce qu'il lui était, semble-t-il, impossible de supporter plus longtemps l'attitude de son futur beau-père, face à la question du mariage. Quant au témoignage du boucher, un homme d'une cinquantaine d'années, il s'est résumé à ceci: "J'étais assis sur ma galerie et Denis Letellier m'a dit en passant "je l'ai tué le vieux... il n'embrêtera plus personne."

Voleur de chiens

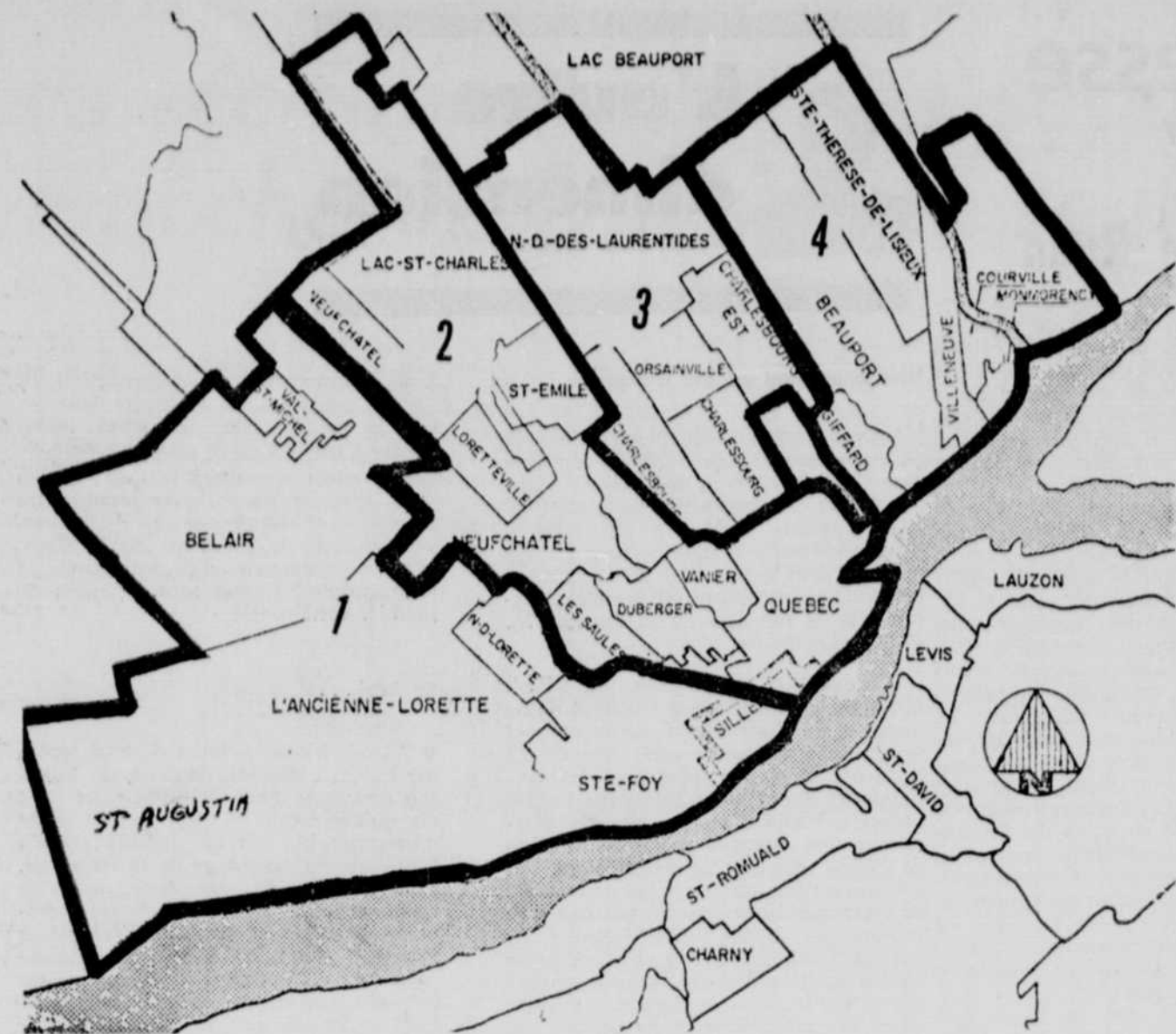
Un garçon de table de 29 ans, de la rue Buade à Québec, subira son enquête préliminaire le 24 novembre, relativement à une accusation d'avoir volé des chiens pour un montant de \$250. Le crime aurait eu lieu le 27 septembre. Le prévenu est représenté par Me Mario Bilodeau.

Cautionnement

Un professeur de 25 ans, de Charlesbourg, accusé de fraude, a été libéré moyennant deux cautionnements par personne solvable. L'accusé, qui est défendu par Me Pierre Gaudreau, aurait frustré un garage de la région à seize reprises. Le montant des fraudes se chiffre à quelque \$800. Le juge Jean Grenier, de la Cour des sessions de la paix, a fixé l'enquête préliminaire au 17 décembre.

Sentence suspendue

Une célibataire de 20 ans, de Charlesbourg, a bénéficié d'un sursis de sentence d'un an, pour s'être fait passer pour une autre personne, à savoir sa sœur, dans le but d'obtenir un avantage. Le fond de l'histoire est ceci. L'accusée a posé le nom de sa sœur au bas d'un contrat pour l'achat d'une automobile. "On m'a dit que ce n'était pas grave." Le juge n'était évidemment pas du même avis.



Tel est l'aspect qu'offre la région de Québec à la suite de l'important document déposé hier par les maires de Québec, Sainte-Foy et Charlesbourg, MM. Gilles Lamontagne, Roland Beaudin et Henri Casault. Ce document porte sur une projection des délimitations territoriales de la région. S'il est accepté tel que présenté, la Communauté urbaine de Québec sera divisée en quatre grandes villes, soit Sainte-Foy, (1), Québec, (2), Charlesbourg, (3) et les six villes de l'Est, (4). Le maire Lamontagne a indiqué que ce document avait pour but unique de trouver un terrain d'entente qui permettrait à la région de Québec de se créer elle-même un schéma d'aménagement plus rationnel du territoire dans un temps raisonnablement court.

Formation de 4 villes distinctes

Réactions de plusieurs maires de la région

La réaction des maires des municipalités de la région métropolitaine de Québec n'a pas tardé à se faire entendre à la suite de l'important document portant sur une projection des délimitations territoriales de la Communauté urbaine, présentée conjointement par les maires de Québec, Sainte-Foy et Charlesbourg, MM. Gilles Lamontagne, Roland Beaudin et Henri Casault.

On sait que ce document propose une division de la carte

de Québec en quatre grandes villes, soit Québec, Charlesbourg, Sainte-Foy et les six villes de la Côte de Beauport.

Sur les neuf maires consultés, on note plusieurs divergences d'opinions, allant de l'accord total au désaccord le plus complet au sujet du document de travail présenté. Plusieurs d'entre eux estiment toutefois qu'ils auraient dû être consultés avant la présentation de ce document.

En effet, le maire Alexis Bé-

rubé de Giffard estime que le plan pourrait être bon, mais trouve impoli de la part des trois maires qui ont décidé du plan de ne pas avoir consulté auparavant les villes impliquées.

C'est aussi l'opinion du maire d'Orsainville, M. Maurice Renaud, qui trouve "très bizarre" que les maires des trois grandes villes se partagent le cadeau, sans consulter d'abord les municipalités impliquées.

M. Renaud a de plus poursuivi en déclarant que M. Casault, de Charlesbourg était libre de faire les déclarations qu'il voulait.

Par contre, trois autres magistrats se disent tout à fait en désaccord avec le plan de travail déposé hier. Il s'agit des municipalités de Sillery, Val St-Michel, Loretteville. Le maire Beaulieu de Sillery estime que "la population de sa municipalité n'est pas intéressée à payer les dettes des villes de

Québec ou de Sainte-Foy". Il a de plus déclaré que "Sillery a toujours été encerclé par Québec et Sainte-Foy, que le problème n'est pas nouveau".

A Val St-Michel, d'autre part, le maire, M. Léo Carrier est d'avis que "le conseil municipal n'est pas contre toute fu-

Par Benoît Aubry
François Linteau et
Raymond Aubry

sion, mais qu'il doit avoir le privilège de choisir avec qui se fusionner". De toute façon, a-t-il poursuivi, "la municipalité n'est pas intéressée pour le moment à se faire gérer par les grandes villes".

Enfin, la municipalité de Loretteville qui est déjà aux prises avec un problème d'annexion, est tout à fait contre

tout projet de fusion. Selon les dires du maire Johnny Parent, "on n'a pas besoin de Québec, car Loretteville est une des villes les mieux structurées et administrées au Québec". Toutefois, "si le gouvernement nous oblige par une loi à fusionner, on le fera, sinon, il n'en est pas question".

Par ailleurs, quatre autres municipalités se sont dites d'accord avec ce projet, soit les villes de Beauport, Villeneuve, Vanier et Bélar.

Le maire de Beauport, M. Marcel Bédard a exprimé l'avis "qu'il y a assez longtemps qu'on cherche à se regrouper, cette fois c'est une bonne chose".

Il en est de même pour le maire Gérard Grenier de Villeneuve mais celui-ci est sceptique quant à l'application réelle du projet. "Est-ce réellement ça qui va arriver, explique-t-il, ça, c'est une autre affaire".

A Villeneuve, c'est un accord total et le maire Normand Soucy entrevoit d'un bon oeil les négociations futures. De plus, il appert que Bélar aurait déjà manifesté l'intention de s'annexer à Québec ou à Charlesbourg. Tout dépend des avantages financiers offerts par l'une ou l'autre des municipalités mentionnées.

Quant au maire de Ville Vanier, M. Jean-Paul Nolin, il estime que le ministre des Affaires municipales se doit de faire quelque chose pour forcer les municipalités à se regrouper.

Par ailleurs, le maire de Notre-Dame des Laurentides, M. Raymond Lapointe, a déclaré qu'"il trouvait drôle que le maire de Charlesbourg veuille procéder à des annexions, tandis que l'an dernier il repro-

4 cagoullards raflent \$70,000

Montréal (P.C.) — Quatre hommes armés de mitraillettes et d'un fusil ont cambriolé \$70.000 à la succursale de la Banque Canadienne Nationale à Laval.

Selon la police, les hommes ont pénétré en fracturant une fenêtre de la banque. Ils ont emporté l'argent que les employés étaient en train de compter et ont pris la fuite à bord d'une voiture volée.

Une heure plus tard, un homme armé d'un revolver a volé un sac contenant près de \$12.000 au directeur de la société Federal Constructions Ltd.

Les fusions sur la Rive-Nord seront une priorité

Le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, espère voir se réaliser le plus rapidement possible la fusion des municipalités situées à l'intérieur de la Communauté Urbaine de Québec. M. Tessier a révélé que des études sont entreprises sur ce vaste projet et que si tout va bien, l'accord devrait pouvoir se réaliser d'ici un an parmi les maires des différentes municipalités impliquées de façon à ce que le tout prenne effet au début de 1974.

Le ministre Tessier a fait ces révélations au cours d'une entrevue avec un courriériste parlementaire d'une station radiophonique. Lui a été formulée la semaine dernière par trois maires de la CUQ, M. Gilles

Lamontagne, de Québec, M. Henry Casault de Charlesbourg et M. Beaudin de Sainte-Foy. Cette hypothèse prévoit, comme l'a déjà laissé savoir dans le passé le maire de Québec, le fusionnement des municipalités en quatre grandes villes: Québec, Sainte-Foy, Charlesbourg et enfin Beauport et sa côte. La teneur de ce projet a été dévoilée au ministre au cours d'une rencontre que ces trois maires avaient sollicitée.

"Ceci n'est encore évidemment qu'un document de travail" précise M. Tessier, mais il servira à poursuivre les études et le dialogue avec toutes les municipalités concernées. Ce dialogue devrait débuter bientôt, dès que les maires qui

forment le Conseil de la CUQ m'auront invités à les rencontrer", a laissé savoir M. Tessier. Il a souligné qu'il avait déjà invité les maires de la CUQ à une rencontre mais que ceux-ci n'y avaient pas répondu. La même invitation avait été lancée aux maires de la région de Montréal et une première rencontre a déjà eu lieu avec le ministre.

M. Tessier souhaite que les maires de la CUQ imitent leurs collègues de la CUM.

Le ministre a en outre précisé que les fusions sur la rive nord recevront la priorité par rapport aux projets de fusion de la Rive-Sud. M. Tessier a fait remarquer que les études de fusions sur la Rive-Sud ne sont pas très avancées.

Faits divers

par André Rodrigue

Drame de St-Lambert

Le drame de Saint-Lambert a pris fin hier après-midi d'une façon bouleversante, lorsque les secouristes retirèrent des eaux glaciales de la rivière Chaudière les corps raidés et transis des deux derniers bambins.

Il était à peine midi lorsqu'un des nombreux grappins qui racleaient le fond du cours d'eau s'agrippa. C'était le corps du petit Alain Routhier, 5 ans. Une heure plus tard, presque au même endroit, soit à environ mille pieds du pont, on repêcha le jeune Michel Bisson, 4 ans. La troisième victime était Denis Bisson. Ils étaient tous voisins et demeuraient sur la rue des Erables.

Tout a commencé par la découverte, vers quatre heures lundi, d'une tuque appartenant à l'une des victimes. C'est un camionneur de Saint-Lambert, M. Hervé Dubord, qui aperçut l'objet au bas de la falaise de 25 pieds qui longe la rivière. De plus, des traces de pas sur la glace indiquaient clairement le passage des enfants qui étaient disparus depuis quelques heures.

Des recherches furent rapidement organisées et vers huit heures le même soir, on retrouva le corps de Denis Bisson, qui flottait sur quatre pieds d'eau. Les craintes se confirmaient et il devenait évident que les trois enfants avaient subi le même sort, s'étant tout approchés du centre de la rivière.

"Le Bijou" cambriolé

Deux hommes masqués se sont introduits vers quatre heures hier matin, dans les bureaux d'administration du cinéma "Le Bijou", et y ont dérobé les recettes de la journée après avoir éventré le coffre-fort.

Les deux bandits ont rapidement ligoté le gardien de nuit, M. Emile Gauvin, âgé de 70 ans, et à l'aide de lourdes barres de fer, ils ont forcé la porte du coffre-fort. Ce n'est qu'une heure après l'agression que le gardien, ayant réussi tant bien que mal à se délier, a pu donner l'alerte. Mais les filous étaient déjà loin avec leur butin.

En cour du Bien-être

Une quinzaine d'adolescents, âgés respectivement de 12 à 17 ans, seront bientôt mis en accusation devant la cour du Bien-être social, en rapport avec une série de vols perpétrés au début du mois d'octobre, au camp Valcartier et à Val Saint-Michel.

Une dizaine de plaintes avaient été portées par des citoyens de la petite localité et des officiers du camp militaire, à l'effet que plusieurs sommes d'argent et divers objets, totalisant environ \$5.000, avaient disparus.

C'est à la suite d'une enquête de la Sûreté du Québec, de concert avec la police militaire, que les jeunes ont pu être démasqués.

Verdict du coroner

Un verdict de mort violente accidentelle a été rendu hier après-midi par le coroner, Me Armand Drouin, en rapport avec un malheureux accident de travail survenu le 13 octobre dernier, alors qu'un journalier de 53 ans, M. Adalbert Thomassin, de Ste-Brigitte de Laval, a eu le crâne fracassé par un lourd camion.

Rappelons que la victime poussait un lourd chariot de ciment, lorsque le camion qui reculait lentement derrière elle, lui passa sur le corps. Le propriétaire et conducteur du lourd véhicule, M. Léopold Racine, de St-Ferréol, a été blanchi de toute responsabilité criminelle, bien qu'il ait manqué de prudence en reculant sans l'aide d'un assistant pour le diriger.



Revenus de leurs longs voyages dans l'Arctique, les brise-glaces du gouvernement fédéral, attendant, au quai de la Reine que la glace fasse son apparition sur le St-Laurent, ce qui, avec le froid des derniers jours, ne saurait tarder.

"Il est temps que Bourassa cesse de faire le commis-voyageur"

— Claude Ryan

QUÉBEC (PC) — Face à l'absence de politique de développement industriel, le directeur du quotidien Le Devoir, M. Claude Ryan, a invité les deux paliers de gouvernement, et plus particulièrement celui du Québec, à se mettre à la tête rapidement.

Il est temps que M. Bourassa cesse de faire le commis-voyageur et revienne à son bureau pour dresser une politique de développement industriel judicieuse pour les 50 années à venir. Il faut que le gouvernement québécois agisse très vite et en concertation avec les agents économiques du Québec afin, d'abord, de dresser une politique qui servira non seulement les intérêts nationaux du Canada mais, aussi, ceux du Québec.

M. Ryan a fait cette déclaration mardi soir à Lévis devant les membres des trois chambres de commerce de la Rive-Sud Lévis, Lauzon, St-Romuald, lors d'une causerie intitulée "Pourquoi les Canadiens seraient-ils plus bêtes que les autres?"

Selon M. Ryan, il est urgent que le gouvernement du Québec marque le pas dans le domaine du développement économique.

En effet, commentant le rapport du ministre fédéral du Revenu, M. Herb Gray, publié la semaine dernière par le Canadian Forum, le directeur du quotidien montrealais a déploré le peu de préoccupation du rapport quant à la situation culturelle propre au Québec.

Les auteurs du rapport "ont presque complètement

fait abstraction de l'existence au Canada de deux sociétés distinctes. Or, il est douteux qu'une politique nationale soit apte à résoudre tous les problèmes que pose la présence de capitaux étrangers au Québec, a affirmé M. Ryan.

Du rapport Gray lui-même et des conclusions qui s'en dégagent, M. Ryan a souligné le caractère réaliste du bilan des coûts et bénéfices des investissements étrangers. "Le rapport Gray note que ceux-ci se financent dans une proportion atteignant désormais les trois-quarts à l'aide de capitaux accumulés au Canada. Il souligne aussi que l'impact des investissements sur la structure de l'industrie canadienne pourrait à la longue être catastrophique, puisque ces investissements créent un état de grande dépendance à l'endroit des centres de décision étrangers".

Cet état de dépendance entraîne, selon lui, une restriction du pouvoir d'autodétermination économique et politique du Canada. "Non seulement, a-t-il dit, le Canada et le Québec perdent la liberté de leurs décisions économiques mais le plus grave c'est que l'on produit ici une structure industrielle tonquée, où les filiales se trouvent au pays et les têtes dirigeantes ailleurs". Ce qui a pour effet de faire du Canada un pays de "gérants" empêchant l'émergence chez nous d'une "classe entrepreneur".

Sans partir en guerre contre les investissements étrangers, M. Ryan a réitéré son invitation à passer à l'action: "Il faut que chacun, tout en donnant le maximum pour favoriser le développement de sa localité ou de sa région ne perde pas de vue un "intérêt supérieur" parce que tôt ou tard il négliger cet intérêt supérieur on détruit les fondements sur lesquels un sain développement régional et local peut s'édifier à long terme".



L'autre dimension

Par CHARLES DeBLOIS

Vive opposition au Bill Choquette

L'équipe diocésaine du Service de Préparation au Mariage (S.P.M.) du diocèse de Saint-Jean-de-Québec vient d'exprimer son opposition au projet de loi non encore numéroté qui tend à donner la majorité aux jeunes à l'âge de 18 ans et qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale en première lecture par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

A l'appui de sa position, le S.P.M. fait valoir que les jeunes jouissent d'une maturité et d'une liberté suffisante ont tendance à se marier vers l'âge de 22 à 25 ans et que, d'autre part, les psychologues disent qu'un jeune dans notre société actuelle a peu de chances d'atteindre une maturité réelle avant l'âge de 25 ans. De plus, le communiqué fait allusion au fait que ceux qui se marient ou voudraient se marier en bas âge sont souvent des jeunes moins instruits, de milieux familiaux moins sains, à peine rendus sur le marché du travail et sont des proies faciles aux rapaces du crédit ou de la consommation. Finalement, on souligne entre autres que déjà trop peu de parents assument toutes leurs responsabilités envers un mariage prématuré de leurs enfants, et que ce nombre va encore diminuer avec cette nouvelle loi.

Le S.P.M. du diocèse de St-Jean demande donc à être entendu en commission parlementaire et fait les suggestions suivantes:

- tout comme on exige un examen pour un permis de chasse ou de conduite de voiture, qu'on exige un certain examen psychologique pour aptitude au mariage;
- qu'on mette au service des jeunes qui veulent se marier, les mêmes services que la société met à sa disposition pour annuler son mariage ou accepter son divorce (assistance judiciaire, examens psychologiques, service social familial, agence matrimoniale, service de consultation conjugale, etc...);
- que les services bénévoles tels que notre service de préparation au mariage soient encouragés par les gouvernements pour assurer un meilleur service;
- que des cours d'éducation à la vie conjugale soient donnés dans les écoles secondaires et les CEGEP.

Rencontres bibliques interconfessionnelles

Le troisième jeudi de chaque mois et, de novembre à mai, les chrétiens de toutes les confessions religieuses (catholiques, protestants, anglicans, orthodoxes) peuvent participer à des rencontres bibliques interconfessionnelles.

Ces dernières, alternativement présidées par des catholiques et des protes-

tants, permettront la présentation de "pages préférées de l'écriture Sainte" par le conférencier, lesquelles seront suivies d'ateliers et de courtes plénières.

Les rencontres auront lieu au "Centre de Culture et de Foi" du Montmartre canadien, et débuteront à 20 heures. Demain soir, le président de la Commission diocésaine d'oecuménisme, le Père Armand Desautels, a.a., sera le premier conférencier.

En bref...

● "Louis Malle, à force de tout ramener au... génital, dépense un talent fou pour peu d'intérêt humain... Je dis qu'avoir fait ce film est un geste d'irresponsable. Et en discuter comme font certains, en marge de la vie réelle, sans se préoccuper des conséquences de certaines affirmations, c'est un comportement d'irresponsable". Tel est le jugement que porte le critique cinématographique français Olivier Galand sur le film présentement à l'affiche à Québec "Le Souffle au Coeur" et qui aborde le problème de l'inceste.

● "L'Eglise en Alsace", revue de l'évêché de Strasbourg, publiée dans son dernier numéro un extrait d'une lettre que le président de la République française a adressée à Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg, en réponse à l'homélie que ce dernier avait prononcée lors d'une récente visite du président à la cathédrale. L'évêque de Strasbourg ayant insisté sur les vocations particulières de l'Eglise et de l'Etat, M. Georges Pompidou déclare à ce propos: "Sans doute le spirituel et le temporel ne doivent-ils pas être mêlés et l'Eglise et l'Etat ont chacun leur vocation propre. Mais dans un pays de vieille tradition chrétienne et libérale comme le nôtre il ne doit y avoir entre ces deux institutions que respect mutuel et considération réciproque dès lors que chacune demeure fidèle à elle-même: comment ceux qui ont pour tâche de servir la patrie et le bien commun, et ceux dont la mission est de défendre et de maintenir les valeurs morales et spirituelles pourraient-ils être antagonistes?"

● De positif qu'il était en 1965, le bilan des ordinations sacerdotales aux États-Unis est devenu négatif, en cinq ans. En effet, en 1965, il y avait, pour 100 prêtres ordonnés, 75 départs (décès, pension, retour à l'état laïc). En 1970, la situation a été de 100 ordinations pour 250 départs. C'est ce que révèle un rapport rédigé par un sociologue américain, Eugene Shaller, s.j., directeur de l'Institut de recherche sociologique de l'épiscopat, et qu'il a fait parvenir à la Secrétaire d'Etat, en y joignant une analyse de diverses enquêtes réalisées aux États-Unis et au Canada. Au cours des années 1965-1970, le nombre des ordinations a régressé de 30%.

Paul Rose est expulsé de la cour parce qu'il insistait pour relire les notes du sténographe

MONTREAL (PC) — Paul Rose a été expulsé de la Cour du banc de la Reine mardi "pour avoir continué son jeu" et ralenti les procédures de son procès pour l'enlèvement de l'ancien ministre du Travail du Québec, M. Pierre Laporte.

Rose devait contre-interroger le dernier témoin de la Couronne au cours de la séance de la matinée, mais il a insisté pour que les notes du sténographe soient relues afin qu'il puisse poursuivre le contre-interrogatoire de Jean-Pierre Gagnon, policier de la Gendarmerie royale du Canada.

L'accusé, qui assure sa propre défense, a déclaré qu'il "avait certains doutes sur le témoignage" et qu'il voulait vérifier certaines hésitations du témoin. Ses propres annotations, a-t-il dit, étaient incomplètes.

Le procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boillard, s'est immédiatement opposé à cette requête en déclarant que Rose tenait sur le témoignage des propos qu'il n'avait pas le droit de prononcer.

Le juge Fernand Legault s'est dit d'accord, ajoutant que Rose aurait dû prendre plus de notes et que le sténographe qui avait enregistré le témoignage durant la matinée était absent.

L'ancien professeur, qui est âgé de 28 ans, a soutenu néanmoins

qu'il ne pouvait continuer s'il ne pouvait avoir accès à ces notes.

Colère

Tandis que Rose continuait à insister, le juge lui a ordonné de quitter le tribunal "parce que l'accusé poursuit son jeu".

"Je n'ai pas l'intention de permettre que cela continue indéfiniment", a déclaré le juge Legault.

Il a ajouté que Rose semblait toujours être exclu du tribunal "quand la Cour était remplie de monde, non quand elle était vide. Il doit faire exprès". Il y avait environ 15 personnes dans l'enceinte du tribunal à ce moment-là; elle peut en contenir environ 120.

C'était la troisième expulsion de Rose depuis le début du procès le 18 octobre. Comme dans les cas précédents, l'accusé a écouté les délibérations dans une salle adjacente au moyen d'un haut-parleur relié à la Cour.

L'accusé n'a présenté aucune objection quand il a été expulsé. Le témoignage de M. Gagnon a mis un terme à la séance de la matinée. Il a déclaré qu'il avait lui-même porté le communiqué numéro un à Ottawa pour être examiné par les experts et qu'il l'avait rapporté le même jour. Le communiqué numéro un a été déposé comme pièce à conviction.

Le communiqué numéro deux, qui était le troisième à être présenté comme pièce à conviction, a été déposé mardi après-midi.

Découverte

Choses intéressantes au procès de Morency

MONTREAL — (P.C.) — La présentation de la preuve dans le procès de Claude Morency a pris fin mardi avec un témoignage qui a précipité l'heure d'arrivée de l'accusé dans un chalet d'été de Préville, le 20 juin 1970, la veille de son arrestation.

Morency, qui est accusé d'avoir volé \$59.000 au cours du vol à main armée perpétré à la Caisse d'épargne de l'Université de Montréal le 28 mai 1970, a déclaré qu'il était arrivé au chalet pour la première fois au milieu de la matinée du 20 juin, dans une voiture de construction française.

Un policier de l'escouade anti-terroriste avait déclaré qu'il a vu la voiture garée à l'extérieur du chalet à 5 h, du matin et a soumis au tribunal une photographie qu'il a prise à cette heure-là.

Un photographe professionnel appelé à comparaître comme témoin mardi par l'avocat de la défense, Me Robert Lemieux, a dit que la photographie n'indiquait aucune trace de rosée sur la voiture, ce qui aurait été normal à cette heure du jour.

Un météorologue a dit par ailleurs que son poste d'observation à Sainte-Agathe, à environ 25 milles de Préville, avait enregistré un taux d'humidité de plus de 90 pour cent à la même heure.

Deux autres témoins, André Roy, l'un des co-accusés de Morency, et Pierre Carrier, un plombier, ont dit que Morency était arrivé au chalet après 10 heures ce matin-là.

Me Lemieux présentera sa sommation au jury vendredi. Préville est situé à une cinquantaine de milles au nord de Montréal.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis, qui était accompagné de deux autres journalistes de la station CKAC, avait trouvé le premier communiqué et une carte d'identité appartenant à M. Laporte, le 11 octobre, dans une bouche de métro du centre-ville.

Le premier communiqué déposé comme pièce à conviction avait été trouvé par Michel Saint-Louis, aussi à l'emploi de CKAC, le 17 octobre 1970. Ce communiqué était identifié comme le communiqué numéro six.

Un expert en écriture a déclaré vendredi dernier que le communiqué numéro six avait été rédigé par Rose.

Le journaliste Daniel McGinnis, de la station radiophonique CKAC, a dit qu'il avait découvert le communiqué au Carré Phillips dans le centre-ville de Montréal le 11 octobre 1970.

Une lettre signée "Pierre" accompagnait le communiqué.

Un expert en empreintes digitales de la Gendarmerie royale a dit que le communiqué numéro deux portait les empreintes de Rose et du ministre Laporte mais qu'il n'en a toutefois relevé aucune qui soit clairement identifiable sur le communiqué numéro un.

M. McGinnis

Au sujet de son avenir constitutionnel et de celui du pays tout entier

Les récriminations des séparatistes ne devraient plus empêcher le Québec de se mettre d'accord avec Ottawa

— Me André Ouellet à Québec

par Nicole Beaulieu
Il est grandement temps que le gouvernement d'Ottawa et les provinces en arrivent à un accord au sujet de leur avenir constitutionnel et que le Québec cesse de se préoccuper des récriminations des séparatistes qui, de toute façon, trouveront toujours à redire contre les démarches visant

le maintien de la province au sein du Canada.
Telle est en substance, l'opinion émise hier, par Me André Ouellet, député de Montréal-Papineau et secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui s'exprimait devant les membres du club Rotary de Québec.

Sans blâmer ouvertement le refus opposé par le Québec à la Charte de Victoria, le député a laissé entendre qu'il ne s'expliquait pas la décision des autorités provinciales de ne pas accepter ce "préambule à la révision constitutionnelle".

Il a fait valoir que la formule d'amendement à la constitution proposée par la charta, consolidait les droits acquis du Québec au cours des décennies et le plaçait en meilleure position pour négocier son avenir; d'autre part, il a affirmé qu'au chapitre de la sécurité sociale, principal point d'achoppement entre Ottawa et Québec à la conférence de Victoria, les deux gouvernements sont venus à un

cheveu de s'entendre sur une formule qui consacrait, à son avis la part du lion aux provinces, réservant un rôle de coordination entre les régions, au fédéral.

Le conférencier a déploré toute la publicité qui a entouré le refus du Québec à la Charte de Victoria et qui, selon lui, complètement faussé la valeur et la portée du document en question. "Il existait un climat psychologique tel qu'il devenait extrêmement difficile de discuter de la charte", a-t-il dit.

Comment les objections d'experts constitutionnels qui se sont opposés à la charta parce qu'elle ne donnait pas la possibilité au Québec d'accroître ses pouvoirs sans l'assentiment des autres provinces, M. Ouellet a déclaré qu'à l'intérieur de la Confédération ou à l'extérieur, le Québec ne pourra jamais se "fouter" de l'ensemble.

De l'avis du député, les gouvernements se devraient de terminer le travail commencé, utilisant à profit les éléments positifs qui se dégagent de la conférence de Victoria. "Nous avons maintenant sur la table suffisamment de dossiers et d'informations pour nous permettre de tirer des conclusions. Nous avons suffisamment étudié et discuté. C'est maintenant le temps de prendre des décisions", a-t-il affirmé.

Nouveau plaidoyer de Camille Laurin en faveur de l'avènement d'un système socialiste au Québec

par Gilles Provencher

Prenant pour base les thèmes si souvent préconisés par le Parti québécois, le Dr Camille Laurin, chef parlementaire de cette formation politique, a formulé à nouveau un plaidoyer ferme en faveur de l'avènement d'un système socialiste au Québec, dans le cadre, évidemment de la souveraineté politique.
C'est dans cette seule perspective qu'on peut prévoir l'avènement d'une justice sociale et un développement économique raisonnable en assurant un cadre de vie humain aux citoyens; c'est seulement en donnant à son activité politique une dimension humaine que le peuple du Québec réussira à éliminer les frustrations qui conduisent actuellement les classes défavorisées de la collectivité à rejeter violemment les institutions établies. Et le Dr Laurin de citer à ce propos le Vol. III du rapport Castonguay-Nepveu.

Le chef parlementaire du PQ parlait à l'occasion d'un souper-repas avec la Jeune Chambre de Québec, hier soir, au restaurant Kerhulu.
L'Etat ne doit pas se substituer à l'entreprise privée mais "adopter comme forme prioritaire d'intervention dans l'économie, une extension soutenue du secteur public, au moyen d'entreprises d'Etat ou d'entreprises mixtes." Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'exploitation de nos richesses naturelles, surtout celle de la forêt.

Dans la poursuite de cet objectif, le Dr Laurin propose deux moyens concrets: création d'un ministère de l'Economie nationale et d'un véritable Richesses naturelles, Terres.
Le premier viserait à regrouper l'ensemble des "départements" économiques traditionnellement émiétés et comparativement, Industrie et Commerce, Richesses Naturelles, Terres et Forêts, Agriculture, Tourisme, etc.

Quant à l'Office du Plan, sa fonction principale serait de préparer un plan de développement global pour la société québécoise.
M. Laurin tient à souligner que cet organisme devrait jouir d'une place de premier rang et ne pas être relégué à un niveau inférieur comme c'est le cas actuellement de l'OPDQ.

Quant à l'Office du Plan, sa fonction principale serait de préparer un plan de développement global pour la société québécoise.
M. Laurin tient à souligner que cet organisme devrait jouir d'une place de premier rang et ne pas être relégué à un niveau inférieur comme c'est le cas actuellement de l'OPDQ.

Quant à l'Office du Plan, sa fonction principale serait de préparer un plan de développement global pour la société québécoise.
M. Laurin tient à souligner que cet organisme devrait jouir d'une place de premier rang et ne pas être relégué à un niveau inférieur comme c'est le cas actuellement de l'OPDQ.

Quant à l'Office du Plan, sa fonction principale serait de préparer un plan de développement global pour la société québécoise.
M. Laurin tient à souligner que cet organisme devrait jouir d'une place de premier rang et ne pas être relégué à un niveau inférieur comme c'est le cas actuellement de l'OPDQ.

Quant à l'Office du Plan, sa fonction principale serait de préparer un plan de développement global pour la société québécoise.
M. Laurin tient à souligner que cet organisme devrait jouir d'une place de premier rang et ne pas être relégué à un niveau inférieur comme c'est le cas actuellement de l'OPDQ.

Un nouveau chef de police à Giffard

(R.A.) — La ville de Giffard aura désormais un nouveau chef de police. Il s'agit du lieutenant Emile Turgeon, qui occupait auparavant les fonctions d'assistant-chef de police et de pompier de la ville de La Tuque.

Le lieutenant Turgeon prendra la relève de M. J. A. Donnelly, décédé il y a un an, et prendra charge de ses fonctions dès lundi. Cependant, les quatre sergents et huit agents qui constituent présentement la force constabulaire de la ville, seront à son service, à partir de cette semaine.

Entré dans les services de police et pompiers de La Tuque en 1958, le lieutenant Turgeon a été promu tour à tour sergent, sergent-détective, lieutenant et assistant-directeur de la force constabulaire de cette ville. Il a fait un stage à l'Institut de police de Nicolet et est pourvu de certificats de la Protection civile du Québec.

Agé de 39 ans, le nouveau directeur est marié et est le père de deux enfants.

Quant à l'Office du Plan, sa fonction principale serait de préparer un plan de développement global pour la société québécoise.
M. Laurin tient à souligner que cet organisme devrait jouir d'une place de premier rang et ne pas être relégué à un niveau inférieur comme c'est le cas actuellement de l'OPDQ.

Quant à l'Office du Plan, sa fonction principale serait de préparer un plan de développement global pour la société québécoise.
M. Laurin tient à souligner que cet organisme devrait jouir d'une place de premier rang et ne pas être relégué à un niveau inférieur comme c'est le cas actuellement de l'OPDQ.

Deux chasseurs de la Côte de Beauport que le gaz propane a endormi à jamais

Deux chasseurs de la Côte de Beauport ont péri par asphyxie dans un camp de chasse de la région du Maine, dans la nuit du dimanche au lundi. Les deux hommes, passant la nuit dans leur tente-roulotte chauffée par une bonbonne de gaz propane, ne se sont pas réveillés.

Il s'agit de M. Henri-Louis Poulin, demeurant au 116, rue Bourget, à Villeneuve, et de son futur gendre, Jean-Yves Gagné, résidant chez ses parents à 115 Ste-Christine, à Beauport.

Ils avaient pris le départ samedi midi pour une longue partie de chasse en compagnie de deux voisins, M. Chabot et son garçon. Après une journée bien remplie à courir le gibier, les quatre hommes s'étaient retirés dans deux tentes-roulottes pour y passer la nuit.

Lundi matin, ne les voyant pas se lever, M. Chabot et son fils s'approchèrent de la tente de leurs amis et après avoir vainement attendu une réponse, ils ouvrirent la porte et firent la macabre découverte. Les corps des victimes n'ont pas encore été ramenés à leur domicile respectif, étant retenus dans l'Etat américain pour fins d'enquête.

Ces travaux de réfection doivent s'effectuer sur une longueur d'un peu plus d'un mille, c'est-à-dire à partir du ruisseau Rouge jusqu'au boulevard Rochette.

M. Bédard a souligné qu'il avait auparavant refusé un octroi de \$50,000 pour des travaux de réfection de cette rue afin de pouvoir obtenir cette dernière subvention qui est plus alléchante encore.

Cependant, ce projet a été placé avec les six autres pour obtenir également la subvention du fédéral dans le cadre du plan d'aide aux municipalités puisque les projets ayant

déjà reçu un octroi du gouvernement provincial sont aussi éligibles au plan d'aide du fédéral.

L'autre pour un garage municipal
Courville (R.A.) — La ville de Courville entend ériger un nouveau garage municipal au coût d'environ \$100,000. C'est ce que nous a appris le maire de Courville, M. Paul-Emile Giroux.
Selon M. Giroux, ce nouveau garage est rendu nécessaire parce que l'ancienne bâtisse est devenue inadéquate à cause du grand nombre de machines qu'on doit y remiser.
Ce projet sera de ceux qui sont susceptibles de recevoir une subvention du fédéral dans le cadre du programme des travaux d'hiver si il répond aux exigences demandées et est réalisé dans les délais prescrits.

...dans l'temps des fêtes, dix ans d'économies

BANANES "CHIKUITA"

Grosses et dorées, les meilleures

11¢ lb

LONGE DE PORC

Maigre et tendre. Rôti du bout des côtes

49¢ lb

ACHÉTEZ UN CERTIFICAT CADEAU POUR NOËL

Ca se donne bien!

OFFREZ-LES À VOS PARENTS ET AMIS

CE CERTIFICAT CADEAU a une valeur de \$5.00

Il est valide chez tous les marchands Jato

EN VENTE DANS TOUTES LES MARCHES JATO

JUS DE TOMATE "AUTUMN" DE FANTAISIE STÉ 19 OZ	SOUPES HEINZ AUX TOMATES, CONDENSÉES STÉ 10 OZ	THE SALADA "PICKER" EN SACHETS CELEST 100%	FARINE ROBIN HOOD PRE-TAMISÉE, TOUT USAGE SAC 25 LB	CAFFÉ INSTANTANÉ "CLASSIC" SANS SUCRÉ BOUL 10 OZ	MELANGES À GÂTEAUX "MONARCH" SACHETS, AU CHOIX ENV 10 OZ	PAPIER DE TOILETTE "DELUXE" BLANC COULEURS CELEST 3 ROLLS	DETERSIFF ALL COUPON 30 OZ DANS LA BOÎTE STÉ DE 16 1/2 OZ
15	12	66	177	139	20	64	319
SALADE DE FRUITS "AUTUMN" 3 FRUITS STÉ 26 OZ	CAROTTES AYLMER EN SACHETS, AU CHOIX STÉ 12 OZ	NESTLE QUIK BRUQUAGE AU CHOCOLAT STÉ 1 1/2 LB	GÂTEAU SARA LEE CONDENSÉ AU CHOCOLAT STÉ 14 OZ	GRAISSE PUR LARD "BURN" POT 1 LB	CRÔUTE À TARTE "BROWN" FEUILLETÉES STÉ 18 OZ	ESSUIE-TOUT "SCOTT" CELEST 3 ROLLS	DESODORISANT "AIR CARE" CHOIX DE PARFUMS CONT 7 OZ
39	15	89	65	20	33	53	55
POIS VERTS "TOTAL" NO 4 DE CHOIX STÉ 19 OZ	BISCUITS DAVID COCC AU LAIT CELEST 12 OZ	CROUTILLES "HONEY" FRANCHES SAC 10 OZ	CORNETS DE TIRE "BOVINO" A VARIÉTÉ POT 1 1/2 LB	OLIVES FARCIES "GATTUSO" MANZANILLA JARRÉ 12 OZ	CERISES CORONATION "TOMMY" JARRÉ 12 OZ	DENTIFRICE "PERIODONT" SAUVAGE REQUIRE 3 TUBES GANTS	CIRE LIQUIDE "FUTURE" DE JOHNSON CONT 27 OZ
21	48	55	41	61	53	88	125

...et tous les jours d'avantage, de vrais bas prix réguliers

FRUITS ET LÉGUMES	BONBONS ET BISCUITS	CONFISÉRIES	POUR LA CUISSON	CÉRÉALES À DÉJEUNER	SAUCES ET APPRÊTS	BREUVAGES	NETTOYEURS DIVERS	FRUITS ET LÉGUMES	VOAILLES FRAICHES	VIANDES FUMÉES
CAROTTES 5 36¢	BISCUITS CHRISTIE 62¢	BEURRE DE CACAO 53¢	HUILE VÉGÉTALE 77¢	CORN FLAKES 55¢	SAUCE SPAGHETTI 92¢	EAU MINÉRALE 31¢	SPIC & SPAN 86¢	NOURRITURE 20¢	POULET FRAIS 43¢	BACON EMPIRE 45¢
OIGNONS 2 23¢	BISCUITS DAVID 45¢	SIROP DE TABLE 43¢	SHAKEN BAKE 26¢	SPECIAL K 40¢	SAUCE À PIZZA 48¢	JUS DE POMME 37¢	DETERGENT 2 66¢	ANANAS 33¢	POULET FRAIS 47¢	JAMBON PICNIC 39¢
EPINARDS 37¢	MARSHMALLOW 31¢	MELASSE 47¢	CHOCOLAT BAKER 79¢	CAPTAIN CROUCHES 47¢	MAYONNAISE 53¢	JUS DE PRUNE 45¢	DETERGENT 1 15¢	SOUPES AUX POIS 25¢	POULET FRAIS 59¢	ESSEDE JAMBON 59¢
CITRON SUNKIST 08¢	BOMBON VIAL 37¢	MARMELADE 65¢	HUILE DE MAÏS 60¢	TARTELETTES 53¢	KETCHUP 36¢	THE SALADA 78¢	JIFOM 84¢	RIZ MINUTE 88¢	POISSONS DE POULET 75¢	JAMBON "DINER" 51¢
ORANGES 18 88¢	BOMBON WESTON 71¢	CONFITURE 63¢	POUDRE À PÂTE 55¢	GRUAU INSTANT 52¢	SAUCE 21¢	JUS LÉGUMES 46¢	CIRE LIQUIDE 17¢	LIQUEUR COTT 20¢	POULET B.B.Q. 54¢	JAMBON CUIT 59¢

1096, BOUL. DES CHUTES, VILLENEUVE 4000, BOUL. DU JARDIN, ORSAINVILLE 2235, 1re AVENUE, LIMOULOU 20, ST-GEORGES EST, LAUZION-LEVIS 2455, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY 3190, BOUL. NELSON, STE-FOY 815, AVENUE MYRAND, STE-FOY

L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

La Chine s'affirme à l'ONU

L'entrée de la Chine aux Nations unies constitue un événement historique qui a valu à ce pays de grandes manchettes dans tous les journaux depuis quelques semaines. On peut dire que, sur le plan international, tous les yeux sont rivés sur cet événement puisque tous les journalistes, les reporters, les cinéastes surveillent scrupuleusement les moindres développements survenant sur ce front. Dans un tel contexte la Chine se devait de profiter de la publicité qu'on lui accorde si spontanément partout pour frapper un grand coup; elle se devait de nous offrir par son délégué à l'ONU un grand scénario capable si possible, de faire trembler le monde capitaliste et le monde entier; elle se devait enfin de ne pas décevoir ses amis et ses alliés. En prenant sa place parmi les nations, elle n'a cédé à aucun compromis, elle a accepté de s'asseoir avec les autres peuples pour tenter de rechercher des solutions aux problèmes internationaux afin d'assurer la paix et la coexistence, mais cette paix, elle veut la réaliser à sa façon, elle veut la soutenir suivant ses propres conceptions du pacifisme: la paix par la révolution prolétarienne et l'expansion du communisme.

Le vice-ministre des Affaires étrangères de Chine, chef de la délégation chinoise à l'ONU n'a pas manqué d'impressionner dans son premier discours officiel devant l'assemblée des peuples, foudroyant et flagellant l'impérialisme américain et les autres grandes puissances impliquées dans les questions internationales comme celles de Taïwan, du Vietnam, de la Corée, du Moyen-Orient.

La voix de la Chine, qui ne nous parvenait plus que par le crochet de communiqués non officiels, par des nouvelles captées à Hong-Kong, ou par l'intermédiaire de quelques per-

sonnes ayant quitté ce territoire, nous parviendra maintenant directement par le canal des Nations unies.

Après la défaite de Tchong Kaï-chek par l'opposition communiste dirigée par Mao Tsé-toung, en 1948, les nationalistes se retirèrent à Formose d'où ils espéraient lancer tôt ou tard, une attaque pour reprendre le pouvoir de la Chine des mains des communistes. Appuyés par les États-Unis, le gouvernement de Formose s'est tenu sur un pied continu de guerre. Mais Mao Tsé-toung affirmant son emprise sur la Chine continentale, craignait de moins en moins les forces nationalistes, jusqu'à retourner les ambitions de Tchong Kaï-chek contre lui-même, puisqu'aujourd'hui, c'est la Chine communiste qui veut reprendre possession de Taïwan (Formose). "Aucune force au monde ne pourra nous empêcher", déclarait Chiao Kuan Ha aux Nations unies lundi. Les États-Unis verront sans doute dans cette affirmation, un défi majeur qu'ils devront relever.

Nous savions depuis longtemps que la Chine communiste appuyait sans restriction les peuples des trois pays de l'Indochine — Vietnam, Cambodge, Laos — dans ce qu'elle appelle "leur guerre contre l'agression des États-Unis" et nous savions qu'elle appuie les propositions de paix formulées par le gouvernement provisoire révolutionnaire de la République du Sud-Vietnam. Il aurait été illusoire de croire que la tentative de rapprochement entre Washington et Pékin eut pu changer quoi que ce soit à cette attitude. En tout cas, il n'est plus permis d'en douter maintenant: M. Kuan Ha s'est montré très catégorique à ce sujet et pour le démontrer sans ambiguïté, il a réitéré l'une des propositions du Vietnam-Nord, savoir: le retrait

immédiat et inconditionnel des forces armées américaines des trois pays d'Indochine.

Le délégué chinois entend même faire la loi à l'Assemblée des Nations unies. Il a qualifié d'illégal de récentes résolutions des Nations unies sur la Corée et a demandé que ces résolutions soient retirées.

Le discours de M. Kuan Ha nous a appris également, si nous ne le savions pas déjà, que la Chine s'intéresse au conflit du Proche-Orient. Devinez de quel côté elle se range? Avec les héroïques Palestiniens et les peuples arabes qui luttent contre l'agression du sionisme israélien appuyé par les super-puissances.

La Chine communiste, comme on sait encore, est en désaccord sur certains points avec la Russie soviétique et quand ces deux colosses se regardent dans les yeux, même le monde libre frémit. Or le délégué chinois à l'ONU n'a pas soulevé cette question dans son discours. Serait-ce un signe que la Chine recherche de ce côté un appui non négligeable, du moins aux Nations unies?

Enfin, la Chine se considère encore comme un pays économiquement en retard, un pays du tiers-monde. Sans le dire, elle commet l'erreur de beaucoup d'autres pays pauvres qui, au lieu de consacrer tout l'argent possible au développement de l'agriculture, à la production de denrées alimentaires, consacrent des sommes fabuleuses aux armements. La Chine avec ses bombes atomiques, avec ses fusées à portée intercontinentale, avec tous les autres éléments de son arsenal et son armée, pourrait sans doute donner deux bols de riz par jour à ses enfants, au lieu d'un seul, si elle se montrait moins belliqueuse. Évidemment, il est vrai que tous les autres pays, y compris les plus riches, pourraient améliorer le sort de leur population en consacrant moins d'argent aux armements.

Le discours de M. Kuan Ha situe exactement la position de la Chine à l'égard des problèmes internationaux. Il est évident que ce nouveau membre de l'ONU sera au départ en continu conflit avec les représentants de l'Onclé Sam et ne manquera pas une occasion de se livrer à sa propagande anti-américaine. Souhaitons tout de même que ces débats ne conduisent pas à l'éclatement de conflits plus graves mais engendreront une recherche sérieuse de solutions aux problèmes mondiaux.

M. Béland: Lorsque l'on parle de fromage, on est très loin de la culture sans sol. Même le président qui vient de quitter le fauteuil confond lycoperdons et pholiotés ridés. (Le lycoperdon est un champignon communément appelé "vesse-de-loup", et la pholioté une autre sorte de champignon comestible.)

M. Ostiguy: M. le président, je voudrais demander à M. Béland si le fromage est une culture sans sol?

M. Béland: Jamais de la vie, M. le président! Où voyez-vous du fromage cultivé? J'invoque le règlement; j'ai également entendu le député de Saint-Maurice, qui se mêle lui aussi sur les lycoperdons. Je pense qu'il en est un lui-même.

Voyant qu'on cherchait à lui couper l'avoine sous les pieds et à brouter dans ses plates-bandes, M. Ostiguy s'est empressé d'appeler les poules et les oeufs à la rescousse et de lancer, avec ces nouvelles recrues, une vigoureuse contre-attaque afin de demeurer le maître du terrain.

M. Ostiguy: M. le président, je ne vois pas pourquoi, moi député de Rouville, représentant un comté agricole, je m'en tiendrais uniquement à la production sans sol. Tous les autres membres de l'Opposition se sont prononcés sur l'agriculture, du lait aux poules, aux porcs, aux oeufs. Ils sont allés partout!

Justement, M. Béland venait de faire une courte incursion dans les pommes et le cidre, une spécialité du comté de Rouville, dont M. Ostiguy est le digne représentant: "Évidemment, étant donné que le député de Rouville est toujours dans les pommes ou dans le cidre, c'est compréhensible qu'il ne puisse s'en tenir à l'amendement", avait-il lancé à son interlocuteur.

Ce fut un débat très enlevé, très nourrissant. Chose certaine, c'est qu'à certains moments, la confusion était si grande, qu'une vache n'y aurait pas retrouvé son veau.

En mouvement et des hommes

PAR JACQUES RHEAUME

La nouvelle culture

Dans cet article et dans quelques autres qui vont suivre, nous voulons apporter quelques éléments de réflexion sur le style de vie ou la culture qui prévaut dans notre société en nous inspirant de quelques lignes de force de ce que des penseurs appellent aujourd'hui la nouvelle culture. Essayons d'abord de dégager la signification de ce concept.

On signifie le plus souvent par **nouvelle culture** les valeurs et les comportements véhiculés par des mouvements tels que les hippies, les communes, le "pop art", "l'underground" etc... Cette culture, ou manière de vivre collective, est **nouvelle** en ce sens qu'elle s'oppose très souvent aux valeurs de notre culture dite traditionnelle, inspirée largement des valeurs rattachées au monde industriel. Les hippies ou autres dénie l'importance des règles rigides, de l'efficacité à tout prix, du travail sérieux, de l'organisation structurée, de l'argent, de la possession. Ils favorisent plutôt l'expérience **personnelle**, la spontanéité créatrice, les relations humaines vraies, le travail "amusant", le sens du jeu et du gratuit. Nous pouvons déjà constater que ce ne sont pas là des idées totalement neuves. Ce qui est neuf cependant, c'est que des gens veulent les vivre, et, en les vivant, s'attaquent à un style de vie qui prévaut dans nos sociétés industrielles avancées.

Nouvelle culture n'égale pas jeunesse
Beaucoup d'auteurs sérieux et le plus souvent l'opinion courante expliquent la nouvelle culture par le conflit des générations. Il est normal que les jeunes contestent leurs parents, la génération qui les précède. Les jeunes visent toujours un idéal généreux mais utopique qu'ils apprendront à modifier en accédant à la vie adulte. C'est la facilité de la vie dans nos collèges qui permet cette illusion de vivre une **nouvelle culture**. Il n'y a, après tout, qu'une différence de maturité; de plus, nous aussi nous partageons les aspirations de nos jeunes. Nous voulons la paix, l'amour, la fra-

ternité, l'authenticité, la liberté. Cependant nous sommes plus conscients que les jeunes des limites de la vie.

Nous ne voulons pas complètement rejeter cette explication. Il est vrai que le milieu scolaire et son cadre artificiel favorise un autre style de vie propre à la jeunesse qui y vit. Il est vrai aussi que les valeurs de la nouvelle culture trouvent plus d'échos dans la jeunesse étudiante.

Nous croyons cependant que les tenants de la nouvelle culture se retrouvent plutôt en dehors de l'école, qu'ils ne sont pas toujours jeunes, qu'ils influencent des secteurs de la population de plus en plus diversifiés. Intellectuels, artistes, sociologues, psychologues, architectes, éducateurs, religieux, "drop out", se peut-être les plus créateurs de ce nouveau style de vie. Il est plutôt malheureux de penser que des exploités réussissent à vendre à la jeunesse ces valeurs qui deviennent alors une mode comme une autre. De l'artiste "pop" aux "posters" vendus dans les magasins à rayons, d'un Marshall McLuhan à nos réalisateurs de télévision locale, d'un Ivan Illich ou d'un Carl Rogers aux éducateurs amateurs, il existe une marge considérable...

De plus, à observer la jeunesse étudiante nous sommes parfois surpris de constater à quel point elle prend au sérieux des valeurs "traditionnelles": le diplôme, la compétence au travail, la puissance de l'argent et l'attrait du pouvoir, la consommation et le confort. Derrière les apparences, beaucoup sont parfois plus "vieux" que bien des adultes encoque généreux...

Rôle prophétique

Qu'ils soient jeunes, étudiants, ou autres ceux qui vivent de cette nouvelle culture sont forcément minoritaires dans une Amérique et surtout un Québec où pullulent les problèmes typiques d'une société industrielle qu'on appelle parfois avancée. Chômage, pollution, pauvreté, logement, injustice, conflits (re: manifestation autour de "La Presse") etc... sont des problèmes que "l'amour et la paix" ne suffisent pas à résoudre. Il y faut du travail, de l'engagement, de la science, de la technique.

Cependant, les penseurs de la nouvelle culture voient loin et s'appuient sur une évolution profonde qu'ils préparent peut-être de façon prophétique. Bien sûr, nul n'est prophète dans son pays. Nous sommes toutefois obligés, à un moment donné, d'écouter nos prophètes.

La nouvelle culture est pensée dans un contexte historique marqué par une technologie très avancée. Il serait irréaliste de promouvoir des valeurs de gratuité et de développement personnel pour une collectivité sans une technologie perfectionnée et des hommes capables de l'appliquer. Comme le dit Herbert Marcuse, ce qu'il y a de nouveau dans les aspirations de la nouvelle culture, c'est que nous sommes à une époque où la technologie seule permet de réaliser ce qui, autrefois, était utopie.

De plus, une autre tendance "prophétique" est de centrer les valeurs de la collectivité sur le développement personnel de chacun, ce qui donne un sens à un monde appelé à être de plus en plus organisé mais aussi privé de sens.

Nous verrons dans un prochain article comment les tenants de la nouvelle culture récupèrent certaines valeurs du passé en les transformant dans un contexte historique nouveau.

L'opinion du lecteur

Pour être ministre de l'Education

La loi exige une carte de compétence pour manier le marteau mais pour remplir la fonction de ministre de l'éducation, une victoire électorale suffit.

Il serait cocasse de pistonner un maître d'école à la présidence du collège des médecins. Mais on ne semble pas saisir l'illogisme et le ridicule de mandater un avocat, un ingénieur ou un astronome à la responsabilité de tout le système scolaire de la province. Pour enseigner à dix élèves, il faut un certificat d'aptitudes, sous menace de renvoi, mais pour guider 100,000 professeurs, une simple nomination comble toute lacune et sert de parchemin.

Plus j'y pense et moins je comprends le naïveté des commissions scolaires et des directeurs généraux qui, avec force courbettes et promesses de soumission, acceptent comme "grand chef" un individu totalement étranger à leur profession. Et ce profane, du jour au lendemain, devient professionnel du métier, conseiller des spécialistes, dictant à tous les meilleurs procédés et les méthodes ultra-modernes.

Le ministre, aussi docte et expert en pédagogie que moi en langue chinoise, parcourt la province, le pays et le monde pour dévaler aux humains les dernières innovations sur l'art d'enseigner. Sans doute, une grâce infuse accompagne sa fonction comme la chaleur est liée au feu.

Un professeur d'expérience, nourri de didactique et maître dans sa discipline, se trouve désarmé automatiquement par un tout nu qu'on revêt d'un mandat officiel.

Pour que le ministère de l'Éducation évolue dans le rationnel, le gros bon sens du charbonnier aurait suggéré un enseignement de carrière, tout comme ledit charbonnier verrait d'un bon oeil un avocat débiter une plaidoirie, un architecte érayonner des plans et un boucher débiter un boeuf de l'ouest.

D'un coin à l'autre de la province, les parents s'exclament: "Où allons-nous? Comme cela va mal! C'est le monde à l'envers..." Rien d'étonnant!

que chacun besogne dans sa sphère! Il faudrait relire la fable: "Le roi et le berger", ce dernier préférant ses moutons et sa modeste condition aux honneurs des princes.

Menuisiers, plantez vos clous! Plombiers, soudez vos tuyaux! Ingénieurs, faites des plans! Professeurs, de grâce, occupez-vous de l'enseignement!

Je ne blâme pas monsieur Guy Saint-Pierre car, paraît-il, il n'a nullement brigué le poste. J'ai oui-dire que l'éminence grise du parti libéral l'avait proposé à M. Bourassa. "Mais, je n'y entends rien, que voulez-vous que je fasse dans cette galère?" Et l'éminence grise d'un geste qui balait tous les obstacles: "Tas pas besoin de rien savoir, Guy, prends ça, tu ne seras pas pire que les devanciers..." Et Guy s'incline...

En effet, il n'est ni pire ni meilleur que ses prédécesseurs. Il lance des ukases soufflés par des bureaucrates fort éloignés des réalités, peu familiers avec les techniques nouvelles et d'autant plus obstinés que mal documentés. On patrouille les autres pays, on consulte les auteurs américains, on racomode les programmes... et c'est toujours mal ajusté.

On a beau alléger les programmes, substituer la sexologie à la religion, introduire des périodes de sport, des cours de coiffures ou de conduite d'auto, des séances de contestations... les jeunes détestent l'école, rouspètent, critiquent et parlent d'une réforme scolaire qui se concilierait enfin avec l'absence des cours et la dispense de l'étude.

La censure est aisée, l'art l'est moins. Si j'étais ministre de l'éducation, me dit un ami, je nettoierais le ministère des mouches du coche et je formerais un conseil pédagogique de quelques as de l'enseignement. Je consacrerai à perfectionner le personnel quelques-uns des millions qu'on jette à la volée dans des projets moins propres à servir qu'à éblouir.

C'est trop logique pour être réalisable!

Lucien Caron, anc. dir. gén. des Ecoles
798, Boul. Pie XII,
Sainte-Foy 10.

L'Action Québec

Tel: 522-4771 — 3, Place Jean Talon,
C.P. 1727, Terminus postal, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1967, le journal L'Action-Québec est membre de la Presse Canadienne (PC), de l'Agence France Presse (AFP), du Bureau international de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonne au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec Inc. (CSN) et ses employés, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (CSN) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'imprimerie et de l'inter-imprimerie CSN.

Tarifs des abonnements

Vente au numéro: \$0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec:

par semaine	par année	pour six mois
\$0.60	\$32.00	\$16.00
pour trois mois		un mois
\$9.00		\$3.00

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteurs:

par semaine	par année	pour six mois
\$0.50	\$25.00	\$13.00
pour trois mois		un mois
\$7.75		\$2.50

Par la poste, au Québec:

par année	pour six mois
\$20.00	\$11.00
pour trois mois	un mois
\$6.50	\$3.00

Dans les autres provinces:

par année	pour six mois	pour trois mois
\$35.00	\$19.00	\$10.00
Aux États-Unis:		
par année	pour six mois	pour trois mois
\$40.00	\$22.00	\$12.00

Pays étrangers:

par année	pour six mois	pour trois mois
\$50.00	\$26.50	\$14.00

En pleine action

PAR PIERRE VILLEMURE

Foire agricole au Parlement

Les parlementaires ont pataugé énergiquement dans le lait, les oeufs, le fromage et le beurre, la semaine dernière, au cours d'un débat rustique et bucolique sur l'agriculture, et ils se sont renvoyés avec entrain de part et d'autre vaches, cochons et volailles, sous l'impulsion de l'ancien ministre unioniste de l'Agriculture, M. Clément Vincent, qui ne rate jamais une occasion de transformer les débats en champ de foire quand il est question des problèmes agricoles de la Belle Province.

Tout a commencé quand M. Vincent, comme à l'accoutumé, s'en est pris à la politique du gouvernement Bourassa à l'endroit des cultivateurs, non sans se douter qu'il allait ouvrir toutes grandes les portes de l'étable et de la basse-cour:

M. Vincent: Oui, ça s'en va en ruine! Ils ont perdu \$18 millions pendant un an!

M. Ostiguy (libéral): Si M. Vincent, lorsqu'il était ministre de l'Agriculture, s'était occupé de son ministère, on ne récolterait pas aujourd'hui les conséquences que nous récoltons après dix-huit mois à peine de pouvoir: des porcs, des poulets, des animaux...

M. Vincent: Ça prend neuf mois pour faire un petit.

M. Ostiguy: Devant le danger qui existait vis-à-vis de l'importance des producteurs de porcs et des producteurs d'oeufs, et de dindons, le ministre de l'Agriculture a fait quoi?

Une voix: Des oeufs!

Là-dessus, le député libéral, qui avait réussi à prendre le taureau unioniste par les cornes, s'est efforcé de ne plus le lâcher, emplant autour de lui des montagnes de betteraves à sucre, de grains de maïs, et poussant même la précaution jusqu'à dresser, en guise de clôture, un rempart de séchoirs et de moissonneuses-batteuses pour l'empêcher de venir piétiner dans son champ:

M. Ostiguy: Qu'a-t-il fait (M. Vincent) avec l'assurance-récolte? Il paraissait bien à la télévision; le maïs-grain, il nous en a parlé! Il a dit que je vendais des séchoirs et des moissonneuses-batteuses: c'est vrai. Je n'en vends plus aujourd'hui parce que votre planification, mon cher collègue, a été mauvaise.

Puis, sans désespérer, le bouillant député libéral s'est lancé d'un même souffle dans le fromage, avant d'aller folâtrer parmi les bovins, les porcins, et fourrager dans les légumes, à grand renfort de chiffres et de statistiques.

Ce qui fait qu'à la fin, la confusion était grande dans l'esprit des non-initiés aux choses agricoles, et que tout le monde s'est mis de la partie afin d'obtenir quelques éclaircissements en la matière:

Le président (noyé dans les carottes et les radis): Il s'agit d'un débat très complexe.

M. Paul: L'Honorable député pourrait-il me citer le pourcentage de la production ovine au Québec?

M. Ostiguy: M. le président, j'avais compris "aux beans".



Pour la 3^e année,

votre marché coûte moins cher

grâce aux prix miracles

tous les jours, à l'année.

Pour la 3^e année!



achats bonis	bas tous les jours	bas tous les jours	bas tous les jours	produits populaires
COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ
FROMAGE GRUYERE SWISS CASTLE PQT 8 OZ 48¢	FEVES ET BACON GRAND JOS AVEC SAUCE BTE 19 1/4 OZ 42¢	MELANGE A GATEAU ROBIN HOOD AUX FRUITS BTE 30 OZ 98¢	CHEERIOS CEREALES D'AVOINE BTE 14 OZ 58¢	MARGARINE BLUE BONNETT (PQT 3 LB - \$1.14) PQT 2 LB 74¢
AIGLEFIN ET "CHIPS" CONGELE BLUE WATER PQT 20 OZ 69¢	SHREDDIES DE NABISCO PQT 24 OZ 59¢	FARINE MEOTA IVE ROSES PQT 2 1/2 LB 33¢	MINCEMEAT MAPLE LEAF BTE 28 OZ 79¢	GATEAUX CONGELES ASSORTIS, SARA LEE PQT 12 OZ 69¢
CAFE CONGELE RICH CONT. 32 OZ 49¢	LAIT CONDENSE EAGLE BRAND BTE 16 OZ 44¢	RIZ DAINTY BTE 32 OZ 43¢	OLIVES MANZANILLA McLAREN'S POT 8 OZ 46¢	EAU DE VICHY CELESTIN BOUT. 7 1/2 OZ 19¢
SAUCE HOT CHICKEN GAZA BTE 14 OZ 19¢	FEVES HEINZ AVEC SAUCE TOMATE BTE 8 OZ 19¢	PAPIER DE TOILETTE FACELLE ROYALE ASSORTI PQT 2 ROUL. 38¢	VINAIGRETTE ITALIENNE KRAFT BOUT. 8 OZ 35¢	RIZ FRIT DAINTY BTE 12 OZ 37¢
PAIN DE VIANDE PREM BTE 12 OZ 53¢	ROGNONS HEINZ AVEC SAUCE BTE 14 OZ 22¢	NETTOYEUR A TAPIS EN AEROSOL GLORY BTE 24 OZ 1.88	COCKTAIL DE FRUITS DEL MONTE BTE 28 OZ 58¢	RATION BURGER KEN-L, ORDINAIRE (AVEC FROMAGE 99¢) PQT 36 OZ 89¢
CAFE INSTANTANE NESCAFE POT 10 OZ 1.69	SHORTENING SNOWFLAKE PQT 2 1/2 LB 79¢	DETERSIF LIQUIDE VEL BOUT. 24 OZ 2/83¢	JUS DE LEGUMES V-8 BTE 48 OZ 46¢	PAPIER DE TOILETTE WHITE SWAN ASSORTI PQT 4 ROUL. 65¢
EAU MINERALE F.B.I. BOUT. 30 OZ 33¢	DESODORISANT SECRET ULTRA SEC BTE 9 OZ 1.47	MELANGE A SOUPE AUX LEGUMES LIPTON PQT 2 ENV. 30¢	NETTOYEUR LIQUIDE JANITOR BOUT. 32 OZ 95¢	TISSUS FACIAUX SCOTTIES BLANC, ARC-EN-CIEL, 2 EPAIS. PQT DE 200 20¢
EAU DE JAVEL CONCENTREE JAVEX BOUT. 64 OZ 45¢	DESODORISANT A BILLE BAN CONT. 1 OZ 85¢	CAFE STEINBERG MOUTURE FINE OU ORDINAIRE PQT 1 LB 76¢	NETTOYEUR SANIFLUSH BTE 35 OZ 54¢	SAUCE A SALADE MIRACLE WHIP POT 32 OZ 65¢
KIK COLA BOUT. 30 OZ /39¢	FIXATIF A CHEVEUX SCORF TUBE 3 OZ 87¢	CAFE INSTANTANE STEINBERG POT 2 OZ 39¢	PAIN DE VIANDE KAM BTE 12 OZ 49¢	PATATES CHIPS HOSTESS SAC 10 OZ 69¢

BAS TOUS LES JOURS

EAUX GAZEUSES
ASSORTIES, STEINBERG
BOUT. 26 OZ **20¢**

BAS TOUS LES JOURS

CAFE TORREFIE
STEINBERG
SAC 1 LB **79¢**

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

ESSUIE-TOUT
WHITE SWAN
PQT 2 ROUL. **49¢**

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

DESSERTS EN GELEE
ASSORTIS, JELL-O
PQT 3 OZ **10¢**

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

SHORTENING
DOMESTIC
BTE 2 1/2 LB **\$1.29**



ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES

MARQUE ROUGE GROS-PETITS FILETS OU COTELETES, EN BIFTECK OU ROTI \$1.49 LA LB	ROTI DE PALETTE COUPE ORD. MAR. ROUGE LA LB 65¢
POULETS 2 A 3 LB CONGELES, EMP. SOUS VIDE CANADA CATEGORIE "A" 37¢ LA LB	ROTI DE COTES NATURE AVEC L'OS DU DOS, MAR. ROUGE 1.19
JAMBON FUME DANS L'EPAULE, SANS JARRET 39¢ LB LA	BIFTECK DE SURLONGE COUPE DU CHEF, MARQUE ROUGE LA LB 1.45
LONGES DE PORC MAIGRES, FRAICHES, ENVIRON 3 LB BOUT DES COTES BOUT DU FILET 59¢ LA LB 69¢ LA LB	BOEUF HACHE FRAIS LA LB 65¢
	PORC HACHE LA LB 65¢
	COTELETES D'AGNEAU DANS L'EPAULE, EN PANIER DE NOUVELLE-ZELANDE LA LB 49¢
	FOIE DE PORC TRANCHE, DELICIEUX LA LB 29¢
	BACON TRANCHE SANS COUENNE STEINBERG PQT 1 LB 55¢
	SAUCISSES FUMÉES SANS PEAU STEINBERG PQT 1 LB 59¢
	TOURTIERE STEINBERG PQT 16 OZ 69¢
	PARFAITS ASSORTIS COORSH ACHAT BONI PQT 13 OZ 29¢
	SAUCISSES DE PORC LA BELLE FERMIERE PQ T1 LB 69¢
	FILETS DE PERCHE BTE 5 LB 2.29
	HUITRES EN ECAILLES LONG ISLAND ACHAT BONI! 1.49

pâtisseries

TARTE AU SUCRE STEINBERG 18 OZ 8" CH. 39¢
GATEAU CHIFFON A L'ORANGE STEINBERG 18 OZ 59¢
PAIN AUX RAISINS TRANCHE, STEINBERG 16 OZ 25¢

DE BONS GATEAUX AUX FRUITS DES MAINTENANT!

GATEAUX AUX FRUITS STEINBERG DE LUXE

1 lb Carré 75¢	1 lb Foncé 79¢
2 lb Tranché \$1.49	2 lb Tranché \$1.99
2 lb Rond \$1.59	3 lb Rond \$2.19
GATEAUX FAMILIAUX	
1 1/2 lb 99¢	4 lb \$1.99

articles divers

CHAISES METALLIQUES SIEGES ET DOSSIERS REMBOURRES NOIRS OU ROUGES CH. 6.74
ENCYCLOPEDIE UNIVERSELLE, ILLUSTRÉE VOLUME NO 12 1.99
HOUSSE ET COUSSINET POUR PLANCHE A REPASSER L'ENS. 1.77

fruits et légumes

BANANES DORÉES ET MURES VARIÉTÉ PREMIUM GROSSES 12¢ LA LB
POMMES DE TERRE DU QUEBEC ET NOUV.-BRUNSWICK CANADA NO 1 SAC 10 LB 31¢
POMMES McIntOSH DU QUEBEC CANADA DE FANTAISIE SAC POLY 5 LB 44¢
ORANGES DE FLORIDE VARIÉTÉ HAMUN GROSSEUR 125 LA DOUZ. 55¢
POIRES ANJOU DE COLOMBIE BRITANNIQUES DE FANTAISIE EXTRA LA LB 27¢
CONCOMBRES DE FLORIDE, CANADA NO 1 SUPER DE CHOIX CH. 14¢
ÉCHALOTES DE CALIFORNIE, CNADA NO 1 2ROS PAQUETS CH. 13¢
DIGNONS JAUNES DU QUEBEC, MOYENS CANADA NO 1 - SAC POLY 5 LB 39¢

Le vieillissement normal, pas un obstacle à la joie de vivre

par Thérèse Dolloire

"Le vieillissement est un processus insidieux, indolore, à peine décelable et sans doute assez agréable. Le vieillissement normal n'est pas un obstacle sérieux à la joie de vivre."

C'est du moins l'opinion émise par le Dr Roland Pichette, au cours d'une conférence qu'il prononçait dernièrement devant les membres de la Ligue Catholique Féminine. Il est ma foi assez plaisant, disait-il, de prévoir que nos desirs et nos satisfactions gagneront en maturité, seront plus valables et moins éphémères à mesure que des limitations physiques deviendront évidentes. Nous saurons compenser par une maturité émotionnelle et nos limites physiques ne paraîtront pas du tout ridicules, une fois acceptées avec sérénité.

Avouant que le vieillissement est un sujet qui lui tient à cœur depuis plus de 20 ans, le Dr Pichette dans sa conférence a voulu répondre à quelques questions: le vieillissement est-il une maladie?... est-il notre dernier ennemi?... quelles en sont les causes?... existe-t-il un moyen de prévenir le vieillissement?...

Une maladie?

Le vieillissement normal est, en somme un perpétuel changement qui fait partie du cycle vital. Il se manifeste par une diminution du volume des cellules fonctionnelles associées à l'accroissement de la densité et du volume de la substance qui sert de ciment intercellulaire et découle en grande partie des altérations de ses supports intercellulaires qui constituent notre milieu intérieur. L'atrophie et la simplification des cellules entraînent la disparition des fibres élastiques de la peau et dans les vaisseaux et expliquent les

rides et le durcissement graduel de nos artères. Le conférencier explique assez longuement que le vieillissement ne porte pas simultanément sur tout l'organisme. Toutes les fonctions physiques ne vieillissent pas au même rythme, mais toutes obéissent néanmoins à la même loi générale. Réduction du nombre et de la taille des cellules spécialisées, fonctionnellement actives et leur remplacement par un tissu de remplissage sans valeur fonctionnelle.

"L'appareil cardiaque et les artères sont particulièrement vulnérables à l'âge et on ne saurait trop insister sur l'importance de l'artériosclérose corrélative de la vieillesse", affirme le Dr Pichette. "L'artériosclérose, poursuit-il, progresse avec l'âge. Et si l'irrigation cérébrale demeure souvent satisfaisante dans la vieillesse, il y a diminution du flot de sang cérébral entre 10 et 68 ans, et conséquemment une baisse de la consommation d'oxygène par le cerveau."

Soulignant qu'il n'existe pas qu'un seul mais des vieillissements, le conférencier explique: "Il semble d'abord que l'on vieillisse comme on a vécu, c'est-à-dire en fonction de son époque et de son milieu. Mais dans une population vivant de la même manière et à la même époque, il existe également des vieillissements différents. Selon les êtres, la longévité potentielle change, c'est-à-dire le capital de vie enregistré dans notre code génétique dès la naissance. Rien ne dit toutefois que ces espérances de vie ne seront pas perturbées: il y a ceux qui ne peuvent faire fructifier leur capital génétique pleinement et ceux qui ne vont pas au bout de leur programme."

Le Dr Pichette compare la vie d'une personne âgée à la conduite d'une voiture

qui donne quelques signes d'usure. Pour obtenir le millage maximum il faut en user et éviter d'en abuser. "Il n'est pas possible, dit le conférencier avec humour, d'échanger notre cœur pour un modèle plus récent. Bien que le cœur fasse constamment de son mieux pour se réparer dès qu'il subit un mauvais coup, nous ne devons pas en espérer plus qu'il ne peut donner. Les limitations que nous impose notre cœur n'affectent pas véritablement ce que nous pouvons faire, mais la manière de le faire. Il faut apprendre à changer de vitesse et à monter lentement.

Prévention du vieillissement

Après avoir établi les problèmes économiques et sociologiques du vieillissement, le Dr Pichette déclare que s'il existe peu d'espoir et certainement peu d'ambition de prolonger la longévité au-delà de ses limites naturelles. Il y a cependant espoir d'éviter le vieillissement précoce, la maladie et les accidents, de sorte que la longévité actuelle, avec vigueur et bien-être, se rapproche plus fréquemment des potentialités naturelles. Il est mille façons de vieillir et les altérations organiques ne sont pas seules à déterminer l'âge physique et la capacité fonctionnelle de celui qui avance en âge. La santé, dans la vieillesse, est largement conditionnée par la capacité d'adaptation et de compensation. C'est à ce niveau, semble-t-il, que nous pourrions préparer et prévenir notre propre vieillissement en y songeant assez tôt dans la vie.

Le Dr Pichette souligne quelques besoins psychiques croissants qui devront être satisfaits d'une manière ou d'une autre pour conserver un sain équilibre mental: la sécurité financière, une atmosphère d'affection, la contribution à la tâche commune de la société, exercice d'un hobby.

Le conférencier conclut: "Avec un esprit ouvert, nous recommandons à vivre tous les matins. Nous devons, en y pensant bien à l'avance, devenir capable d'adaptation intelligente aux conditions nouvelles où nous vivons. Ainsi préparés, prévenus, entraînés, nous nous efforcerons de tirer le meilleur profit de nos moyens actuels, en y mettant tout notre cœur, sans s'appuyer sur les ressources disparues, mais en regardant vers ce qui peut encore être fait et en jouant notre rôle tout bonnement sans laisser rouiller les minutes qui passent.

La santé... dans votre assiette

Faut-il accepter les nouveaux produits alimentaires?

Le passage de la civilisation traditionnelle vers la civilisation industrielle qui s'effectue sous nos yeux est en train de modifier bon nombre des habitudes alimentaires de nos familles québécoises.

Les progrès techniques appliqués à l'industrie et le développement sans précédent du marché des denrées alimentaires apportent à la ménagère des aliments nouveaux souvent en compétition avec les aliments traditionnels qu'ils essaient de remplacer. Cette substitution même implique pour le consommateur une option à prendre, ce qui est ressenti quelquefois comme une véritable frustration. Au fait, devant sa nourriture, "l'homme moderne est tiraillé par deux tendances contradictoires: celle du retour à la nature, au passé, et celle du progrès qu'il conteste volontiers, même s'il en jouit allégrement".

Les uns veulent du "naturel" i. e. des aliments qui ont gardé leurs propriétés originelles, produits cultivés sans engrais, sans pesticides et conservés ou utilisés sans additifs. D'autres réclament des produits conservés, transformés par l'industrie. La jeune mère de famille, souvent aux prises avec une variété d'activités, préfère utiliser des aliments prêts à l'emploi, afin de consacrer plus de temps à l'éducation des enfants.

Si certains consommateurs désirent payer deux fois le prix des aliments qui ont poussé tels que la nature les produit, y a-t-il lieu de leur en faire grief?

D'autre part, les consommateurs doivent le savoir, les engrais, d'après les connaissances actuelles, ne paraissent guère capables de modifier la constitution fondamentale des végétaux; augmentant les rendements, ils accroissent surtout les éléments de réserve: oléocides et lipides. "Des sols sans engrais risquent de s'appauvrir et donc de réaliser des carences. La science ne voit donc guère de justification à la préférence vers les fruits d'une terre ingrate, sinon ce goût de "naturel" expression de l'hostilité à la vie industrielle technicienne et nostalgie de l'âge d'or et du paradis perdu".

Au siècle dernier, la plupart des cultivateurs produisaient la nourriture consommée; et même dans les villes, les aliments achetés du producteur subissaient peu de transformations en dehors de la maison. Et pourtant, avec la mise en vigueur de la législation sur les aliments, les enquêteurs constatèrent que plus de la moitié des aliments examinés étaient falsifiés.

Aujourd'hui, nous sommes en train de passer d'une économie de production à une économie de marketing. Le consommateur, qui entre dans un supermarché, cherche le produit de qualité, et l'industrie lui offre une infinité d'aliments bien conservés, de belle apparence et faciles à servir.

Cette contribution de la science et de la technologie moderne assure une meilleure utilisation de nos produits avec un minimum de pertes à toutes les étapes: "culture, moisson, transformation, emballage et distribution". Les récoltes sont protégées contre les insectes et les aliments périssables, grâce à l'emploi d'additifs, peuvent être exportés sous des latitudes variées ou encore conservés dans les armoires de la cuisine pendant de longues périodes.

Cependant, ces procédés techniques, qu'il s'agisse d'engrais, d'insecticides ou d'additifs, pourraient être employés de façon abusive, si l'administration des Aliments et Drogues ne veillait judicieusement sur leur utilisation. De ce fait, le consommateur canadien est protégé, car la législation leur offre autant de sécurité que le permet la science moderne.

Claire Angers, diététiste,
Chapitre de Québec,
Corporation des diététistes.



Il est important d'éviter les détergents forts avec les bas de couleur et de fantaisie d'aujourd'hui. Il vous suffira de suivre quelques instructions simples pour qu'ils demeurent aussi frais que le jour où vous les avez achetés, et ceci en n'employant aucun détergent.

Une femme en orbite

LONDRES (Reuter) — Le dernier masculin de Fleet Street à Londres, centre des journaux de Grande-Bretagne, baissera pavillon le mois prochain.

La reine-mère Elizabeth deviendra le 2 décembre, membre honoraire du Press Club, fondé il y a 89 ans.

Le règlement voulant que le club soit strictement réservé aux hommes; a été amendé plus tôt cette année.

CHARLOTTETOWN (P.C.) — Mme Martin MacNeil, considérée comme la doyenne parmi la population de l'île du Prince-Edouard, a célébré récemment son 106e anniversaire de naissance, dans une maison de repos à Charlottetown.

Née dans l'île, et ayant passé son enfance sur une ferme, Mme MacNeil a rappelé l'époque où les gens vivaient dans des ca-

banes en rondins, utilisant des bougies comme éclairage, faisant la cuisine au-dessus de feu de foyer, et employaient comme véhicule le char à bœufs.

Son secret de longévité c'est de vivre au jour le jour, et de pratiquer la modération en toute chose.

L'une des sœurs de Mme MacNeil, Catherine, est décédée il y a quelques années, à l'âge de 110 ans.

EDMONTON (P.C.) — Vera Dowling, d'Edmonton, a annoncé qu'elle se rendrait en Angleterre pour recevoir un prix décerné par l'Association britannique des pilotes et navigateurs de l'aviation.

Le prince Philip, président de l'Association, remettra le prix lors d'une cérémonie qui aura lieu le 25 novembre à Londres.

Mme Dowling travaillait autrefois comme domestique dans une salle de thé en Angleterre, afin de payer ses cours pour devenir pilote. Après avoir obtenu son permis, elle fit partie du service auxiliaire de transport aérien durant la Deuxième Guerre mondiale.

Il s'agissait de livrer des avions militaires depuis l'Ecosse aux bases aériennes, dont la plupart au sud de l'Angleterre.

Après la guerre, elle entra dans l'Aviation Royale, et plus tard, assumait le rôle de pilote survolant les forêts en Suède.

Elle vint ensuite au Canada où elle donna des cours au Club d'aviation d'Edmonton.

Dans une lettre adressée à Mme Dowling, le prince Philip souligne que le prix lui est offert pour de grands services rendus en divers secteurs de l'aviation.

confectionnez-les vous-même!



9128 SIZES 8-18
Illusion Martin
Pour la jeune fille active, voici le patron recherché. Confectionnez-le en polyester. Demandez le patron 9128, tailles 8-10-12-14-16-18.
Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la taille, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:
SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.
PRIX: 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-joint \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: Taille:

Patron no: Taille:

Adresse:

Nom:

Centre féminin de consultation



L'art dentaire une carrière bien féminine. C'est ce qu'affirme Mary, dentiste au service de l'Armée américaine. Au Québec très peu de jeunes filles sont attirées par cette carrière. Pourquoi?...

Pas d'acheteur...

LONDRES (A.F.P.) — Le "Sultanabad", le plus grand et le plus beau des 22 tapis persans commandés par Hitler en 1937, en Iran pour la chancellerie de Berlin, n'a pas trouvé preneur à Londres. Mise aux enchères samedi dans une des grandes salles de vente de Londres, cette pièce unique, qui mesure 16 mètres de long sur sept mètres de large et pèse près d'une demi-tonne, devait atteindre, selon les prévisions, cent mille livres. Elle n'a atteint que 11,500 livres et a été retirée de la vente. Les enchères avaient commencé à 5,000 livres.

Il est probable que le "Sultanabad", dont le tissage n'a été achevé qu'après la fin de la guerre, sera envoyé aux États-Unis pour être vendu aux enchères où l'on espère qu'il trouvera acquéreur.

TORONTO (P.C.) — Marnie Clarke déclare que le Centre pour les femmes, organisé au collège Humber, répond à une inquiétude et à un besoin réels.

Selon Mme Clarke, les femmes ne peuvent se contenter de constater qu'elles ont raison de vouloir changer certaines choses, de vouloir améliorer leur sort de la meilleure façon possible. "Les années '50 ont été une phase d'adaptation. Les femmes qui avaient de la difficulté à s'adapter croyaient qu'elles avaient tort, et non pas la société. Maintenant, un grand nombre de femmes se sentent mal à l'aise vis-à-vis d'elles-mêmes, mais elles se disent qu'elles ont le droit de vouloir faire autre chose."

"Nous devons être reconnaissantes au Mouvement de libération des femmes. C'est en grande partie à cause de lui que les femmes croient qu'il est très bien de se mêler de politique ou d'éducation, de vouloir des améliorations."

Mme Clarke est directrice du centre qui a été formé par le département d'Éducation permanente de ce collège communautaire, le printemps dernier. Au début, c'était un projet-pilote, afin de déterminer s'il existait vraiment un besoin pour un centre de ce genre.

Conseils nécessaires

Mme Clarke dit que le centre possède déjà un service de consultation. "Des femmes nous appellent et nous disent: 'Je veux faire des changements, mais je ne sais pas ce que je veux faire'. Le fait que nous sommes installés dans un endroit distinct et non pas dans le bureau de la Main-d'œuvre féminine du ministère du Travail, semble probablement moins impressionnant pour certaines personnes."

"Nous allons organiser des séances de consultation collective, où les femmes pourront se parler entre elles et parler aussi à un conseiller. Je voudrais que nous fassions quelque chose au sujet des graves besoins pécuniaires des femmes plus âgées qui veulent se recycler pour obtenir de meilleurs emplois. La société rend la chose presque impossible. Si une femme reçoit des allocations de bien-être social et en même temps reçoit de l'argent pour s'instruire, elle risque de perdre le bien-être social."

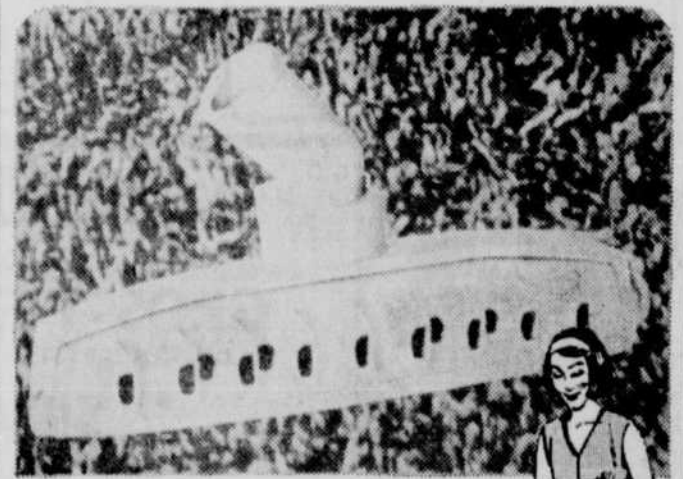
"J'aimerais qu'un fonds soit mis à notre disposition. Une grande partie de l'argent retourne toujours à la classe moyenne".

Eduquer leurs filles

A cause de la façon dont les filles sont élevées, dit Mme Clarke, "elles croient que dès qu'elles sont mariées, elles sont placées pour la vie. Nous devons enseigner aux filles à prévoir ce qu'elles feront à 40 ans. Elles doivent songer au jour où les enfants seront partis."

Il leur restera encore de longues années à vivre".

Mme Clarke est mariée et mère de deux jeunes enfants. Elle a autrefois été institutrice, travailleuse bénévole, et elle a obtenu récemment un diplôme en histoire, après plusieurs années d'étude hors de l'école. "J'ai essayé plusieurs des possibilités que peuvent essayer les femmes qui viennent ici".



DECOUVERTE SENSATIONNELLE

ACCESSOIRE
"Shag Rug"
BROSSES À TAPIS LONGS POILS
ADAPTEURS UNIVERSELS

D'une seule opération, peignez et nettoyez votre tapis à longs poils avec cette brosse qui s'adapte à votre aspirateur... celui que vous avez madame.

Sacs de papier pour toutes marques.

Demandez une démonstration chez le marchand de votre choix

Une tradition à perpétuer : le gâteau aux fruits

Qu'il soit de tradition chez vous de confectionner un gâteau aux fruits pour la période des fêtes, ou encore qu'il vous plaise d'innover cette coutume, voici, du Bureau canadien des produits du lait, quelques conseils qui vous rendront la tâche plus facile, sinon agréable. Soit dit en passant, le gâteau aux fruits devant "vieillir" au moins quatre semaines avant d'être consommé, il est grand temps de le préparer si vous désirez l'offrir avec fierté au dessert du réveillon.

Première étape

Vérifiez si vous avez tous les ingrédients requis sous la main : les oeufs, le sucre, la farine et le beurre. Oui, du beurre, car c'est ce qui conférera à votre gâteau sa riche saveur tout en lui donnant une texture plus fine et une durée de conservation plus longue. Nous vous recommandons aussi d'employer une farine tout usage, cette dernière favorise la suspension des fruits dans la pâte.

Avez-vous des ustensiles de bonnes dimensions ? Une grande bol à mélanger sera nécessaire. Si vous n'en possédez pas, un petit plat à vaisselle en plastique ou une grande rôtissoire conviendra tout aussi bien pour effectuer le mélange de la pâte et des fruits.

La recette que nous vous proposons demande un moule de 8 sur 8 sur 3 po. Mais, vous pouvez le remplacer sans inconvénient par des moules tubulaires, des moules à pains ou des boîtes à café pourvu que ces moules soient plus profonds que les moules à gâteaux ordinaires. Le moule ci-haut mentionné contient 16 tasses d'eau; vous pourriez donc établir l'équivalence en vous assurant que les moules choisis contiennent aussi 16 tasses d'eau. Si vous comptez utiliser un moule en verre, baissez la température donnée du four de 25°F. Avant de tapisser le moule, coupez le papier brun en lisières, afin qu'il s'ajuste bien au moule, sans faire de plis ou de boursoflures; laissez dépasser de 3/4 po. aux extrémités afin de pouvoir retirer facilement le gâteau.

Et, dernière opération de cette étape, préparez les fruits. (Les quantités en poids indiquées à côté des mesures en tasse dans la recette sont là

surtout pour vous guider au moment de vos achats). Coupez les écorces de citron et d'orange en tranches minces; laissez-les marcir plus gros les fruits plus tendres et les noix, et entières, les raisins secs et les raisins de Corinthe. Si vous trouvez que les fruits collent trop au couteau, passez-les à l'eau bouillante aussi souvent que vous jugerez nécessaire.

Deuxième étape

Une façon rapide et facile d'enfarmer les fruits, préparés à l'avance, consiste à les mettre dans un sac de plastique, d'ajouter la quantité de farine demandée et de secouer vigoureusement. Cette opération a pour but d'empêcher les fruits de s'agglutiner et d'en favoriser la suspension dans la pâte; autrement dit, d'éviter qu'ils coulent au fond.

Ayez tous les ingrédients requis à la température ambiante environ une demi-heure (1/2) avant de commencer. Défaites le beurre en crème, ajoutez le sucre et les oeufs et battez jusqu'à ce que le tout soit léger et mousseux et que l'on ne sente plus le sucre lorsqu'on prend une petite pincée du mélange entre le pouce et l'index. Cette opération peut être effectuée au malaxeur ou au batteur électrique mais le reste des ingrédients devra être incorporé à la main. Quand viendra le moment d'ajouter la pâte aux fruits, il vous faudra une solide cuillère de bois. À la rigueur, les fourchettes naturelles (les mains) feront l'affaire; au fait, un bras d'homme est toujours appréciable à ce moment précis. Vous comprendrez facilement alors pourquoi nous ne vous recommandons pas de doubler cette recette. Il vaut mieux attendre et en faire une deuxième une autre fois.

Utilisez une spatule de caoutchouc pour presser et étaler la pâte dans les moules et assurez-vous que les coins soient bien remplis. Le moule peut être rempli jusqu'à un pouce du bord car les gâteaux aux fruits prennent très peu de volume.

Cuisson

Placez le gâteau dans le centre du four; si vous en faites cuire plus d'un à la fois, disposez les moules de telle sorte que l'air puisse circuler entre chacun et n'ouvrez pas la porte du four pendant la première demi-heure (1/2) de cuisson. Vous pouvez apercevoir que le gâteau est cuit quand il sera légèrement décollé des parois du moule et qu'en le pressant à la surface

il ne restera pas d'empreintes. Une fine tige de métal ou un long cure-dents, piqué à quelques endroits dans le gâteau et qui en ressort propre, permet aussi de juger s'il est cuit.

Conservation

Enveloppé de la manière décrite dans la recette, il ne se formera pas de moisissure à la surface du gâteau; n'oubliez pas d'imbiber l'étamine des qu'elle s'assèche. Ce gâteau à pâte fondue nécessite une période de maturation d'au moins 6 semaines; par contre, il se conserve pendant un an moyennant qu'on le garde dans un endroit frais et sec, ce qui n'est pas souvent facile dans nos maisons et appartements surchauffés. Toutefois, rassurez-vous, le gâteau aux fruits se congèle parfaitement en autant qu'il ait subi auparavant la période de vieillissement requise.

GATEAU AUX FRUITS A PATE FONCEE

- 2 1/2 tasses de farine tout usage tamisée
- 1/4 c. à thé de bicarbonate de soude
- 1 1/2 c. à thé de cannelle
- 1 c. à thé de muscade
- 3/4 c. à thé de quatre-épices
- 1/4 c. à thé de clou moulé
- 3/4 tasse (1/4 lb) de raisins secs pâles, sans pépins
- 2 tasses (1 lb) de raisins secs foncés, épinés
- 1 tasse (1/2 lb) de raisins de Corinthe
- 1/2 tasse (1/4 lb) d'écorce de citron confite hachée
- 1/2 tasse (1/4 lb) d'écorce d'orange confite hachée
- 2 1/2 tasses (1 lb) de dattes dénoyautées hachées
- 1 tasse (1/2 lb) de cerises confites rouges et vertes hachées
- 1 tasse (1/4 lb) de pacanes hachées
- 1 tasse de beurre mou
- 1 tasse de cassonade brune légèrement pressée
- 4 oeufs
- 1/2 tasse de mélasse



Soyez fidèle à la tradition ! Préparez dès maintenant votre GATEAU AUX FRUITS et oubliez-le jusqu'à Noël. C'est avec fierté que vous le sortirez de sa cachette au moment du réveillon.

Tamiser ensemble la farine, le bicarbonate de soude, la cannelle, la muscade, le quatre-épices et le clou moulé. Mélanger les raisins, les raisins de Corinthe, l'écorce de citron, l'écorce d'orange, les dattes, les cerises et les pacanes; saupoudrer de 1/2 tasse du mélange de farine et d'épices. Bien mélanger pour enrober et séparer les morceaux. (On peut effectuer cette opération en mettant tous les ingrédients dans un sac de plastique et en secouant fortement).

Chauder le four à 275°F. Tapisser un moule à gâteaux de 8 sur 8 sur 3 po. de 2 épaisseurs de papier brun graissé et coupé aux dimensions du moule. Défaire le beurre en crème; incorporer le sucre graduellement en battant. Ajouter les oeufs, un à la fois, et bien battre après chaque addition. Ajouter la mélasse, en alternant avec

les ingrédients secs tamisés; mélanger quelque peu après chaque addition. Mettre les fruits et les noix enfarinés dans un grand bol; ajouter la pâte et mélanger à fond. Verser la pâte dans le moule tapissé; égaliser la surface. Cuire au four pendant 3 1/2 heures.

Déposer le moule sur une grille à gâteaux et laisser tiédir de 20 à 30 mn. Retirer le gâteau du moule et enlever le papier. Laisser refroidir complètement sur la grille. Envelopper dans de l'étamine ou de la gaze (coton à fromage) imbibée de rhum et recouvrir ensuite d'une feuille de papier plastique et d'une feuille de papier d'aluminium. Conserver dans un contenant hermétique. Ranger dans un endroit frais et sec et laisser vieillir pendant 6 semaines avant de consommer.

Biscuits au fromage

- 1 1/2 tasse de fromage hollandais importé Edam ou Gouda en paillettes (6 on.)
- 2 tasses de farine tout usage
- 4 cuillères à thé de poudre à pâte
- 2 cuillères à thé de sucre
- 1/2 cuillère à thé de sel
- 3 cuillères à table de beurre ou de margarine
- 3/4 de tasse de lait.

Mélangez le fromage hollandais importé aux ingrédients secs. Incorporez le beurre ou la margarine. Pratiquez un trou au centre du mélange et versez tout le lait. Brassez rapidement pour former une pâte et roulez-la normalement, l'aménageant à une épaisseur de 1 pouce. Coupez avec un couteau à biscuits trempé dans la farine. Placez les biscuits sur une toile légèrement huilée. Ajoutez un peu de beurre fondu si vous le désirez. Cuisez de 12 à 15 minutes à un four à 425°F. Donnera deux douzaines de biscuits de 1 1/2" de diamètre.

Rondelles au fromage de Hollande

Préparez la pâte à biscuits comme dans la recette précédente. Coupez-la en un rectangle de 1/3" d'épaisseur. Recouvrez de 1/3 de tasse de confiture aux framboises ou aux abricots. Saupoudrez avec 1/4 de tasse d'amandes hachées et roulez comme pour un gâteau. Coupez en tranches de 1". Placez ces tranches à cheval les uns sur les autres de façon à former un cercle. Sur un tôle légèrement huilée. Cuisez de 12 à 15" dans un four à 425°F.



LISEZ-MOI ÇA...

Sauter dans un bas-culotte peut sembler la façon la plus rapide de les enlever, malheureusement certaines recherches démontrent qu'une telle adresse fait subir au tricot une tension sans raison qui provoque

souvent des échelles, accrocs et déchirures. Peu importe à quel point vous êtes en retard pour un rendez-vous de première importance, vous avez tout à gagner à vous asseoir et à passer un pied à la fois dans votre bas-culotte puis à tirer chaque jambe délicatement jusqu'aux genoux.

Pour boucler le budget

Comment faire des repas de roi et bien boucler le budget ? Voilà une énigme qui semble difficile à résoudre au premier abord. Puisque la viande tient une place importante dans le budget alimentaire, il est donc important de l'acheter judicieusement.

Une carcasse de boeuf, par exemple, fournit des morceaux plus ou moins tendres, c'est-à-dire pour tous les budgets ! L'aristocrate des morceaux de boeuf est, sans contredit, le morceau "côtes de choix" provenant de la longe et contenant une ou plusieurs côtes. Utilisez le mode de cuisson approprié à la coupe. Comme ce morceau

est tendre et bien marbré de gras, il devrait être rôti à découvert, au four, à 325°F. Un seul désavantage : il ne convient pas à tous les budgets, malheureusement.

Lors du dépeçage du morceau "côtes de choix", l'extrémité des côtes contenant des couches de maigre et de gras est enlevée, coupée en morceaux et vendue sous le nom de "bout de côtes". Voilà un morceau moins tendre, économique qui permet de réussir des plats vraiment savoureux. Rappelez-vous : la chaleur humide et les coupes de viande moins tendres vont de pair ! Il est donc recommandé de faire braiser ou

de cuire lentement ces morceaux, à chaleur humide, jusqu'à ce que la viande se détache des os. Ce plat en casserole constitue un repas en lui-même lorsque des légumes lui sont ajoutés. Malheureusement, on ne peut qualifier ce plat de repas "éclair", à moins de posséder un couteau sous pression.

Toutefois, il ne faut pas confondre "bout de côtes" et "haut de côtes" appelé aussi "côtes croisées" selon la méthode de dépeçage. Ce morceau, voisin de la palette, provient de l'épaule; il est épais, viande contenant à la base une partie des os des côtes. Considéré également comme morceau moins tendre, il permet de préparer en excellent pot-au-feu.

Une cuisson prolongée à chaleur humide fait des merveilles pour atténuer les coupes de viande moins tendres, qui sont tout aussi nutritives et savoureuses que les coupes plus tendres. Afin de vous aider à boucler le budget et à préparer un repas digne d'un roi, les Services consultatifs de l'alimentation du ministère de l'Agriculture du Canada vous recommandent la recette "Bout de côtes... braisés", naturellement !

BOUTS DE CÔTES BRAISÉS

- 3 livres de bouts de côtes, en morceaux
- 2 c. à table de gras
- 1 tasse d'oignon haché
- 1 tasse de céleri en dés
- 1 tasse de carottes en dés
- 3 c. à table de farine
- 1 boîte (19 onces) de tomates
- 1 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de paprika
- 1 feuille de laurier
- 1 c. à thé d'origan
- 1 c. à thé de sucre.

Braiser la viande dans le gras environ 10 minutes. Retirer de la poêle; y sauter oignon, céleri, carottes, jusqu'à ce que l'oignon soit transparent puis incorporer la farine. Ajouter les tomates et amener à ébullition en remuant constamment. Ajouter la viande et le reste des ingrédients. Mijoter à couvert jusqu'à tendreté, 1 1/2 à 2 heures, 6 portions.

Supprimez la gêne causée par VOTRE DENTIER

Parlez, riez, mangez librement. Plus de "malheur" à craindre si vous utilisez la denture FASTEETH. Non seulement FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication. Avec FASTEETH, ni goût ni sensation désagréables. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

DALLAIRE

BOUL. BASTIEN | BOUL. HENRI-BOURASSA | RUE PRINCIPALE
Neuchâtel | Charlebourg | St-Ramond

Participez au concours Dallaire!

Gagnez 3 motoneiges de marque Moto-Jet
(à raison de 1 par magasin)

Date du tirage: Samedi 18 décembre 1971, 2h p.m.

Pour participer:

Inscrivez vos nom et adresse à l'endroit de votre coupon de caisse ou d'un fac-similé. Chaque ruban est un bon de participation. Le nom de l'heureux gagnant sera tiré au hasard parmi ces coupons accumulés. Celui-ci devra répondre à une question facile pour se mériter le prix.

Les employés de Dallaire ainsi que leur parenté immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.

SPECIALS VEDETTES			
T-BONE STEAK Marque rouge ou bleue La livre	ROTI DE PALETTE Coupe ordinaire Marque rouge ou bleue La livre	BIFTECK DE COTE ou rôtie côte beef, de chair, semi-déossée, marque rouge ou bleue — La livre	JAMBON FUME Bonne épaisseur, sans joint Maple Leaf La livre
1.45	.59	1.15	.39
LISTE DES PRIX REGULIERS DE TOUS LES JOURS			
FESSE DE VEAU Frais La livre	1.39	P. FTECK DE RONDE Ou rôtie de crosse, marque rouge ou bleue La livre	1.09
LARD HACHE Marque et frais La livre	.69	POULET PRESSE ET TRANCHE Hygiène 4 onces	.34
SAUCISSE FUMEE Frais et délicieuse, de laurier La livre	.55	POULETS CONGELES Jeunes et tendres, catégorie A, 3 à 4 livres La livre	.37
BOEUF HACHE Marque et frais La livre	.55	BACON TRANCHE Jubilant La livre	.45
T-BONE ROSBIF Marque rouge ou bleue La livre	1.39	SALADE FRAICHE Croustillante, de Canada 32 onces	.65

SPECIALS VEDETTES					
PAPIERS-MOUCHOIRS Kleenex Canadiana Boîte de 100 double épaisseur	PATATES FRITES CONGELEES McCain, Julienne Sac de 2 livres	EAU DE JAVEL CONCENTREE Mix-O Format 128 onces	PATATES CHIPS HOSTESS Sac de 10 onces Valeur régulière de .69	GRAISSE PUR LARD Tenderflake Format 1 livre	MELANGES A GATEAUX Robin Hood, choix de saveurs 19 onces
.19	.45	.55	.59	.24	.33

PROFITEZ DE REELS PETIPRI TOUS LES JOURS

LISTE PARTIELLE DE NOS "PETIPRI" DE TOUS LES JOURS			
MARGARINE Blue Bonnet, calibre 5 livres	1.08	MAYONNAISE Hellman Format 8 onces	.32
LIQUEUR COTT Bouteille non retournable 30 onces	.21	VINAIGRE BLANC Heinz 40 onces	.37
LAIT INSTANTANE Frisco Boîte 3 livres	1.25	MOUTARDE PREPAREE Schwartz, sans de sucre 9 onces	.30
THE SALADA En sachet, Price Pack Paque 100 onces	.68	POUDINGS INSTANTANES Nestlé, choix de 4 saveurs 16 onces	.31
FEVES AU LARD Clark, sauce tomate 19 onces	.28	POMMES DE TERRE Instantanées, Carnation 12 onces	.57
MACEDOINE Ideal 10 onces	.15	CASSONADE St-Lawrence Format 2 livres	.31
PECHEES EN DEMIES Austral, qualité française 36 onces	.43	SAUMON SOCKEYE De Clover leaf 4 onces	.41
JUS DE LEGUMES V-S Format 19 onces	.22	PARIS PATE Paris de face 3 onces	.19
GRUAU QUAKER Prêt à servir, pomme, cannelle 10 onces	.43	CEREALE HONEY COMB De Post Format 9 onces	.49
BLE SOUFFLE Nestlé A-2 Format 6 onces	.56	RIZ UNCLE BEN Carnal 4 onces	.41
BEURRE DE CARAMEL Vahine 52 onces	.77	BEURRE D'ARACHIDES Mellin 3 livres	1.29
SOUPES CLARK Trempe ou légumes Format 10 onces	.13	NOURRITURE A CHIENS De Ballard, boeuf, foin, poulet 15 onces	.17
RINCE-BOUCHE Calgonex 100 Format 8 onces	.66	BROSSE A DENTS Pegabond Junior 3 onces	.42
SAVON TOILETTE LUX Assort, valeur régulière 3 pour .49 3 onces	.43	EMPOIS GLIDE Vagabond Format 14 onces	.61
NETTOYEUR A VITRES Windex Format 30 onces	.43	CREME GLACEE Ragot Carton 3 chop.	.69
BREUVAGES AUX FRUITS Allen, assortis 48 onces	.33	BISCUITS SUCRES DARE Choix de saveurs 1 livre	.62

DEFILES DE MODE 1972
"tout pour le ski!"

Pour la prochaine saison, les créations et importations les plus récentes vous seront présentées à toutes les heures à compter de 2h 30 p.m.

A cette occasion :
PRIX DE PRESENCE:
Un voyage "SKI-FARI" dans les Rocheuses, (pour deux personnes) offert par Air Canada. Séjour terrestre défrayé par Voyages Laurier.

on vous attend au...

PAVILLON DES CONGRES
(terrain de l'expo-Québec)

SALON INTERNATIONAL DU SKI (QUÉBEC) 1971
19-20-21 NOV.

A la conférence fédérale-provinciale

Peter Lougheed attaque la politique fiscale du gouvernement Trudeau

par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — L'attaque la plus virulente contre la politique fiscale du gouvernement Trudeau, discutée à la conférence des premiers ministres du pays, mardi, à Ottawa a été déclenchée par le nouveau chef conservateur de l'Alberta M. Peter Lougheed.

La "dénouement" de M. Lougheed dont copies ont été distribuées à la presse contient les éléments suivants :

Les tentatives du gouvernement fédéral pour stimuler les secteurs du Canada où la croissance est la plus lente ont été inutiles, ou, au mieux, ont abouti à une amélioration marginale du sporadique.

— Il est injuste et contraire à l'intérêt des citoyens canadiens que le gouvernement fédéral s'engage dans des programmes à frais partagés d'enseignement post-secondaire, de l'assurance-santé et de l'enseignement post-secondaire, puis tente de changer les fondements sur lesquels ces programmes ont été établis.

— Le système de péréquation actuel qui s'applique aux revenus du pétrole et du gaz naturel est abusif.

— La réforme fiscale qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1972 va à l'encontre des intérêts de l'entreprise agricole familiale en Alberta et n'incite pas les Canadiens à investir dans l'industrie des ressources.

— Les nouveaux arrangements fiscaux mis de l'avant par le gouvernement fédéral et couvrant la période allant de 1972 à 1977 ne sont pas le fruit de consultations avec les provinces.

OCCASIONS

M. Lougheed estime également que les tentatives fédérales de relancer l'économie dans les régions à faible croissance ont fait perdre des occasions d'emplois aux jeunes Canadiens des régions du pays où il existe un potentiel de croissance.

Le premier ministre albertain a demandé que l'on établisse clairement les effets des programmes d'encouragement régionaux avant de presser les provinces à signer de nouveaux accords quinquennaux.

Il a soutenu aussi que le gouvernement fédéral ne devrait pas mettre fin aux programmes à frais partagés sans en avertir, cinq ans à l'avance, les provinces intéressées.

"Vous avez placé l'Alberta dans une situation telle que, en vertu des accords actuels, 40 pour cent de son budget se trouvent engagés dans des programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés, a-t-il reproché.

"Il en résulte une rigidité absolue inacceptable pour notre planification fiscale. Nous sommes ainsi empêchés dans une large mesure d'établir de nouvelles priorités qui seraient en accord avec le mandat que nous avons reçu tout récemment. "Le gouvernement Lougheed a été élu, il y a quelques semaines".

Il a demandé au fédéral de retourner à sa province 65 pour cent des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers, afin que son gouvernement puisse réaliser certains programmes prioritaires.

Quant à la réforme fiscale, M. Lougheed soutient qu'elle est destinée surtout à aider le gouvernement fédéral et les régions du pays à croissance lente.

Le premier ministre albertain a enfin demandé au gouvernement Trudeau et aux autres provinces d'accepter que les nouveaux accords financiers soient réévalués entièrement d'ici un an.

Il a demandé au fédéral de retourner à sa province 65 pour cent des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers, afin que son gouvernement puisse réaliser certains programmes prioritaires.

Quant à la réforme fiscale, M. Lougheed soutient qu'elle est destinée surtout à aider le gouvernement fédéral et les régions du pays à croissance lente.

Le premier ministre albertain a enfin demandé au gouvernement Trudeau et aux autres provinces d'accepter que les nouveaux accords financiers soient réévalués entièrement d'ici un an.



Copains avant la conférence !

Lorsque M. Pierre Elliott Trudeau a rencontré son homologue de l'Alberta, M. Peter Lougheed, il ne se doutait peut-être pas que c'était avec ce premier ministre conservateur, qu'il aurait maille à partir au cours de la conférence fédérale-provinciale. (Téléphoto : U.P.I.)

Le nouveau calcul des impôts à l'avantage des fermiers seulement

VANCOUVER (PC) — Les contribuables individuels perdront plus qu'ils ne gagneront des modifications de la taxation dans le calcul des impôts sur le revenu, ont estimé quelques spécialistes en fiscalité, réunis à Vancouver.

Certains groupes de contribuables, les fermiers notamment, y gagneront de façon substantielle quand la loi entrera en vigueur, mais pour la plupart des salariés, cela signifiera plus d'impôts à payer.

Les 1.430 délégués à la conférence annuelle de la Canadian Tax Foundation, ont étudié la nouvelle loi fédérale qui sera appliquée à partir du 1er janvier.

Le Dr D.H. Jones, de la faculté de droit de l'Université de l'Alberta, a souligné certains points portant sur les revenus et les dépenses dont les contribuables devront tenir compte.

C'est ainsi qu'il leur faudra ajouter une certaine somme si la voiture fournie par la compagnie sert également à leur usage particulier. Si la firme est propriétaire du véhicule, une taxe "raisonnable" de un pour cent de la valeur d'achat de la voiture sera exigée chaque mois. Il y aura de nouvelles déductions pour les enfants et, à ce sujet, n'est une femme, ni un homme n'ont besoin d'être légalement mariés, car la loi

couvre les dépenses pour enfants illégitimes.

Toutefois, a précisé le Dr Jones, les étudiants des universités et les personnes suivant des cours ne pourront pas bénéficier de ces déductions, parce que la loi précise que les ayant-droit doivent être salariés. Ils ne pourront pas non plus être réclamés par les personnes vivant de revenus immobiliers.

"A mon avis, a ajouté le Dr Jones, c'est plutôt incohérent".

Les sommes reçues dans le cadre de programmes d'assurance-maladie, accident ou infirmité seront taxables si elles sont versées sur une base permanente, et non pas s'il n'y a qu'un versement forfaitaire.

Par ailleurs, le Dr Jones a rappelé que la loi permet aux Canadiens travaillant à l'étranger pour le compte d'une firme canadienne de déduire de ses revenus les impôts payés dans le pays de sa résidence.

Le contribuable qui possède un yacht, un chalet et d'autres instruments de loisirs aura du mal à les déduire de ses revenus, quand ils seront utilisés par ce que le contribuable estime être une raison d'affaire.

Il y aura également de nouveaux règlements concernant les dépenses de congrès canadiens. Elles ne seront désormais déductibles que si le congrès a lieu au Canada, exception faite des réunions internationales.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré aux journalistes que le gouvernement "est heureux de pouvoir à nouveau discuter de ces problèmes", une allusion à la reprise des négociations sur les problèmes de l'énergie.

Ajoutant que "nous ne savons pas vraiment de quel côté les Américains veulent discuter", il a déclaré qu'il croyait que c'était du pétrole.

Les syndicats de C.-B. s'opposeraient à un contrôle des prix et des salaires au Canada

VANCOUVER (PC) — Les centrales syndicales des Etats-Unis ont été vivement critiquées mardi tandis que la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique réaffirmait son opposition à l'instauration au Canada d'un système de contrôle des prix et des salaires tel qu'il existe actuellement aux Etats-Unis.

Les 497 délégués au congrès annuel de la Fédération ont approuvé à l'unanimité une déclaration de principe qui fait ressortir que "les travailleurs doivent combattre vigoureusement toute forme de gel des salaires, même si elle est accompagnée d'un gel apparent des prix".

Au cours du débat sur cette résolution, même les dirigeants syndicaux ont participé au tollé contre la collaboration des travailleurs américains avec la po-

litique de revenus présentée au cours des trois derniers mois par le président des Etats-Unis, M. Richard Nixon.

Un dirigeant des Travailleurs unis de l'alimentation du Canada dont le siège social se trouve aux Etats-Unis, M. James Smith a expliqué aux délégués que les leaders syndicaux américains "se sont mis au lit avec Nixon il y a trois ou quatre ans et qu'ils s'y trouvent encore".

Le trésorier de la fondation, M. Ray Haynes, a souligné l'appui accordé aux politiques économiques de M. Nixon par les centrales syndicales en faisant ressortir que cet appui était aussi inutile pour les travailleurs que l'appui donné à l'engagement militaire américain au Vietnam.

Cette position a été adoptée au congrès de 1970. Plusieurs délégués se sont dits d'avis que les tentatives faites pour gagner une plus grande autonomie ont été noyées dans les congrès internationaux. Dans certains cas, les effectifs canadiens des syndicats internationaux ne représentent que quatre ou cinq pour cent.

Indépendance

Un délégué a souligné la nécessité de faire adopter par le gouvernement central une législation qui permettrait aux syndicats canadiens d'accroître leur autonomie tout en ne les obligeant pas à devenir les enfants pauvres des organismes internationaux.

A l'heure actuelle, a-t-il souligné, les dirigeants syndicaux à Washington peuvent saisir des édifices, des caisses de retraites et d'autres biens des syndicats canadiens affiliés s'ils peuvent établir que la constitution internationale a été violée.

Les délégués ont toutefois été mis en garde contre une trop grande précipitation par M. Lawrence Anderson, un membre du Syndicat des charpentiers. Celui-ci a dit que "l'émotion peut atteindre un point tel que l'on obtient des défections sans que cela soit utile à quiconque".

M. Anderson a conclu en soulignant que les charpentiers canadiens avaient construit une structure nationale qui sera reconnue, bientôt, espérait-il, par l'organisme central.

Discussions prochaines canado-américaines sur le pétrole ?

OTTAWA (PC) — Des discussions entre le Canada et les Etats-Unis sur les exportations de pétrole aux Etats-Unis se dérouleront probablement entamées d'ici quelques semaines, ont déclaré mardi des porte-parole américains.

Les discussions précéderaient l'imposition dès le 1er janvier, de quotas sur l'importation de pétrole en 1972.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré aux journalistes que le gouvernement "est heureux de pouvoir à nouveau discuter de ces problèmes", une allusion à la reprise des négociations sur les problèmes de l'énergie.

Ajoutant que "nous ne savons pas vraiment de quel côté les Américains veulent discuter", il a déclaré qu'il croyait que c'était du pétrole.

Des sentiments d'amitié se sont aussi manifestés contre les organismes syndicaux américains lors d'un débat sur une résolution qui demandait au Congrès du Travail du Canada de fournir des efforts pour s'assurer que les syndicats canadiens affiliés à des centrales américaines jouissent d'une plus grande indépendance.

Stanfield demande l'ajournement des Communes à la suite de la publication d'un document secret

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement libéral a décliné par 101 voix contre 89 une motion du leader de l'Opposition, M. Robert Stanfield, demandant l'ajournement des Communes à la suite de la publication d'un document secret du Cabinet, dans un quotidien montréalais et contredisant une déclaration faite la veille par le premier ministre suppléant, M. Mitchell Sharp.

Le président des Communes a déclaré irrevocable une demande de M. Erik Neilson (P.C.-Yukon) laquelle stipulait que M. Sharp devait déposer aux Communes le document auquel il avait fait allusion la veille.

Par ailleurs, M. Lamoureux a déclaré qu'il se prononcerait d'ici quelques jours sur une motion de privilège de M. David Lewis stipulant que toute cette question soit référée au comité permanent des Communes sur les privilèges et élections.

Enfin, les Communes ont refusé l'unanimité à une motion de M. Gerald Baldwin (P.C.-Peace-River) exigeant que ce bris aux droits et privilèges des députés soit étudié par un comité spécial formé de six députés du gouvernement et six de l'Opposition.

Selon le document secret, le gouvernement a déjà pris une décision sur "les investissements étrangers", ce que M. Sharp nie ou laisse entendre par diverses réponses.

La veille, les députés de l'Opposition, à la suite de la publication de ce qui était appelé "le rapport Gray" sur les investissements étrangers, avaient bombardé le gouvernement de questions sur ce sujet.

M. Sharp avait déclaré que cette question était à l'étude au Cabinet et qu'il ne pouvait répondre aux questions qu'on lui posait.

M. Sharp s'était contenté de mentionner que le gouvernement devrait prendre une décision d'ici la fin de l'année.

Selon M. Sharp, le document du Cabinet publié dans le quotidien "The Gazette", qui se veut confidentiel et authentique, prouve le contraire, ce qui constitue l'effondrement du secret du cabinet.

Pour sa part, M. Sharp avait déclaré que ces différentes déclarations par M. Sharp induisaient les députés en erreur, de même que la population.

C'est à la suite du bris du secret du Cabinet et après que M. Sharp eût annoncé que le gouvernement ne venait que d'instituer une enquête, alors que le premier document avait été publié, vendredi, et surtout devant les réponses évasives du gouvernement que le leader de l'Opposition, M. Stanfield a demandé l'ajournement des débats.

Halifax (P.C.) — Les conservateurs — qui sont dans l'Opposition — ont remporté la victoire dans la circonscription de Queens, au cours des élections partielles qui ont eu lieu, hier, dans deux circonscriptions de la Nouvelle-Ecosse.

Le Dr Floyd MacDonald, âgé de 36 ans, a remporté, en effet, le siège vacant cette année par M. W. S. K. Jones, ancien ministre conservateur. M. Jones, qui représentait cette circonscription depuis 1953, a démissionné pour se lancer dans les affaires.

Par ailleurs, les libéraux ont arraché aux conservateurs la circonscription de Kings West, dans la vallée d'Annapolis, qui était un fief des conservateurs depuis 1963.

Les élections partielles se répartissent maintenant de la manière suivante: 24 libéraux, 20 conservateurs et deux néo-démocrates.

Exercices financiers modifiables pour les compagnies et les particuliers

VANCOUVER (PC) — Les compagnies et les particuliers qui jugent nécessaire de modifier leur exercice financier pour se conformer aux nouvelles lois fiscales du gouvernement peuvent le faire, a déclaré M. Herb Gray, ministre du Revenu à Vancouver.

Parlant devant la Canadian Tax Foundation, M. Gray a expliqué que son ministère avait reçu de nombreuses demandes pour terminer l'année fiscale le 31 décembre 1971 plutôt qu'en 1972. Ces demandes, a précisé le ministre, seront acceptées à la condition d'être faites avant le 31 décembre 1971, si les bénéfices de l'entreprise sont calculés pour la partie de l'année en question.

Une circulaire donnant les détails de cet arrangement sera d'ailleurs bientôt postée.

suivait auprès des différents ministères concernés. Il a ajouté que si les résultats se font attendre, les services de la Gendarmerie royale seront requis.

Selon M. Stanfield, le gouvernement aurait dû instituer une enquête immédiatement après une première fuite d'information.

Interrogé par M. T. Douglas (N.P.D. - Nanaimo - Cowichan - Les Îles) M. Sharp a déclaré qu'il ne revient pas au Cabinet de prouver si le document paru dans The Gazette est authentique ou à l'original du cabinet, mais bien au quotidien lui-même.

L'article du journal signale que le document renfermait la décision du cabinet Trudeau est signé par M. D.J. Leach, responsable des documents du Cabinet.

Pourtant, selon M. Sharp, il y a de sérieuses différences entre le texte publié et le document officiel du Cabinet, distribué à tous les ministres, comme c'est la coutume.

Harcelé par M. Tommy Douglas, M. Sharp a évité de répondre à ces questions se contentant d'affirmer que "la simple vérité" était que le Cabinet n'avait pris aucune décision sur ce sujet et qu'il en prendrait une prochainement.

M. Douglas n'obtient aucune réponse quand il a demandé si ce qui se produisait était une preuve de l'incompétence du gouvernement ou résultait d'une profonde déception.

Pour ce qui est de savoir quand les documents ont été dérobés, M. Sharp n'en savait rien.

M. John Diefenbaker (P.C. - Prince-Albert) a suggéré de permettre aux membres du Conseil privé, soumis à leur serment, de pouvoir consulter les documents en question et ainsi vérifier leur authenticité.

M. Sharp a déclaré enfin qu'il prendrait en considération une suggestion de M. Stanley Knowles (NPD - Winnipeg - Nord-Centre), de déposer aux Communes le document du Cabinet, mais que l'important était que le Cabinet prenne une décision dans le plus bref délai possible.

La veille, le président des Communes, M. Lamoureux avait décrété que la publication de ce que les journaux ont appelé "le rapport" Gray, sur les investissements étrangers ne constituait pas un bris aux droits et privilèges des parlementaires.

Les nouvelles sauces à spaghetti KRAFT et les aliments Hygrade

sur les ondes de 1060 QUEBEC

et le quotidien Cinéma UNIS

1. Ce concours est accessible à tous les résidents du Canada âgés de 18 ans ou plus à l'exception des employés de Kraft Foods Ltd., de Les Aliments Hygrade Inc., de leurs compagnies affiliées et agences de publicité, des commanditaires, des stations radiophoniques, de l'organisme indépendant jugeant les concours et de leur famille.

2. Inscrivez vos noms au complet, adresse, province et numéro de téléphone sur le bulletin de participation ou sur un morceau de papier de 3" x 5" et de faire parvenir, accompagné d'une étiquette d'une des nouvelles sauces à Spaghetti de Kraft, en bocal, et d'un emballage d'un des produits de charcuterie Hygrade, ou accompagné de deux morceaux de papier de 3" x 5" sur lesquels vous avez inscrit Kraft Food Ltd. et Les Aliments Hygrade Inc., ainsi que les noms de deux (2) produits Kraft et de deux (2) produits Hygrade mentionnés au verso à la station radiophonique de votre région, de cette façon:

SKI-DOO RAMA '71
Case postale 4200, C.J.R.P., Québec, Qué.

Participez autant de fois que vous le désirez en ayant soin de faire parvenir chaque bulletin de participation dans une enveloppe séparée.

3. Quatre (4) prix de consolation de \$50.00 par semaine pendant onze (11) semaines.

Une (1) motoneige Ski-Doo Elan par semaine pendant les neuf (9) premières semaines.

Deux (2) Grand Prix; un (1) Grand Prix chaque semaine, pour la dixième et la onzième semaine; chaque Grand Prix consistant en deux motoneiges Ski-Doo pour la famille: une (1) motoneige Ski-Doo TNT pour papa; une (1) motoneige Ski-Doo NORDIC pour maman; une (1) motoneige Ski-Doo ELAN et un (1) traineau Ski-Boose pour les enfants.

4. Il y aura onze (11) tirages durant le concours. Le premier tirage aura lieu le 21 octobre 71 et les autres tous les jeudis de chaque semaine jusqu'au 30 décembre 71. Les tirages se feront parmi tous les bulletins de participation non-gagnants effectivement reçus avant midi, le jour de chaque tirage. Les onze (11) tirages se feront de la façon suivante: Un bulletin sera tiré à même les bulletins de participation accumulés par chacune des cinq (5) stations du réseau Radiomutuel: C.J.M.S. - C.J.R.C. - C.J.R.P. - C.J.R.S. C.J.R.S. Chaque des participants sélectionnés aura, pour chacune des neuf (9) premières semaines la chance de gagner une motoneige Ski-Doo Elan ou un des quatre (4) prix de consolation de cinquante (\$50.00) chacun; les participants sélectionnés pour chacune des dixième et onzième semaines auront la chance de gagner un Grand Prix ou l'un des quatre (4) prix de consolation de cinquante dollars (\$50.00) chacun. Les prix de consolation seront tirés en premier. Les participants sélectionnés devront d'abord répondre correctement en un temps déterminé, à une question mettant leur habileté à l'épreuve, afin de se mériter leur prix.

5. Le concours se termine jeudi le 30 décembre 71, les bulletins de participation pour le dernier tirage doivent être effectivement reçus avant midi, le 30 décembre 71.

6. Tous les bulletins de participation deviennent la propriété du réseau Radiomutuel, qui ne correspondra avec aucun participant sauf ceux qui auront été sélectionnés, mais qui se réserve le droit de publier les noms, adresses et photographies des gagnants. Toutes les décisions prises par l'organisme jugeant le concours seront finales. Tous les gagnants devront accepter les prix tels qu'ils auront été décrits et nulle substitution ne sera permise.

7. Afin d'obtenir une liste des gagnants, veuillez leur faire parvenir une enveloppe affranchie à votre nom, à: Ski-Doo Rama '71 — Liste des gagnants Radiomutuel, 1700 rue Henri, Mt. 132, Qué.

Ces demandes doivent être faites dans les six (6) mois suivant le dernier tirage.

8. Ce concours est sujet aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux et l'offre est nulle ou prohibée.

Marque déposée Bombardier Ltd.

2 GRANDS PRIX DES MOTONEIGES SKI-DOO POUR LA FAMILLE

(Dixième et onzième semaines): Une motoneige SKI-DOO TNT pour papa; une motoneige SKI-DOO NORDIC pour maman; Une motoneige SKI-DOO ELAN et un (1) traineau SKI-BOUSE pour les enfants plus 44 prix de consolation de \$50.00, 4 par semaine pendant 11 semaines, seront décernés par les stations radiophoniques du réseau Radiomutuel: C.J.M.S., C.J.R.C., C.J.R.P., C.J.R.S., C.J.R.S.

Du 21 octobre 71 au 30 décembre 1971, un grand total de 15 MOTO NEIGES ski-doo

1 MOTONEIGE SKI-DOO ELAN PAR SEMAINE PENDANT 9 SEMAINES

Les projets canadiens d'exemption de surtaxe enterrés

WASHINGTON (PC) — Les projets qu'avait formulés le Canada pour être exempté de la surtaxe de 10 pour cent sur les importations ont été enterrés, ont déclaré mardi, au cours d'un débat sur la taxation au Sénat, les défenseurs d'une première tentative.

Le porte-parole du sénateur James Buckley, un républicain de tendance conservatrice de

l'Etat de New York, a déclaré toutefois que le sénateur appuie encore cette idée et qu'une nouvelle tentative pourrait être entreprise plus tard au cours de cette séance du Congrès.

Le porte-parole du sénateur Mike Gravel, un démocrate de l'Alaska, qui a parrainé l'amendement Buckley battu par 36 voix contre 29, a déclaré pour sa part qu'il était découragé et

qu'il renonçait à entreprendre une nouvelle tentative auprès de ses collègues du Sénat.

Quelques observateurs ont fait remarquer plus tôt que, l'amendement n'ayant été battu que par sept voix, 35 sénateurs n'ayant pas participé à la séance extraordinaire de samedi, un nouvel amendement pourrait être présenté quand un

plus grand nombre d'entre eux serait disponible.

Néanmoins, le ton des adversaires au cours du débat, qui a tourné autour du mécontentement suscité au Congrès par le rôle joué par le Canada dans le pacte canado-américain de l'automobile de 1965, a dissuadé les partisans du projet de revenir à l'attaque.

Amendement

D'autres défenseurs du premier amendement, qui aurait invité le président Nixon à ne pas imposer la surtaxe au Canada et au Mexique, étaient les sénateurs Henry Jackson de l'Etat du Washington et Johnny Tunney de Californie, deux démocrates.

Le porte-parole du sénateur Buckley a ajouté que celui-ci

s'oppose encore à l'imposition de la taxe d'accise et estime qu'un amendement pour le Canada aurait de bonnes chances d'être approuvé en raison du taux d'échange flexible de ce pays, l'une des principales conditions posées par les Américains pour la levée de la surtaxe.

Selon le porte-parole, une nouvelle tentative pourrait être

faite plus tard quand le Sénat aura étudié d'autres projets de loi touchant la législation sur la taxation.

Le débat au Sénat devait se poursuivre, en fin de journée mardi, sur une proposition qui aurait pour effet d'enlever au président Nixon l'autorité nécessaire à l'imposition de quotas sur les importations ou d'une surtaxe de 15 pour cent dans

l'éventualité d'une situation d'urgence provoquée par une détérioration dramatique de la balance des paiements.

La tentative pour supprimer cette disposition est parrainée par le sénateur républicain de New York Jacob Javits et le démocrate Alan Cranston de Californie.

Au Canada, ça marche quand chacun fait sa part.

Pour que ça marche, il faut la participation de tous les Canadiens. Pour sa part, le gouvernement fédéral vient d'injecter \$498 millions dans une série de programmes précis, destinés à stimuler l'emploi. Il a besoin cependant que vous mettiez la main à la pâte afin d'en faire un véritable succès.

Ça marche avec les citoyens

Votre participation est très importante. Le fédéral compte sur vous pour soumettre des projets dans le cadre du Programme d'initiatives locales. Faites preuve d'initiative personnelle ou collaborez avec vos associations locales. Il peut s'agir d'un projet de service social, d'expansion d'un programme culturel ou de rénovation d'un quartier défavorisé. En somme, vous pouvez présenter tout projet susceptible d'améliorer la vie de vos concitoyens tout en créant de nouveaux emplois.

Ça marche avec les travailleurs

Le Programme de formation en cours d'emploi — avec la collaboration de l'industrie, du commerce et des syndicats, permettra la création de nouveaux emplois pour ceux qui sont sans travail. Quant à ceux qui ont peu d'expérience, ils auront l'avantage de se recycler ou de se perfectionner dans leur métier grâce à l'expansion du Programme de formation de la main-d'œuvre.

Ça marche avec l'industrie et le commerce

Dans le but d'encourager l'entreprise privée à embaucher des gens qui veulent apprendre de nouvelles techniques, le gouvernement fédéral a prévu une réduction d'impôt ou une compensation financière directe pour les employeurs qui permettront à certains employés de bénéficier du Programme de formation en cours d'emploi.

Ça marche avec les municipalités

Toutes les municipalités du Canada pourront se prévaloir du Programme d'initiatives locales mentionné ci-dessus. La réalisation de tout projet communautaire, sans but lucratif, qui créera de l'emploi pour les concitoyens est encouragée dans le cadre de ce Programme.

Ça marche avec les provinces

De nombreux projets municipaux présentés dans le cadre du Programme d'initiatives locales seront réalisés en étroite collaboration avec les provinces. Il en sera de même pour le Programme de prêts fédéral/provincial de 1971 pour la création d'emplois conçu pour financer les nouveaux projets de travaux importants. Nous accélérerons aussi l'approbation des dépenses relevant de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement pour favoriser la construction de logements à prix modique et de résidences d'étudiants ainsi qu'activer les travaux de traitement des eaux-vannes. De plus, nous accorderons des prêts aux commissions, bureaux et associations qui s'intéressent aux foires et expositions commerciales et régionales afin de stimuler la construction d'édifices polyvalents.

Ça marche avec les travaux fédéraux

À un niveau du gouvernement, nous créerons des emplois en entreprenant des travaux d'amélioration et de rénovation des édifices fédéraux, travaux sur les voies de circulation, dans les parcs et les forêts et bien d'autres encore.

Ça marche... avec vous et pour vous

Le gouvernement fédéral a créé ces nouveaux programmes pour vous. Il verse \$498 millions dans l'économie du pays afin d'améliorer la situation de l'emploi et pour que tous les Canadiens puissent en profiter.

C'est au Centre de Main-d'œuvre du Canada de votre localité que vous trouverez tous les renseignements qu'il vous faut pour participer à l'un de ces programmes.

Au Canada, ça marche.



Main-d'œuvre
et Immigration

Otto Lang, Ministre

Manpower
and Immigration

Otto Lang, Minister



Des Chinois en forme —
ont fait lundi leur premier acte de présence à une Assemblée générale de l'ONU. Les Russes et les Américains n'ont qu'à bien se tenir... car le discours d'entrée de la délégation chinoise ne laisse présager aucune forme de concession ou de recul par rapport aux positions antérieures de leur pays sur les grands problèmes internationaux de l'heure. (Téléphoto: U.P.I.)

Une guerre indo-pakistanaise désormais imminente et inévitable

LA NOUVELLE-DELHI (A.F.P.) — Le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, aurait indiqué mardi, devant un groupe de parlementaires, qu'une guerre indo-pakistanaise doit être considérée désormais comme imminente et comme inévitable, apprend-on dans les milieux politiques. Parlant devant les membres du comité exécutif du groupe parlementaire du Parti du Nouveau Congrès, Mme Gandhi au-

Une commission spéciale le confirme

Des catholiques ont été maltraités à leur interrogatoire

LONDRES (A.F.P.) — Certains détenus catholiques en Irlande du Nord ont été soumis à "des mauvais traitements", mais aucune "brutalité physique ou cruaute" n'ont été exercées sur eux, affirme le rapport de la commission d'enquête dirigée par sir Edmund Compton, publié mardi après-midi.

armé les "mauvais traitements", la commission Compton, désignée par le gouvernement britannique, cite les cas de personnes qui ont été forcées à se tenir debout le long d'un mur pendant 43 heures, avec la permission de se reposer pour une période indéterminée toutes les quatre ou six heures. La commission chargée d'enquêter sur les allégations de tortures qui auraient été exercées contre certains suspects catholiques arrêtés le 9 août dernier, lors de l'introduction des mesures d'urgence administrative en Irlande, a interrogé directement ou indirectement 40 personnes se plaignant d'avoir été maltraitées. Elle a également entendu, pendant 17 jours, 95 militaires, 26 policiers, 11 gardiens de prison et plusieurs médecins.

Mauvais traitements
Le rapport de sir Edmund Compton, qui compte 80 pages, établit une liste des mauvais traitements dont l'ensemble constitue la méthode dite d'interrogatoire en profondeur. Cette méthode, telle qu'elle a

été appliquée en Ulster, comprend: —La cagoule: les internés ont été coiffés d'une cagoule noire destinée à leur donner "un sen-

timent d'isolement du détenu".

—Le bruit: un sifflement électronique aigu et continu empêchant les détenus de communiquer entre eux et pouvant "renforcer le sentiment d'isolement du détenu".

—La privation de sommeil: "il a été confirmé, déclare le rapport, que la politique générale était de priver les hommes de sommeil pendant les premiers jours de l'opération". Le rapport ne précise pas le nombre de jours.

—L'obligation de se tenir debout devant un mur: les détenus ont été obligés de se tenir debout avec leurs bras contre le mur, "mais pas dans une position de tension, pendant des périodes allant de quatre à six heures et avec la possibilité de baisser les bras par moment pour rétablir la circulation".

—Diète au pain et à l'eau: "nous trouvons que l'application d'une diète d'une tranche de pain et d'un demi litre d'eau toutes les six heures constitue un mauvais traitement physique pour des hommes détenus par d'autres mesures appliquées simultanément", déclare le rapport.

Le rapport indique enfin que la commission a reçu, en outre, des déclarations de 192 internés se plaignant de mauvais traitements, mais refusant de les exposer à la commission en raison de la composition de celle-ci.

Dans une introduction au rapport de sir Edmund Compton, M. Reginald Maudling, ministre britannique de l'Intérieur, affirme notamment:

"Le gouvernement rejette toute suggestion que les méthodes actuellement employées dans les interrogatoires contiennent le moindre élément de cruauté ou de brutalité."

Le rapport de l'observateur de Formose, M. Kuo-Chu, a été expulsé de l'ouverture, mardi, de la session annuelle des parties contractantes du GATT, par une décision prise par consensus général et sans vote.

Le représentant du gouvernement de Taipei a lu une longue déclaration qui se terminait par ces mots: "Je désire élever une forte protestation contre l'action prise par les parties contractantes du GATT".

La Chine de Formose avait été membre du GATT jusqu'en 1950. Elle avait alors quitté l'organisation, puis était revenue en tant qu'observatrice en 1965. Le délégué de la France avait à cette époque fait remarquer que le véritable représentant de la Chine était le gouvernement de Pékin. Il avait été alors également décidé que le GATT suivrait les décisions qui seraient prises en ce qui concerne le siège de la Chine par l'Assemblée générale des Nations unies.

Le départ de l'observateur de Formose ne signifie nullement que la Chine populaire soit sur le point d'adhérer au GATT. Cette adhésion, est maintenant tout au plus possible si Pékin le souhaite, ce que l'on ignore jusqu'ici à Genève. Mais en tant qu'Etat à économie centralisée planifiée, une éventuelle adhésion de la Chine, si le gouvernement chinois en formulait la demande, serait précédée d'une très longue négociation pour assurer la réciprocité des avantages accordés par la clause de la nation la plus favorisée. Dans un Etat communiste, les droits de douane n'ont pas grand sens et les importations sont fixées par le plan.

Mise en garde de Johnson contre la tendance à l'isolationnisme
New York (A.F.P.) — Dans une conférence prononcée mardi soir à l'école de commerce de l'Université de New York, l'ancien président Lyndon B. Johnson a mis en garde les Américains contre la tendance à une nouvelle forme d'isolationnisme préchée, selon lui, tant par la gauche que par la droite des partis traditionnels aux Etats-Unis.

"Nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de répéter les tragiques erreurs du passé, a déclaré M. Johnson. Si nous tombons dans le panneau, nous nous apercevons que ce sera nous qui serons isolés."

L'ancien président a rappelé que la tendance isolationniste n'est pas nouvelle dans l'histoire des Etats-Unis. "Mais, a-t-il ajouté, la nouvelle coalition est quelque peu différente. Elle est formée de conservateurs et de libéraux qui cherchent à réduire le rôle de l'Amérique dans le monde pour des raisons entièrement opposées. Les uns sont furieux parce que notre rôle dans le monde n'a pas amené les autres pays à agir automatiquement comme nous l'aurions voulu. Les autres sont tout simplement xénophobes. Certains croient que nous devrions nous occuper que de nous même plutôt que d'aider à éviter le chaos ailleurs. D'autres ne veulent tout simplement pas dépenser d'argent. D'autres enfin ne tiennent tout simplement à s'intéresser à ce qui se passe à l'étranger."

M. Johnson a particulièrement insisté sur les dangers, pour les Etats-Unis, d'un "nationalisme économique" au moyen de barrières commerciales. "Tout en tenant compte de notre pays, de nos travailleurs et de nos affaires, a-t-il dit, nous ne devons pas oublier que nous faisons partie du monde. Ce qui se passe chez le voisin, bloc ou continent, nous touche."

Il plaide coupable à l'introduction de 176 livres d'héroïne pure aux Etats-Unis
NEWARK, N.J. (A.F.P.) — Roger Dalouette a déclaré ce matin devant le tribunal de Newark qu'il plaiderait coupable du premier chef d'inculpation le plus long et le plus complet qui l'accuse de l'introduction, avec la complicité de Paul Fournier, de 44 kilos ou 175 livres d'héroïne pure aux Etats-Unis, en avril dernier.

ROMEO MATTE, Commissaire-président.

Avant la mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer, entre les mains du trésorier de la Ville, le montant de la mise à prix, en argent ou par chèque visé; cependant, pour les lots situés rue des Saules ouest, rue des Epinettes, boulevard Montmorency et rue Bergeon, le dépôt sera de \$1,000.00, en argent ou par chèque visé.

Les Diplomates de Québec

pour souligner leur 10e ANNIVERSAIRE DE FONDATION

invitent le public à une **DEGUSTATION DE VINS ET FROMAGES**

Samedi, le 27 novembre à 21h.

ou **Pavillon Wilbrod Bhéer**

Invités d'honneur **LE MAIRE GILLES LAMONTAGNE**

et **M. BOOTS DAY**

Informations: 529-2062

la ville de québec

VENTE A L'ENCHERE DE TERRAINS DE LA VILLE

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'en vertu de résolutions du Comité exécutif et du Conseil de la Ville en date des 15 juillet 1954, 26 novembre 1968, 11 août 1969, 13 octobre 1971 et 3 novembre 1971, les terrains ci-dessous mentionnés seront vendus par enchère publique, mardi le 30 novembre 1971 à dix heures de l'avant-midi (10.00 a.m.), heure normale, dans la Salle du Comité exécutif Hôtel de Ville de Québec.

CADASTRE	RUE	SUPERFICIE APPROXIMATIVE	MISE A PRIX
1033-102	Cloutier, Loretteville	10,820'	\$650.00
2428-5 pte	Boul. Pierre Bertrand, Ville de Vanier	351'	50.00
2428-6 pte			
2431-31 pte	Ruelle, Ville de Vanier	2,205'	175.00
2431-32 pte			
2431-33 pte			
2431-34 pte			
2431-287 pte	Avenue Giguère, Ville de Vanier	2,241'	200.00
2431-288 pte			
2431-289 pte			
428-52 A & B,	Des Saules ouest	3,555'	2,631.00
428-52 A			
429-105			
429-106			
430-11	Des Epinettes	3,272'	2,294.00
430-12			
587-244	Boul. Montmorency	3,906'	4,600.00
566-60 pte	Bergeon, mgle 18me Rue	1,688'	1,500.00
37-25	Loti angle St-Omer, district Les Saules	2,500'	500.00

Avant la mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer, entre les mains du trésorier de la Ville, le montant de la mise à prix, en argent ou par chèque visé; cependant, pour les lots situés rue des Saules ouest, rue des Epinettes, boulevard Montmorency et rue Bergeon, le dépôt sera de \$1,000.00, en argent ou par chèque visé.

Montant de l'adjudication payable comptant au moment de la vente. La Ville se réserve le droit de retirer ces immeubles de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Les conditions de vente seront lues avant la mise à l'enchère. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la division des Bâtisses, chambre 424, Hôtel de Ville de Québec, téléphone 694-6401.

ROMEO MATTE, Commissaire-président.

CO-OP
minipri

POUR des MENUS

FRAIS et SAVOUREUX

Rien de mieux

CAFE INSTANTANE

pot 10 oz

1.29

BISCUITS VIAU

VILLAGE

aussi **VILLAGE**

.54

● AU QUEBEC, NOTRE POISSON EST PARTICULIEREMENT BON ●

CONSUMEZ LES POISSONS DU QUEBEC DE MARQUE

PETONCLES CORVETTE
des Iles de la Madeleine

FILET DE TURBOT CORVETTE

1.95 lb
.65 lb

Disponible dans tous les magasins, saumon frais, du Québec, à prix populaires.

POULET chapon

frais ou congelé

.45

RAISINS ROUGES
"EMPEREUR" des E.-U., Canada No 1
Sucrés

.25

POUR D'AUTRES SPECIAUX, CONSULTEZ LE JOURNAL **CO-OP minipri** LIVRE CHAQUE SEMAINE A VOTRE PORTE

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 20 NOVEMBRE 1971

Meloche trouve Cournoyer plus dur à contenir que tous les Bruins

MONTREAL — (P.C.) — Yvan Cournoyer a réussi le 4e tour du chapeau de sa carrière dans la LNH hier soir en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain facile de 7-2 sur les Golden Seals de la Californie.

Cette poussée lui a permis d'atteindre le plateau de 200 buts à sa 8e saison sous la grande tente.

Pete Mahovich et Marc Tardif ont complété le total des vainqueurs avec deux buts chacun. Peter en était seulement à son 3e but de la saison et Tardif, à son 13e.

J.-C. Tremblay a récolté quatre aides, mais est toujours en quête de son premier but de la saison.

Gerry Pinder a réussi ses 6e et 7e buts de la saison pour les Seals.

Gilles Meloche a quand même effectué 32 arrêts, en compensation de 16 par Ken Dryden.

Le gain a permis aux Canadiens de s'approcher à un seul point du premier rang dans la division Est, détenu par les Rangers, tout en prenant une avance de six points sur Boston, installée au 3e rang.

BUTS

Pete Mahovich a donné une avance de 2-0 aux locaux avec deux buts dans l'intervalle de moins de cinq minutes dans la première période, la deuxième étant réussie pendant une punition à Henri Richard, mais Pinder a réduit la marge pendant la même pénalisation.

Tardif a profité d'une punition rivalisant pour porter le compte à 3-1 à 18:06 du premier engagement.

Cournoyer a compté les deux seuls buts de la 2e reprise, le second pendant une punition à Joey Johnston, des Seals.

Pinder a réussi son 2e filet au tout début de la dernière reprise, puis Tardif a ajouté son 2e à 14:08 avant d'aider Cournoyer à compléter son truce du chapeau à 17:30.

SOMMAIRE

Première période:
1-Montréal: P. Mahovich 2
(Harper) — 10:41
2-Montréal: P. Mahovich 3
(Laperrière, Tremblay) — 14:37
3-Californie: Pinder 6
(Sheehan, Vachon) — 16:01
4-Montréal: Tardif 12
(P. Mahovich) — 18:10
Punitions: Hicke 7:40, Richard M 14:23, Jarrett Cal 18:06.
Deuxième période:
5-Montréal: Cournoyer 9
(Lapointe, F. Mahovich) — 5:03
6-Montréal: Cournoyer 10
(Lapointe, Tremblay) — 19:11
Punitions: Vachon, Cal, P. Mahovich M. mineurs, majeurs, 4:10, J. Johnston Cal 17:51.
Troisième période:
7-Californie: Pinder 7
(Sheehan) — 0:40
8-Montréal: Tardif 13
(Richard, Tremblay) — 14:08
9-Montréal: Cournoyer 11
(Tardif, Tremblay) — 17:30
Punitions: Redmond Cal 3:54, Roberto M 8:23.

Lancers par:
Californie 5 7 6-18
Montréal 11 18 10-29
Gardiens: Meloche, Californie; Dryden, Montréal.
Assistance: 17,400.

Minnesota 5 Pittsburgh 1

PITTSBURGH — (P.A.) — Les North Stars du Minnesota ont pris une avance de six points sur les Penguins de Pittsburgh au 2e rang de la division Ouest de la LNH en les écrasant 5-1 hier soir.

Le vétéran Dean Prentice a compté les 350e et 351e but de sa carrière tandis que Bob Nevin et Jean-Paul Parisé, dans la première période, et Ted Hampson, dans la 2e reprise, complétaient le total des vainqueurs.

Bill Hicke a privé Cesare Maniago d'un blanchissage avec un court lancer au début du dernier engagement.

C'était le 2e gain des Stars aux dépens des Penguins cette saison, ces derniers étant leurs plus sérieux rivaux au 2e rang de la division Ouest, derrière Chicago.

SOMMAIRE

Première période:
1-Minnesota: Nevin 6
(Grant, Hampson) — 9:51
2-Minnesota: Parisé 4
(Goldworthy, Drouin) — 10:26
Punitions: Hextall Pgh 5:12, Hextall Pgh, Gibbs Min, 13:14.
Deuxième période:
3-Minnesota: Prentice 7
(Oliver, Xanne) — 16:24
4-Minnesota: Hampson 1 — 19:33
Punitions: Reid Min 1:19, Prentice Min 5:40, Apps Pgh, Drouin Min, 13:45.
Troisième période:
5-Pittsburgh: Hicke 1
(Lettieri) — 5:03
6-Minnesota: Prentice 8
(Oliver) — 6:10
Punitions: Norris Pgh, mineure double, Parisé Min 6:41, Gibbs Min 7:45, Burns Pgh 11:06, 12:23, Parisé Pgh, Parisé Min 14:40, Gibbs Min, majeure, inconnue, 18:45.
Lancers par:
Minnesota 7 13 9-20
Pittsburgh 9 3 7-21
Gardiens: Maniago, Minnesota; Binkley, Pittsburgh.
Assistance: 5,000.



On m'a bien fourni à la 3e (Cournoyer)

MONTREAL (PC) — L'aillier droit Yvan Cournoyer, des Canadiens de Montréal, a déclaré mardi soir, avant le début du match contre les Golden Seals, qu'il ne songeait aucunement à enregistrer un 200ème but dans la Ligue nationale le soir même.

Mais à l'issue du match que le Canadien a gagné au compte de 7-2, il a admis qu'entre le deuxième et le troisième engagement, la possibilité de réussir l'exploit lui avait souri.

Cournoyer avait enfilé deux buts à la période médiane et il a complété, 2-30 avant la fin du match, son quatrième tour du chapeau en huit saisons avec le Canadien. Il a réussi aussi le même coup son 200ème filet.

Nous n'en avons pas parlé entre la deuxième et la troisième, en remettant continuellement le disque à Cournoyer à la période finale, qu'ils étaient parfaitement au courant de ce 200ème but.

J'ai changé mon style ce soir.

ajoute Cournoyer. "J'étais trop préoccupé par ma défensive lors des derniers matches et mon jeu offensif s'en ressentait."

LES CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE

Division EST									
	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
New York	17	12	1	4	77	38	23		
Montréal	17	12	2	3	71	37	27		
Boston	17	11	4	2	52	29	24		
Toronto	17	4	6	7	42	54	15		
Detroit	18	5	10	3	49	67	13		
Buffalo	18	3	13	3	48	63	13		
Vancouver	19	5	11	3	48	64	13		

Division OUEST									
	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Chicago	17	13	4	0	52	28	26		
Minnesota	17	11	5	1	50	29	24		
Pittsburgh	19	8	9	2	51	51	18		
Philadelphia	16	6	8	2	39	55	14		
Baltimore	18	5	10	3	50	47	17		
St-Louis	16	4	10	2	41	51	10		
Los Angeles	17	3	13	1	38	77	7		

Ligue AMERICAINE

Division EST									
	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Boston	15	12	1	2	60	29	26		
Springfield	14	8	3	3	52	37	19		
N.-Ecosse	16	7	6	3	50	47	17		
Rochester	17	3	14	0	55	62	15		
Providence	18	4	9	5	59	69	13		

Division OUEST

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Hershey	19	13	5	1	106	71	27		
Cincinnati	16	6	4	6	55	56	18		
Cleveland	17	5	7	5	56	59	15		
Baltimore	18	4	7	3	46	64	15		
Richmond	17	4	7	2	26	33	10		
Tidewater	18	3	12	3	41	69	9		

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Cornwall	19	13	1	5	101	52	23		
Drummondville	18	13	4	1	92	67	27		
Québec	17	11	5	1	101	52	23		
Sorel	17	3	14	0	69	60	22		
Shawin	19	10	8	1	77	61	21		
T.-Rivières	19	8	11	0	77	80	16		
Shedden	16	7	8	1	66	74	15		
Verdun	18	5	18	1	72	103	11		
St-Jérôme	16	4	12	0	76	132	8		
Laval	17	1	14	0	66	102	6		

Ligue JUNIOR B DE L'EST

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Ste-Foy	8	7	1	0	58	11	16		
St-Romuald	7	6	1	0	37	20	12		
St-Georges	7	3	4	0	25	14	7		
Montmagny	7	1	4	2	21	44	4		
Levis	8	0	7	1	16	42	1		

Ligue JUNIOR B QUEBEC-PATRIA

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Amqui-Lorette	6	5	0	1	37	25	11		
Grand-Mère	8	5	2	1	52	22	11		
Lorvilleville	5	4	1	0	24	22	10		
Beausport	4	4	1	0	24	22	10		
Rec-Amadou	8	3	4	1	33	39	7		
Pont-Rouge	6	1	3	2	24	40	4		
Dumoulin	7	1	3	3	31	47	3		
St-Raymond	7	0	6	1	26	62	1		

Ligue PROGRESSION

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Castors	4	3	0	1	25	14	7		
Bulldogs	4	2	2	0	27	26	4		
Loups	4	1	2	1	20	22	3		
Aigles	4	1	3	0	25	35	2		



HIER

Ligue NATIONALE
Californie 2, Montréal 7
Detroit 2, St-Louis 2
Minnesota 5, Pittsburgh 1

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Drummondville 7, St-Jérôme 5

Ligue AMERICAINE
N.-Ecosse 2, Boston 4
Cleveland 3, Cincinnati 3

Ligue JUNIOR B DE L'EST
Sainte-Foy 4, Lévis-Lauzon 0

AUJOURD'HUI
Los Angeles à Toronto
Vancouver à Chicago

Ligue AMERICAINE
Springfield à Hershey
Cincinnati à Richmond

LES CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE

Division EST									
	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
New York	17	12	1	4	77	38	23		
Montréal	17	12	2	3	71	37	27		
Boston	17	11	4	2	52	29	24		
Toronto	17	4	6	7	42	54	15		
Detroit	18	5	10	3	49	67	13		
Buffalo	18	3	13	3	48	63	13		
Vancouver	19	5	11	3	48	64	13		

Division OUEST									
	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Chicago	17	13	4	0	52	28	26		
Minnesota	17	11	5	1	50	29	24		
Pittsburgh	19	8	9	2	51	51	18		
Philadelphia	16	6	8	2	39	55	14		
Baltimore	18	5	10	3	50	47	17		
St-Louis	16	4	10	2	41	51	10		
Los Angeles	17	3	13	1	38	77	7		

Ligue AMERICAINE

Division EST									
	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Boston	15	12	1	2	60	29	26		
Springfield	14	8	3	3	52	37	19		
N.-Ecosse	16	7	6	3	50	47	17		
Rochester	17	3	14	0	55	62	15		
Providence	18	4	9	5	59	69	13		

Division OUEST

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Hershey	19	13	5	1	106	71	27		
Cincinnati	16	6	4	6	55	56	18		
Cleveland	17	5	7	5	56	59	15		
Baltimore	18	4	7	3	46	64	15		
Richmond	17	4	7	2	26	33	10		
Tidewater	18	3	12	3	41	69	9		

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Cornwall	19	13	1	5	101	52	23		
Drummondville	18	13	4	1	92	67	27		
Québec	17	11	5	1	101	52	23		
Sorel	17	3	14	0	69	60	22		
Shawin	19	10	8	1	77	61	21		
T.-Rivières	19	8	11	0	77	80	16		
Shedden	16	7	8	1	66	74	15		
Verdun	18	5	18	1	72	103	11		
St-Jérôme	16	4	12	0	76	132	8		
Laval	17	1	14	0	66	102	6		

Ligue JUNIOR B DE L'EST

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Ste-Foy	8	7	1	0	58	11	16		
St-Romuald	7	6	1	0	37	20	12		
St-Georges	7	3	4	0	25	14	7		
Montmagny	7	1	4	2	21	44	4		
Levis	8	0	7	1	16	42	1		

Ligue JUNIOR B QUEBEC-PATRIA

Nouvelles pressions des Américains pour ressouder les deux blocs du tennis

NEW YORK (AFP) — Le comité directeur de la fédération américaine de tennis USLTA se réunit cette semaine à New York afin de trouver une formule de compromis qui évitera la rupture complète entre la Fédération internationale ILTF et le groupe professionnel World Championship Tennis.

Les États-Unis, qui ont déjà tenu un rôle de médiateur entre les deux parties il y a trois ans, entendent ainsi, une nouvelle fois, offrir leurs bons offices pour sauver le tennis mondial instauré en 1968.

Aux termes de la décision prise cet été par la Fédération internationale à la suite d'un différend de calendrier et financier, aucun des 34 joueurs sous contrat — dont les meilleurs du monde — avec la WTC ne sera autorisé à participer, l'an prochain, aux tournois sanctionnés par elle, dont les plus grandes épreuves mondiales Roland Garros, Wimbledon et Forest Hills.

"Nous avons été mandatés par nos membres pour tenter de trouver une formule d'accord afin d'éviter que tout explose l'an prochain", a révélé Bob Colwell, président de l'USLTA.

En recherchant une formule de compromis, la fédération américaine entend parallèlement convaincre l'ILTF que le tennis mondial est indispensable à l'expansion du jeu, qu'elle ne tente aucunement de se substituer à la Fédération internationale en traitant avec le groupe professionnel et que les États-Unis soutiendront toute attitude en faveur de l'action, l'argent et, de là, l'avenir du sport.

Si la Fédération internationale, lors de sa réunion à la fin du mois, à Londres, repousse la tentative américaine de médiation, l'USLTA se réserve la possibilité d'opter pour l'alternative suivante: Se plier aux directives et positions de la Fédération internationale ou se désolidariser de l'ILTF et d'agir pour ce qu'elle jugera le meilleur, en agent indépendant.

"J'espère qu'on n'en arrivera tout de même pas là, a ajouté Colwell, après avoir exposé les possibilités d'une révolte américaine. "Nous pensons que tout le monde se rend compte de l'urgence qui s'impose de

trouver une solution, bien qu'actuellement la situation soit délicate", a-t-il encore dit.

Le président américain a, en conclusion, formulé l'espoir qu'un accord interviendra, permettant aux professionnels sous contrat avec le groupe de Lamar Hunt de participer aux grands tournois.

Réciproquement, l'USLTA demanderait aux professionnels qu'ils autorisent certains

Funérailles vendredi

MONTREAL (PC) — Les funérailles du rédacteur sportif Charles Mayer, qui est décédé vendredi dernier à Paris à l'âge de 70 ans, auront lieu le 19 novembre.

M. Mayer, dont la carrière dans le journalisme a duré presque un demi-siècle et qui a été nommé en mai dernier au Temple de la renommée des sports du Canada, prenait des vacances en France au moment de sa mort.

Originaire de Montréal, il avait été l'un des pionniers de la radiodiffusion en langue française des parties de baseball et de hockey et il était un promoteur des courses de chevaux et de la boxe.

Les funérailles auront lieu à 14 heures à l'église Saint-Pascal de Côte-des-Neiges à Montréal.



Ligue INTERUNIVERSITAIRE Hiver

Sherbrooke 74, Laval 77

Aujourd'hui: MacDonald à Laval

Vendredi: R.M.C. à Sherbrooke

Samedi: Laval à Laval, 2 hres

Kingston à Bishops

LE CLASSEMENT

	PJ	G	P	PP	PC	Pts
McGill	5	4	1	273	330	4
Laval	3	2	1	223	226	4
Loyola	2	2	0	158	132	4
Sir George	1	0	1	64	77	0
Bishops	1	0	1	58	66	0
MacDonald	1	0	1	74	82	0
Sherbrooke	2	0	2	139	170	0
RMC	1	0	1	68	79	0

De but en blanc

PAR REAL LABBE

SOUS LE CIEL D'OAKLAND

Vic Stasiuk n'est pas resté trop longtemps sans emploi et quand le gérant-général des Golden Seals de la Californie, Gary Young, lui a demandé de remplacer Fred Glover, l'ancien pilote des As, n'a pas hésité à donner son consentement. Vic avait été limogé par les Flyers, même si son équipe avait connu une saison relativement bonne, mais probablement que ses mérites envers certains joueurs canadiens-français lui ont valu d'être engagé.

Vic a quitté en vitesse sa ferme, à Lethbridge, pour rejoindre les Seals et il a disputé son premier match à Vancouver. "Ca n'allait pas trop bien, car nous avons pris une avance de 4-1 et les Canucks l'ont finalement emporté 9-6. Mais je suis quand même satisfait de la tenue de mes joueurs. Il est vrai que Vadnais a été blessé et je te dis que ça paraît quand il n'est pas là".

Stasiuk prétend que ce qui lui manque, c'était une couple de joueurs plus gros, et le gérant Gary Young tente d'en obtenir. "Nous n'avons pas beaucoup de poids et deux athlètes plus gros et plus robustes nous aideraient énormément". Naturellement, les Seals alignent plusieurs jeunes et il est très difficile pour l'entraîneur, de leur donner un fini tout de suite. Stasiuk aura une tâche ingrate à remplir et il est à espérer que Charles O. Finley aura la patience d'attendre.

C'est tout un nouveau mode de vie pour Vic, qui était habitué à faire partie du bureau de direction, et qui se retrouve maintenant avec la seule fonction d'entraîneur. "Je n'ai pas encore rencontré M. Finley depuis que je suis à Oakland, mais je n'ai pratiquement pas d'affaire dans le bureau". On sait qu'à Québec et à Philadelphie, Vic devait s'occuper beaucoup du travail de bureau et d'ailleurs, il aimait ça.

La surprise la plus agréable pour lui, jusqu'ici, est la tenue de Gilles Meloche, le gardien de buts qui a épaulé tout le monde, avec sa sensationnelle performance contre les Bruins. "Il est extraordinaire, a dit Vic, il a de bons réflexes, couvre bien ses angles et surtout reste debout. J'espère qu'il va continuer dans cette voie. D'ailleurs, je lui ai fait comprendre qu'il était préférable d'avoir une bonne attitude, car c'est en travaillant fort que l'argent rentrera dans ses poches. Et il vaut mieux se promener en Cadillac qu'en motocyclette, n'est-ce pas?"

C'EST CE QU'IL FALLAIT

Vous avez vu (si non, vous en avez entendu parler) ce que les Remparts ont fait aux Bruins de Shawinigan et aux Rangers de Drummondville, en fin de semaine. Ils n'en ont fait qu'une bouchée et c'était plutôt un contraste avec la performance qu'ils avaient affichée à Sorel, contre les Eperriers, jeudi dernier. La comparaison serait au désavantage des Remparts et par une bonne marge. Comment expliquer ce revirement si soudain? Ce n'est certes pas parce que les joueurs ont remarqué qu'ils avaient mal paru contre les troupiers de Ghyslain Delage, car il est arrivé depuis le commencement de la saison, que les Remparts aient très mal joué et ils n'avaient pas réagi.

Pour moi, ce qui a fait toute la différence, ce fut le courage de Pierre Roy. Les Remparts avaient besoin d'un leader et ils l'ont retrouvé en Pierre Roy, le capitaine. Il a manqué quelques matches à cause d'une blessure à l'épaule et ce qu'il a vu à Sorel, jeudi, l'a sûrement humilié. Il avait accompagné ses coéquipiers dans le pays du Survenant et il aurait sûrement voulu leur aider.

Vendredi soir, contre Shawinigan, Pierre est devenu le leader qu'on attendait et dès son arrivée sur la glace, il a bousculé rondement, fonçant sur l'adversaire. Son courage est sans limite et quand il est sur la glace, il n'y a pas beaucoup de joueurs qui osent s'y frotter. Quand il va dans les coins, il est pratiquement seul, personne n'osant l'approcher. Ce que son pilote Maurice Filion admire le plus chez lui, c'est que lorsqu'il commet une bêtise, il met deux fois plus de cœur pour la racheter.

On l'a vu aller encourager chaque joueur, particulièrement les nouveaux-venus et à plusieurs reprises, le gardien de buts. Sa détermination a servi à réveiller plusieurs de ses coéquipiers qui sommeillaient dans l'indifférence la plus totale, depuis le commencement de la saison, et les autres équipes n'ont pas fini d'en voir de toutes les couleurs, d'ici la fin de la saison. Je doute fort que le National de Laval répète son exploit.

Les hommes de Maurice Filion ont appris une chose: Quand ils montrent de l'agressivité, quand ils bousculent rondement, ils sont les plus forts du circuit Bob Lebell. Mais quand ils ne montrent aucun enthousiasme, ils ne sont pas meilleurs que les autres clubs.

EN RACCOURCI...

Les activités sportives au CEGEP de Lévis-Lauzon vont bon train et ce soir, trois équipes sont à l'œuvre. Au hand-ball, l'équipe du CLL rendra visite au CEGEP de Ste-Foy, et au basketball masculin, les mêmes collègues se rencontrent. Chez les femmes, au basketball, c'est le CLL qui reçoit le Ste-Foy. Jacques Locks a recommencé à patiner et à s'entraîner avec ses coéquipiers. Maurice Filion espère bien qu'il pourra prendre part au match de vendredi, à Verdun. Le joueur le plus amélioré dans l'organisation des Remparts, est certes l'arrière-garde Gilles Lupien. Encore hier, lors de la rencontre du Couillard, contre le Lévis-Lauzon, il a exécuté de belles pièces de jeu. Incidemment, les hommes de Martin Madden ont réussi un deuxième blanchissage, cette saison, au compte de 4-0. Plusieurs joueurs du Lévis-Lauzon y gagneraient certes à se couper les cheveux et à se faire la barbe. Ils ne donnent pas l'allure d'une équipe disciplinée.

Dans la Ligue Américaine de Hockey, la rivalité entre les Braves de Boston et les Reds de Providence, a eu des échos heureux aux guichets du vieux Garden de Boston. Lors du dernier match entre les deux équipes, il y avait 14,031 spectateurs. Il y avait sûrement une grosse foule venant de la capitale du Rhode-Island. Il paraît que c'est tout un spectacle de voir évoluer les deux joueurs de 6'9", des Redmen de McGill, au basketball. Ils seront à Québec, le 22 janvier.

Gros échange entre St-Jérôme et Sherbrooke

SAINT-JEROME (PC) — Les Rangers de Drummondville ont vaincu les Alouettes de Saint-Jérôme au compte de 7-5 hier soir devant 1,844 spectateurs.

Marcel Lapierre, avec deux buts, Jean Touchette, Michel Plante, Serge Roch, Pierre Henry et Denis Patry ont été les compteurs des Rangers.

Serge Loiselle a également enfilé deux buts pour les Alouettes, Marc Goulet, Maurice Desfossez et René Lambert ont réussi les trois autres points des perdants.

ECHANGES

Les Alouettes de St-Jérôme et les Castors de Sherbrooke ont complété une importante transaction hier. Les Alouettes ont acquis les services du gardien de buts Yvon Pouliot, de l'ailler gauche Marcel Charette et du centre Michel Lefebvre. En retour, les Castors ont reçu le défenseur Marc Goulet et l'ailler droit Réjean Simard. Le centre de l'échange est Yvon Pouliot qui devait partager la tâche avec deux autres cerbères à Sherbrooke.

Un autre échange a eu lieu entre les Maple Leafs de Verdun et les Eperriers de Sorel. Le défenseur Sylvain St-Pierre est passé des Leafs aux Eperriers en retour du centre Louis Fontaine. Ce sont deux joueurs âgés de 16 ans.

Encore les Braves

BOSTON (PA) — Doug Roberts, avec deux buts, Gary Peters et Nick Beverly ont conduit les Braves de Boston à un gain de 4-2 sur les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse dans un match de la LAH disputé devant 12,224 amateurs.

Germain Gagnon et Chuck Aranson ont déjoué le gardien Daniel Bouchard, des Braves, qui a effectué 37 arrêts en portant sa fiche à 91-2 cette saison.

Coup de théâtre Marcotte et Cantin seraient disposés à se battre bientôt

Par Jacques Revelin

Contrairement à tout ce qui a été dit et écrit, l'affrontement souhaité et qui s'imposait de plus en plus aura lieu prochainement, même très bientôt. Un combat entre Reynald Cantin et Fernand Marcotte n'est plus impossible car on a finalement réalisé que les petites histoires à dormir debout ridiculisaient une situation trop confuse.

Une semaine après avoir annoncé que Marcotte ne dispute-

rait pas un combat important avant la mi-janvier, ses conseillers ont reconvoqué ce midi les journalistes québécois pour qu'ils soient les témoins de la signature d'un combat en vertu duquel Marcotte et Cantin se rencontreraient face à face dans une arène le 6, le 7 ou le 8 décembre, afin que tout le monde sache qu'il est le meilleur des deux. Voilà un heureux développement qui mettra fin à une querelle fort détestable opposant deux pigistes de la même ville et forçant les supporters de l'un à détester l'autre, au point



Favori à sept contre un pour triompher de Buster Mathis ce soir à Houston, Mohammed Ali a répété un de ses stunts publicitaires préférés durant l'entraînement en "forçant" ses seconds à l'empêcher d'écraser immédiatement la montagne. Ce combat sera vu au Capital ce soir en même temps que la demi-finale opposant George Chuvalo à Cleveland Williams. (Téléphoto: U.P.I.)

Les 280 livres de Buster Mathis ne pèseront pas lourd devant Cassius

HOUSTON, Texas (AFP) — Cassius Clay, résigné à se passer d'une revanche avec Joe Frazier, et, donc, du titre mondial des poids lourds, aborde sereinement une nouvelle et lucrative étape de sa carrière en affrontant Buster Mathis, un énorme Noir de 280 livres, en 12 reprises à l'astrodome de Houston, ce soir.

Mohamed Ali disputera ainsi, sans risques apparents, mais pour la coquette somme de \$300,000, son trente-troisième combat, le cinquième depuis qu'il a été autorisé à revenir à la boxe en octobre l'an dernier.

"En boxant souvent, contre tous les adversaires qui se présentent, non seulement je gagne de l'argent sans l'aide de

Frazier, mais je gagne l'estime populaire et c'est ce qui compte pour moi plus que le titre", assure Clay à qui Frazier, le champion du monde, son seul vainqueur, ne semble pas vouloir accorder de revanche avant 1973 ou 1974.

Face à un adversaire qui, n'ayant pas boxe depuis deux ans et demi, souffrira évidemment de manque de ring. Ali devrait signer une nouvelle victoire avant la limite — sa vingt-septième — même si Mathis n'a pas totalement perdu la mobilité et la rapidité qui en faisaient un phénomène pour un homme de son poids.

Agé de 27 ans, de taille légèrement supérieure à son adversaire, le gigantesque Mathis fut, comme Clay, battu

pour la première fois par Frazier. Alors qu'il menait sensiblement aux points, il fut mis K.O. au 11e round de leur rencontre de 1968 qui valut au vainqueur une portion du titre mondial retiré à Ali.

"C'est un nouveau Buster Mathis que vous allez découvrir mercredi. J'ai pris conscience de mes possibilités et je suis prêt pour causer une grande surprise", se vante le New-Yorkais qui compte deux succès amateurs sur Frazier et qui abandonna la boxe en mars 1969 après sa défaite contre Jerry Quarry, bloquant son palmarès professionnel à 29 victoires et deux défaites.

Clay favori

En dépit de son assurance et du fait qu'il a fait descendre son poids de plus de 50 livres, il est peu probable que Mathis confirmera ses propres pronostics. Clay, battu par Frazier, mais vainqueur de Quarry, Bonavena et Ellis avant la limite et en moins d'un an, s'améliore à chaque combat en vitesse, en puissance et surtout en jambes, même si celles-ci ne lui permettent jamais plus sa mobilité d'antan.

Jerry Quarry arrête net les ambitions d'un triple champion

LONDRES (AFP) — Quelques 64 secondes ont suffi au poids lourd américain Jerry Quarry pour battre le champion d'Europe, du Commonwealth et de Grande-Bretagne de la catégorie, l'Anglais Jack Bodell hier soir au cours de la réunion de boxe qui s'est déroulée à l'Empire Pool de Wembley en présence d'une nombreuse assistance.

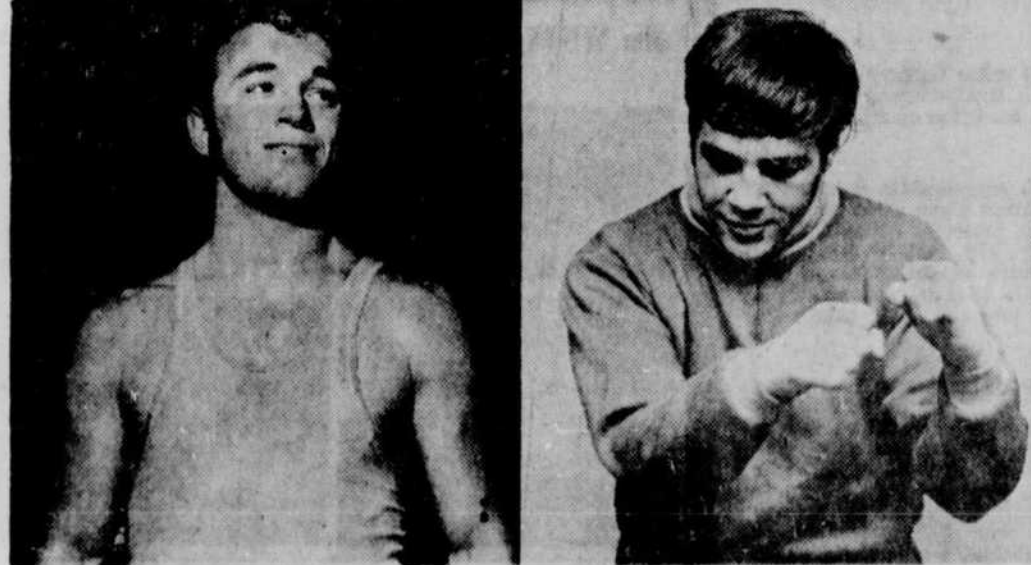
Foudroyé d'un magistral crochet du droit à la pointe du menton, Bodell tenta bien de se relever, mais retomba inanimé sur le ring, immédiatement battu par K.O. à la première reprise d'un combat prévu en 10.

A LA TOUR — A 8½ HEURES P.M.



C'est l'herculeen Jos Ledue qui a réussi à triompher de tous ses adversaires, soit en l'occurrence Abdullah, Mombert, Dubois et Mr. "X" au cours d'une finale que les amateurs n'ont presque jamais vue. Rocha, Rougeau et Brito ont dû se surpasser eux aussi afin d'en arriver à ce verdict, et la foule qui remplissait l'amphithéâtre de La Tour défilait de joie en face d'une telle tournure. C'est encore Jos Ledue qui fera les frais de la grande finale cette semaine et Mr "X" aura fort à faire s'il désire triompher. Une semi-finale par équipes entre Baillargeon et Rocha aura ajoutant, mais pas en décembre. Je préfère janvier ou février.

Le vainqueur à déclarer que c'était une des victoires les plus faciles de sa carrière. "Mais pas tout à fait la plus facile, car j'en ai gagné deux encore plus rapidement que celle-ci",



Fernand MARCOTTE — Reynald CANTIN

Les résultats
à Blue Bonnets

COURSE NO 1
TROT — Bourse \$1,500.
No 1 Katsy Bert (G. Gendron) 3:50
2:50 — No 7 Last Resort (C. Bérière) 4:30 4:40 — No 2 Soudage
Rodney (M. Turcotte) 4:40.
Ont aussi couru: Sherbrooke Way,
Serenade, Wauhella, Trusty Diller,
Felix Stepper.

TEMPS: 33.2, 1.06.1, 1.36, 2.10.4
COURSE NO 2
AMBLE — Bourse \$1,500.
No 1 More Over (R. Gendron) 3:50
2:30 2:50 — No 4 Ubbie Diamond (S.
Grise) 3:30 2:50 — No 6 Adios Unitus
(Don Filion) 2:40.

Ont aussi couru: Carney Hanover,
Glen Hanover, Glen Cairn, Fanny
Thought, Brown Plute.
Retiré: No 3 Down.

TEMPS: 31, 1.04.2, 1.36.3, 2.10.1
PARI-DOUBLE — 1-7 — \$22.30

COURSE NO 3
AMBLE — Bourse \$1,500.
No 8 Lively Pick (M. Picard) 2:50
2:30 — No 10 — No 3 Lady
(R. Seaman) 4:00 3:50 — No 3 Lady
Fair (S. Grise) 2:50.

Ont aussi couru: Ohio Kay, George
Jewel, Don Dooley, Corbodes,
Windy Todd.

TEMPS: 30.4, 1.05, 1.35.4, 2.07.3
COURSE NO 4
TROT — Bourse \$1,500.
No 1 Abe Scott (R. Dufour) 4:20
3:50 — No 6 Mighty Hoot (A. De-
guise) 3:50.

Ont aussi couru: Drummond Shot,
Lee Tag, Ricki, H. Steenlin, Mir,
Earnscliff, Liberator Hanover.

TEMPS: 32, 1.05, 1.37.1, 2.09.4
QUINELLA — 1-6 — \$110.20

COURSE NO 5
AMBLE — Bourse \$1,500.
No 6 Dr. Jones (K. Waples) 3:50 3:10
2:30 — No 4 Mountain Captain (C.
Crockett) 4:10 3:00 — No 5 Georgia
Barnum (S. Grise) 3:00.

Ont aussi couru: Lady Manor,
Becket, Red Colby, Sigurd.

TEMPS: 31.4, 1.07, 1.37.4, 2.08.2
COURSE NO 6
TROT — Bourse \$1,500.
No 7 Jonathan D. (J. S. Guay) 20:50
19:50 — No 2 Uncle Art (M. Turcotte)
4:00.

Ont aussi couru: Raddy Camp,
Scotty Hill, Laverne Fleming, Avalon
Jo Jo, Zarin Mars, Jack Flash.

Retiré: No 9 Tician.
TEMPS: 31.4, 1.05, 1.37.2, 2.09.2
QUINELLA — 3-7 — \$23.00

COURSE NO 7
AMBLE — Bourse \$1,500.
No 4 Armbr Gmlet (K. Waples)
3:30 3:00 2:50 — No 2 Creekside Jason
(B. Kennedy) 3:40 3:10 — No 5 Heine
Travel (J. P. Charron) 3:50.

Ont aussi couru: Mar Mic Direct,
Porky Hanover, Howard Mir, Petula
Lecell, Lew James.

TEMPS: 31.1, 1.04.1, 1.36.3, 2.08
COURSE NO 8
AMBLE — Bourse \$1,500.
No 2 Rapid Henry (A. St-Amour)
3:50 3:00 — No 3 Beta Ray (G. Gen-
dron) 3:30.

Ont aussi couru: Patrick Vic, Rus-
ty Moko, Brookly Jean, Honey Rain,
Frost Free, Duffys Bet, Green
River Dahn.

TEMPS: 31.1, 1.04.1, 1.34.3, 2.05.4
QUINELLA — 2-3 — \$32.80

COURSE NO 9
AMBLE — Bourse \$1,500.
No 2 The Goat (J. Martineau) 20:50
19:50 2:30 — No 3 Stone With (S.
Grise) 3:50 3:10 — No 7 Jet Mar Mic
(N. Bardier) 4:00.

Ont aussi couru: Newstar Mir,
Linda Bayama, Key Pebble, Minnie,
Minnie, Bux Mont, Lide.

TEMPS: 31, 1.05, 1.35.4, 2.06.2
COURSE NO 10
AMBLE — Bourse \$1,500.
No 1 Senator (J. Gendron) 3:50
3:00 2:50 — No 9 Nite Song (N.
Tremblay) 3:50.

Ont aussi couru: Yvonne Coloniale,
Byrd Time, Opeongo, Ace Boom, E-
ternal Margaret, Miss Adios Wind,
Epi Time.

TEMPS: 30.3, 1.03.3, 1.35.2, 2.06.4
EXACTA — 1-9 — \$43.70

Les inscrits
à Blue Bonnets

MERCREDI
COURSE NO 1
TROT — Bourse \$1,500.
1-Cleaver Coin (J. P. Charron) 5-2
2-La Flamme (MacGregor) 3-1
3-Bernies Boy 4-1
4-Andrew Hanover (A. Hanna) 9-2
5-Unitas (J. Cyrenne) 3-1
6-Demon Lobell (C. Pelletier) 6-1
7-Flicka Express (G. Garmsey) 8-1
8-Confused Mir (A. Deguise) 10-1

COURSE NO 2
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Adios Glove (M. Lachance) 5-2
2-Caddy Book (A. Boucher) 3-1
3-Lalizer (W. Bourgon) 4-1
4-Joséale Scottie (Grandmaison) 9-2
5-My Partner (Bourgeois) 3-1
6-Verdon Hanover (J. Hébert) 6-1
7-Consu Richelle (Samson) 5-2
8-Mr. Waters (D. White) 8-1
9-Annie Topfield (S. Bouchard) 10-1
10-Winning Ace (N. Bardier) 3-1
Ace Dean (G. Lacharité) 3-1

COURSE NO 3
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Bare Foot Boy (R. Côté) 5-2
2-Monawak Adios (N. Tremblay) 3-1
3-Centennial Judge (J. Cyrenne) 4-1
4-Northwood Garwin (Bouchard) 9-2
5-Direct Stepper (C. Savignac) 9-2
6-Good Doer (K. Waples) 6-1
7-Zeise Zam (P. Quillet) 3-1
8-Mountain Century (C. Crockett) 8-1

COURSE NO 4
TROT — Bourse \$1,500.
1-Wyncrest Tom 5-2
2-Sherman Alex (MacGregor) 3-1
3-Dandy Lobell (Gendron) 7-2
4-Frig (A. Hanna) 4-1
5-Phyllis Frost (D. Strader) 3-1
6-Lady Ciro (A. Bédard) 3-1
7-Leland's Rose (Carmichael) 8-1
8-Deimer Hanover 8-1
9-Capri Mir 10-1

COURSE NO 5
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Marien Sougier (A. Deguise) 5-2
2-Follow Abe (M. Lachance) 3-1
3-Stew McGoo (B. Kennedy) 4-1
4-Archer Hanover (A. Hanna) 9-2
5-Symbol Hawk (D. White) 9-2
6-Mighty Mir (S. Grise) 6-1
7-Triumph Hanover (Desjardins) 8-1
8-Honestrich Sue 10-1

COURSE NO 6
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Belle of Campana (A. Bédard) 5-2
2-Scottish Express (Turcotte) 3-1
3-Linelight N. (D. Filion) 4-1
4-Consensus Count (Lachance) 9-2
5-Ray's Valley Song (Brousseau) 5-1
6-Master Brown (S. Grise) 6-1
7-Snowman Peto (P. Robillard) 8-1
8-Beatie Mir (C. Grenier) 9-1
9-The Grey Tyecon (A. Boucher) 10-1
10-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 7
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Easter Dancer (M. Lachance) 5-2
2-Imprévis (A. Boucher) 3-1
3-Spangler Frost (W. Bourgon) 9-2
4-F.W. Adios (R. Bardier) 9-2
5-Deo Herbert (J. G. Brousseau) 3-1
6-Little Ford (C. Côté) 6-1
7-Margie Victoria 3-1
8-Twin City Adios (S. Grise) 10-1
9-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 8
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Mountain Haver (Laverneche) 5-2
2-Vital Hanover (D. Plouffe) 3-1
3-Sylvie Bunter (A. Deguise) 4-1
4-Golden Michele (F. Nadeau) 9-2
5-Hal J. Drummond (R. Samson) 5-1
6-Mosby Hanover (M. Héroux) 6-1
7-The Florentine (F. White) 8-1
8-Judy Khop (K. Carmichael) 8-1
9-Armbr Julep (Petraehuck) 10-1
10-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 9
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier) 5-2
2-Armbr Julep (Petraehuck) 3-1
3-Jimmy Craig (A. Boucher) 9-2
4-Lenox Valley (S. Grise) 9-2
5-Miss Lady Byrd 7-2
6-Mark Herbert (M. Lefebvre) 8-1
7-Teddy Nan (J. MacGregor) 6-1
8-Cyclone Queen (Martineau) 8-1
9-Bebe Norris 8-1

COURSE NO 10
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Mr. Centennial (J. MacGregor) 2-1
2-Best of Mir (Y. Gendron) 2-1
3-Consensus Mir (M. Dostier) 4-1
4-Password Lobell (R. Dufour) 4-1
5-Duncan (A. Hanna) 6-1
6-Peachy Richelle (Normandin) 6-1
7-Fitop (G. Lacharité) 8-1
8-Leight Express (R. Maste) 8-1
9-Hela Legend (D. Lacharité) 10-1
10-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 11
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Mr. Hoff (B. Laverneche) 5-2
2-Mountain Haver (Laverneche) 3-1
3-Vital Hanover (D. Plouffe) 3-1
4-Sylvie Bunter (A. Deguise) 4-1
5-Golden Michele (F. Nadeau) 9-2
6-Hal J. Drummond (R. Samson) 5-1
7-Mosby Hanover (M. Héroux) 6-1
8-The Florentine (F. White) 8-1
9-Judy Khop (K. Carmichael) 8-1
10-Armbr Julep (Petraehuck) 10-1
11-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 12
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Easter Dancer (M. Lachance) 5-2
2-Imprévis (A. Boucher) 3-1
3-Spangler Frost (W. Bourgon) 9-2
4-F.W. Adios (R. Bardier) 9-2
5-Deo Herbert (J. G. Brousseau) 3-1
6-Little Ford (C. Côté) 6-1
7-Margie Victoria 3-1
8-Twin City Adios (S. Grise) 10-1
9-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 13
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Mountain Haver (Laverneche) 5-2
2-Vital Hanover (D. Plouffe) 3-1
3-Sylvie Bunter (A. Deguise) 4-1
4-Golden Michele (F. Nadeau) 9-2
5-Hal J. Drummond (R. Samson) 5-1
6-Mosby Hanover (M. Héroux) 6-1
7-The Florentine (F. White) 8-1
8-Judy Khop (K. Carmichael) 8-1
9-Armbr Julep (Petraehuck) 10-1
10-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 14
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Mr. Centennial (J. MacGregor) 2-1
2-Best of Mir (Y. Gendron) 2-1
3-Consensus Mir (M. Dostier) 4-1
4-Password Lobell (R. Dufour) 4-1
5-Duncan (A. Hanna) 6-1
6-Peachy Richelle (Normandin) 6-1
7-Fitop (G. Lacharité) 8-1
8-Leight Express (R. Maste) 8-1
9-Hela Legend (D. Lacharité) 10-1
10-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 15
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Mr. Hoff (B. Laverneche) 5-2
2-Mountain Haver (Laverneche) 3-1
3-Vital Hanover (D. Plouffe) 3-1
4-Sylvie Bunter (A. Deguise) 4-1
5-Golden Michele (F. Nadeau) 9-2
6-Hal J. Drummond (R. Samson) 5-1
7-Mosby Hanover (M. Héroux) 6-1
8-The Florentine (F. White) 8-1
9-Judy Khop (K. Carmichael) 8-1
10-Armbr Julep (Petraehuck) 10-1
11-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 16
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Easter Dancer (M. Lachance) 5-2
2-Imprévis (A. Boucher) 3-1
3-Spangler Frost (W. Bourgon) 9-2
4-F.W. Adios (R. Bardier) 9-2
5-Deo Herbert (J. G. Brousseau) 3-1
6-Little Ford (C. Côté) 6-1
7-Margie Victoria 3-1
8-Twin City Adios (S. Grise) 10-1
9-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 17
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Mountain Haver (Laverneche) 5-2
2-Vital Hanover (D. Plouffe) 3-1
3-Sylvie Bunter (A. Deguise) 4-1
4-Golden Michele (F. Nadeau) 9-2
5-Hal J. Drummond (R. Samson) 5-1
6-Mosby Hanover (M. Héroux) 6-1
7-The Florentine (F. White) 8-1
8-Judy Khop (K. Carmichael) 8-1
9-Armbr Julep (Petraehuck) 10-1
10-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 18
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Mr. Centennial (J. MacGregor) 2-1
2-Best of Mir (Y. Gendron) 2-1
3-Consensus Mir (M. Dostier) 4-1
4-Password Lobell (R. Dufour) 4-1
5-Duncan (A. Hanna) 6-1
6-Peachy Richelle (Normandin) 6-1
7-Fitop (G. Lacharité) 8-1
8-Leight Express (R. Maste) 8-1
9-Hela Legend (D. Lacharité) 10-1
10-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 19
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Mr. Hoff (B. Laverneche) 5-2
2-Mountain Haver (Laverneche) 3-1
3-Vital Hanover (D. Plouffe) 3-1
4-Sylvie Bunter (A. Deguise) 4-1
5-Golden Michele (F. Nadeau) 9-2
6-Hal J. Drummond (R. Samson) 5-1
7-Mosby Hanover (M. Héroux) 6-1
8-The Florentine (F. White) 8-1
9-Judy Khop (K. Carmichael) 8-1
10-Armbr Julep (Petraehuck) 10-1
11-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 20
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Easter Dancer (M. Lachance) 5-2
2-Imprévis (A. Boucher) 3-1
3-Spangler Frost (W. Bourgon) 9-2
4-F.W. Adios (R. Bardier) 9-2
5-Deo Herbert (J. G. Brousseau) 3-1
6-Little Ford (C. Côté) 6-1
7-Margie Victoria 3-1
8-Twin City Adios (S. Grise) 10-1
9-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

COURSE NO 21
AMBLE — Bourse \$1,500.
1-Mountain Haver (Laverneche) 5-2
2-Vital Hanover (D. Plouffe) 3-1
3-Sylvie Bunter (A. Deguise) 4-1
4-Golden Michele (F. Nadeau) 9-2
5-Hal J. Drummond (R. Samson) 5-1
6-Mosby Hanover (M. Héroux) 6-1
7-The Florentine (F. White) 8-1
8-Judy Khop (K. Carmichael) 8-1
9-Armbr Julep (Petraehuck) 10-1
10-Eliz. W. Diamond (J. P. Gauthier)

Gilles Houde met les
points sur les "i" au
maire de Shawinigan

Le responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, Gilles Houde, s'est élevé avec véhémence mardi contre l'ultimatum que vient de lui servir le maire de la ville de Shawinigan au sujet de la tenue des Jeux d'hiver du Québec.

On sait que le maire Dominique Grenier a fait tenir, lundi, au gouvernement, un télégramme de six pages dans lequel il menace de retirer la candidature de Shawinigan pour la tenue de ces Jeux, s'il n'avait pas

reçu mardi, à 15h, une réponse positive à une demande de subvention de \$471,000. Le maire compte sur cette subvention pour l'aménagement d'une piste de luge, d'une piste de ski de fond, d'un tremplin de ski de 70 mètres et d'un arène.

Quant à la possibilité que les Jeux d'hiver puissent être tout simplement annulés, Houde a tenu à préciser à l'Assemblée nationale que ce ne serait que les finales qui seraient compromises, à supposer qu'une autre ville ne puisse relever à temps le défi.

Dans ces circonstances, les éliminatoires auraient tout de même lieu dans chacune des 15 régions du Québec, comme cela s'est fait la première année, a-t-il précisé.

22 épreuves

"Contrairement à ce qui a été affirmé, ajoute Houde, les Jeux du Québec d'hiver ne sont aucunement compromis si les aménagements sportifs demandés par la ville de Shawinigan ne sont pas réalisés. Il s'agit tout simplement de retirer trois épreuves sur un programme qui en contient 25.

Le responsable du Haut-Commissariat ne comprend d'ailleurs pas les exigences du maire Grenier, puisque la Corporation des Jeux du Québec, or-

ganisme autonome de qui relève l'organisation et l'administration des Jeux du Québec, a, selon lui, clairement établi qu'il n'est pas question d'accorder à une ville aucune subvention pour fins d'immobilisation pour la tenue des Jeux.

Au député de Saint-Maurice, Philippe Demers, qui demandait comment il se faisait que Rivière-du-Loup avait reçu diverses subventions à l'occasion des Jeux d'été de 1971, Houde a répliqué qu'il s'agissait d'une toute autre affaire.

Piscine

A Rivière-du-Loup, la ville a bénéficié de subventions dans le cadre du programme de l'Office de développement de l'Est du Québec, a précisé Houde.

D'autre part, il a reconnu que cette dernière avait reçu en fait environ \$200,000 du ministère de l'Éducation, mais il s'agissait de la construction d'une piscine dans un Cégep, immobilisation déjà prévue par le ministère bien avant l'annonce des Jeux d'été.

"Le télégramme que nous avons reçu sent l'envie à plein nez", devait lancer Houde, tout en rappelant que le gouvernement avait pourtant bien posé le problème devant les intéressés, lors d'une réunion tenue le vendredi dernier.

Réplique à l'ultimatum

1. En réponse à l'ultimatum lancé par la ville de Shawinigan au sujet d'une demande de subvention de l'ordre de \$471,000.00 pour la construction d'un arène, d'une piste de luge, d'une piste de ski et d'un tremplin pour le saut en ski, je tiens à apporter les précisions suivantes :

Il était entendu, avant que la ville de Shawinigan soit choisie pour la tenue des Jeux d'Hiver du Québec 1972, que le ministère de l'Éducation, par l'entremise du Haut-Commissariat, n'apporterait aucune assistance financière pour fins d'immobilisation.

A la demande même des différents organismes de loisirs et de sports et de la Corporation des Jeux du Québec, une demande de subvention de l'ordre de \$600,000.00 a été accordée pour l'organisation et l'administration des Jeux d'été 1971 et d'hiver 1972 du Québec.

Un montant de \$225,000.00 sur cette subvention servira à l'organisation des Jeux du Québec d'hiver 1972 incluant les compétitions finales qui doivent se tenir à Shawinigan.

2. Je dois préciser que le gouvernement n'a aucunement été consulté pour l'élaboration des programmes des Jeux du Québec et que la responsabilité pour le choix de la ville hôte dépend entièrement de la Corporation des Jeux du Québec qui est une corporation privée sans but lucratif et autonome.

3. Contrairement à ce qui a été affirmé, les Jeux du Québec d'hiver ne sont aucunement compromis si les aménagements sportifs demandés par la ville de Shawinigan ne sont pas réalisés. Il s'agit tout simplement de retirer trois (3) épreuves sur un programme qui en contient vingt-cinq (25) au total.

4. De plus, le concept même des Jeux du Québec exige que toute compétition finale soit précédée par des compétitions régionales, or ces compétitions finales pour lesquelles la ville de Shawinigan demande des équipements ne seront pas précédées de ces compétitions régionales; c'est-à-dire les compétitions de luge et celles du saut en ski.

5. A la suite d'une discussion avec les autorités de la ville de Shawinigan, il avait été convenu que leur demande serait étudiée dans le cadre des ententes possibles avec l'Office de Planification et de Développement du Québec et certaines autres unités administratives du gouvernement. Sans attendre la réponse que nous devons leur formuler, les autorités de la ville de Shawinigan ont préféré lancer un ultimatum.

6. Il est évident que le gouvernement ne cédera pas au chantage exercé par la ville de Shawinigan et que de toute façon je peux assurer les sportifs du Québec que les Jeux du Québec auront lieu.

LE TRAIN DU CIRQUE



L'année 1971 marque le centième anniversaire du transport ferroviaire appliqué au service du cirque. Le premier cirque à avoir utilisé la voie ferrée pour ses déplacements fut celui de P.T. Barnum, l'ancêtre direct du célèbre Ringling Brothers and Barnum & Bailey. Le PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE possède deux trains privés qui servent au transport des deux spectacles qui sillonnent l'Amérique du Nord de long en large. C'est le seul cirque au monde qui est assez grand pour voyager en utilisant son propre train. Le train qui transporte la 101ème édition jusqu'à Québec est composé de 30 wagons dont la longueur est le double de celle des wagons ordinaires. Un tiers environ des wagons est utilisé pour le personnel du cirque, un autre tiers pour les animaux et le reste pour le transport de la quantité inépuisable d'équipement... accessoires, cordages, etc... indispensable à la présentation du PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE, au Colisée de Québec, du 16 au 21 novembre.



L'Association régionale de volleyball de Québec organise un stage de perfectionnement pour les entraîneurs de la région. Il s'agit d'un stage de premier degré et en conséquence, il n'est pas nécessaire de posséder une expérience comme entraîneur pour y être admis. Au programme, les responsables Robert Lavoie et Michel Gagnon de la Fédération provinciale discuteront d'échauffement spécifique, des diverses actions individuelles du jeu, de l'aspect collectif du jeu et des règlements. Les candidats devront ensuite répondre à un examen écrit.

Ce stage se tiendra les 20 et 21 novembre à la polyvalente de Charlesbourg, 800 Place Sorbonne. L'inscription se fera sur place le matin du 20 à 8h30. Chaque candidat doit apporter un ballon et porter le vêtement nécessaire pour évoluer en jeu. Le coût est de \$15 et ceux qui réussiront, se verront attribuer une attestation officielle d'entraîneur 1er degré de la fédération provinciale.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Marc-André Girard à 628-1550 ext. 55 ou 661-6491.

REUNION

Il y aura réunion de l'Association régionale de volleyball jeudi le 18 novembre à 19h30 à la salle 1110 du Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'Université Laval.

L'association est très désireuse de rencontrer tous ceux qui s'occupent de volleyball dans la région soit comme joueur, entraîneur ou organisateur. Tous sont cordialement invités.

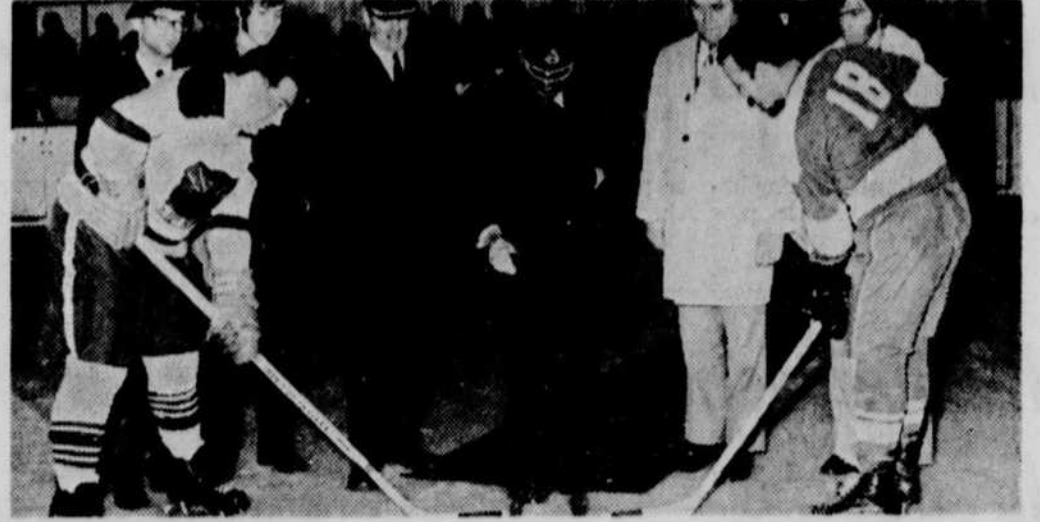
DES CHAMPIONS

Les champions canadiens seniors de volleyball seront en visite à Québec le 20 novembre.

L'équipe de la Palestre Nationale qui avait remporté les honneurs sur les porte-couleurs de Vancouver en avril dernier, rencontrera le Rouge et Or de l'Université Laval.

Cette toute d'exhibition aura lieu au grand gymnase à 16h15 après le match de basketball Laval vs Loyola.

Le public est cordialement invité à assister à cette rencontre où l'on pourra voir le volleyball à son meilleur.



Mardi après-midi avait lieu l'ouverture officielle de la ligue de hockey du 5e Groupement de combat à l'arène de la base "Valcartier". A cette occasion, Maurice Filion, instructeur des REMPARTS de Québec, ainsi que Jacques Richard, le fameux numéro 15 et Robert Lussier étaient les invités d'honneur. Le brigadier général B.J. Archambault, commandant le 5e Groupement de combat et la base "Valcartier", a fait la mise au jeu officielle. Pour commémorer cette visite, le brigadier général Archambault a remis une plaquette-souvenir aux Remparts de Québec. Cette ligue de hockey, dont le président est le major Pierre Sénécal et le vice-président le capitaine André Tessier a pour but de mousser l'esprit de compétition entre les unités du 5e Groupement de combat et de garder les militaires en bonne condition physique. Le 2e bataillon du Royal 22e Régiment a blanchi les 12e Régiment blindé 14-0.

Que faire pour neutraliser
Lancaster et George Reed?

CALGARY (PC) — Selon le demi-défensif Frank Andruski, du Calgary, il est impossible d'énervé Ron Lancaster et George Reed.

Il faisait allusion à leur expérience, ingrédient que les Roughriders de Regina possèdent en quantité lors du 2e match de la finale, 2 de 3, de la CFC ce soir à Regina. Calgary a gagné le premier match 30-21.

"Vous ne pouvez rien faire pour énerver Reed, a dit Andruski, élu au sein de l'équipe d'étoiles de l'Ouest lundi. Vous pouvez le frapper, lui marcher sur le visage et lui cracher à la face... Reed continue de plonger par-dessus vous".

Par ailleurs, les Riders vont tenter de remporter leur première victoire locale en six matches contre Calgary, soit depuis les séries éliminatoires 1969.

Andruski, qui a réussi sept des 35 interceptions des Stampedeers cette saison, croit que la tâche d'attendre Lancaster incombe à la ligne défensive.

"Si elle peut réussir, tant mieux pour nous. Je ne crois pas que les Riders puissent continuellement avancer contre nous au sol ou dans les airs, mais un bon mélange des deux peut être domageable".

LANCASTER

Selon Andruski, Lancaster est le meilleur quart-arrière complet dans la LCF.

"Certains passent ou courent mieux que lui, mais, dans l'ensemble, il est le meilleur, mais le club qui obtiendra des chances grâce à des interceptions et des échappés devrait triompher".

Andruski, étoile de la LCF en 1967, 1968 et 1969, a rejoint

les rangs du Calgary en 1966, après une saison avec les 49ers de San Francisco, de la NFL.

Selon Dick Munro, instructeur défensif du Calgary, "Andruski est très respecté par les quarts rivaux parce qu'il sait être à la hauteur de la situation. On n'aime pas lancer dans sa direction, car il reconnaît les jeux en développement et réagit bien".

Les deux clubs sont relativement en bonne santé même si Allan Ford a un pouce disloqué et Bill Manchuk, une fracture à une main chez les Riders alors que le centre Basil Bark, du Calgary, a une main enflée, mais les trois

Le plus grand cirque au monde est en ville

Après une tournée triomphale aux États-Unis, le plus grand cirque au monde est à Québec, seule ville à être choisie dans toute la Province pour la présentation de ce spectacle unique.

Ils peignent avec la bouche

L'inauguration d'une exposition unique en son genre, a eu lieu le 4 novembre 1971 à Barcelone, patronnée par REAL CIRCULO ARTISTICO, INSTITUTO BARCELONES DE ARTE et autres personnalités.

Les originaux qui ont été présentés furent peints approximativement par 50 artistes de divers pays, y compris l'Espagne. En ayant perdu la faculté de pouvoir utiliser leurs mains, soit de naissance, soit par maladie ou à la suite d'un accident, ces artistes tiennent le pinceau entre les doigts de leur pieds ou avec la bouche. Ces artistes, nombreux desquels ont assisté à l'inauguration, font partie d'une association qui a célébré récemment sa convention à Barcelone.

Leur foi en Dieu et leur courage de vivre ont triomphé. Leur mutuel destin a rassemblé ces personnes en une association unique, laquelle les protégera des risques de la vie. Ils désirent gagner leur vie indépendamment. Ils offrent à la vente des reproductions de leurs meilleures oeuvres en forme de calendriers et cartes de félicitations.

Le Maire a dit dans son discours d'inauguration: "Je suis fasciné de voir une exposition si excellente et considérer que c'est le travail de personnes handicapées" et "Je dois confesser maintenant que j'ai vu les propres peintures, que je suis plus impressionné par la réussite que sont capables d'obtenir ces artistes, malgré leur invalidité". "Il m'est difficile de trouver des mots pour exprimer mon admiration".

Le membre le plus âgé, EVERN EARL BAILLY, Lunenburg/Nouvelle Ecosse, très connu par les reportages de télévision, radio et presse et par de nombreuses expositions, a été choisi délégué pour la convention de l'Association des Artistes Peintres à la bouche et au pied, célébrée à Barcelone. Il a représenté ses collègues du Canada, des États-Unis et d'Amérique du Sud. Personne ne pouvait être plus indiqué pour mieux représenter leurs intérêts. Earl Bailly est celui qui connaît mieux les problèmes de ses camarades et de leur société d'édition Rehband, qui est un vieux membre de son Association, appuyé par sa Mère.

nons le plus célèbre dresseur d'animaux en Europe, Gunther Gebel-Williams. Gebel-Williams exercera son magistère sur des tigres, des éléphants et des chevaux.

Tout en haut du Colisée, les projecteurs se tourneront vers une des familles les plus célèbres au monde, les Goanos volants qui déploieront au trapèze une maîtrise exceptionnelle.

Nous pourrions admirer la Toria, vedette du ballet aérien, de retour d'une tournée triomphale en Europe, et nous assisterons aux manipulations savantes du célèbre jongleur Gran Picaso, le seul homme, capable de jongler avec sa bouche.

Le maître du cirque chantant, Bob Welz, accompagné par l'orchestre à cuivres du cirque Ringling Brothers et Barnum and Bailey aura à introduire 29 numéros afin de développer les cinq thèmes à l'affiche cette année, soit :

" Ces grands fauves de légende "
" Faites tourner votre partenaire "

" Gonna met sur pied un cirque "
" L'empereur de pachydermie "
" A la hauteur des nuages "

Le cirque Ringling Brothers et Barnum and Bailey met également en vedette le plus grand rassemblement de clowns au monde pour enthousiasmer les amateurs de cirque de tous les âges.



Les membres de l'Association des Artistes Peintres avec la Bouche et le Pied ont présenté leurs tableaux à Barcelone le 4 novembre. Mr. Bailly, signant des autographes demandés par le public.



Les premiers ambassadeurs envoyés en Chine s'appuyèrent sur la puissance militaire pour s'arroger les droits au commerce, ce qui nous a valu une hostilité qui subsiste encore aujourd'hui. "La Chine aux cent mystères", examinée par Xerox du Canada Limitée, vous sera présentée au cours d'une émission spéciale de Radio-Canada, le 24 novembre à 20 h.

POUR TOUS

"C'EST TRÈS DRÔLE"

un film de Jacques Tati

CANADIEN

2700 BOUL. LAURIER
PLACE LAURIER 656-9922

Horaires: 7h. et 9h p.m.
Les moins de 14 ans: 75¢

Oswalt Kolle

ton mari cet inconnu

les matins clairs

CANADIEN

STATIONNEMENT GRATUIT

Jean Barbeau au Petit théâtre de Ste-Foy

Le Petit-Théâtre de Ste-Foy ouvre ses portes et présente à son public deux pièces québécoises en un acte :

I — *Joulez-moi d'amour*, de Jean Barbeau, avec Yolande Binet et Jean Morissette. Metteur en scène : Michel Gariépy.

Dans cette pièce, l'auteur traite avec humour le "drame de l'expression" thème qui se retrouve très souvent dans la littérature québécoise. Mais il le présente d'une façon toute particulière : il crée le personnage du jeune Québécois qui réussit à surmonter les difficultés du langage et à se libérer en même temps du complexe qui l'obsède depuis son enfance, grâce à l'intervention d'une jeune française complaisante.

II — *La loi des pompes*, de Pierre Morency, avec Lucie Lefrançois, Pierrette Tremblay, Jean-Pierre Lemay et Jacques Portelance.

L'auteur a confié la création de cette pièce à la troupe du Petit-Théâtre de Ste-Foy et à son metteur en scène, Michel Gariépy. C'est une très amusante parodie de nos mœurs funéraires où on verra un entrepreneur "entrepreneur" excité à la fois par l'appât du gain, et par les appas de deux excités à la fois par l'appât et l'autre déjà très consolée.

Ciné résumé

Les analyses de films apparaissent ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit : (1) chef-d'œuvre (2) remarquables; (3) très bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte l'est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (a) enfants; (b) adolescents.

La voie lactée

Cinéma CARTIER

Fantaisie, avec Laurent Terzieff et Paul Frankeur. Deux hommes entreprennent de se rendre de Paris à Saint-Jacques de Compostelle par la route jadis empruntée par les pèlerins. Le long du chemin, ils font d'étranges rencontres où sont évoqués divers problèmes d'ordre religieux. (3) Film insolite. Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00. (3e semaine).

Il était une fois dans l'Ouest

Cinéma LE BLJOU

Western, avec Charles Bronson, Claudia Cardinale et Henry Fonda. Un constructeur de chemin de fer fait tuer un fermier possédant un terrain avantageux le long du parcours prévu. La veuve de la victime reçoit la protection d'un hors-la-loi et d'un inconnu. (4) Atmosphère de violence. Présenté samedi et dimanche à 12.00, 3.00, 6.00, 9.00. Sur semaine à 6.00, 9.00. (3e semaine).

Love Story

Cinéma STE-FOY (Alouette)

Comédie avec Ali McGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. Oliver Barrett épouse une jeune fille modeste et vit avec elle une profonde passion jusqu'à la mort de Jenny. Sentimentalité. (4) Présenté samedi, dimanche, lundi, mercredi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00 et 9.00. (3e semaine).

Le dernier saut

Cinéma PARIS

Drame, avec Maurice Ronet, Michel Bouquet et Cathy Rosier. Le sergent-chef Garal tue sa femme qu'il surprend en flagrant délit d'infidélité. Les circonstances lui fournissent un alibi parfait et le commissaire Jourdan ne l'interroge que pour la forme. Une amitié naît entre le policier et l'ancien soldat. Jourdan lui laisse la chance de fuir, mais Garal se laisse arrêter. (4) Présenté à 12.55, 4.20, 7.50. (2e semaine).

Les parachutistes arrivent

Cinéma PIGALLE

Drame, avec Burt Lancaster et Deborah Kerr. Trois parachutistes de la chute libre, Rettig, Browdy et Webson, arrivent dans une petite ville du Kansas pour donner un spectacle. Ils sont invités à loger chez la tante de Webson, madame Brandon qui est malheureuse en ménage. Rettig s'prend d'elle, et veut l'emmener avec lui. (4) Images lestes. Présenté à 2.20, 6.30.

La voleuse

Cinéma PARIS

Drame, avec Romy Schneider et Michel Piccoli. Julia donne naissance à un enfant qui est confié à un couple d'ouvriers, les Kostrowitz. Six ans après, maintenant mariée, elle veut revoir cet enfant, puis le reprendre. Ne pouvant reprendre l'enfant Kostrowitz monte à une cheminée d'usine et menace de se jeter dans le vide. Julia décide de remettre l'enfant. (A4) Présenté à 2.40, 6.05, 9.35. (2e semaine).

De l'or pour les braves

Cinéma PIGALLE

Comédie, avec Clint Eastwood et Telly Savalas. Un soldat américain, Kelly, organise un petit commando personnel pour s'emparer d'un chargement d'or se trouvant dans la banque d'un village derrière les lignes ennemies. Ils déjouent les allemands si bien que les troupes américaines profitent de la brèche pour effectuer une avance. (A4) Présenté à 4.00, 9.30.

Les matins clairs

Cinéma CANARDIERE

Comédie, avec Archibald Essex et Gerardo Locker. Le petit Gaylord vit avec ses parents dans la maison de son grand-père où habitent aussi ses deux jeunes tantes, Rose et Betty. Il est le témoin candide des aventures amoureuses de ces dernières et contribue à sa façon à la conclusion d'un mariage heureux pour l'une et pour l'autre. (E4) Présenté à 1.00, 4.15, 7.40. (9e semaine).

Les robinsons des mers du sud

Cinéma ODEON (Frontenac)

Film, avec John Mills, Dorothy McGuire et James MacArthur. Fuyant les armées napoléoniennes, une famille suisse prend la mer, après un naufrage, elle échoue sur une île déserte. Le père, la mère et leurs trois garçons construisent une maison dans un arbre. Ils découvrent un nid de pirates qui détienne une jeune fille captive. Ils repoussent victorieusement une attaque des pirates. (E4) Présenté à 12.30, 4.20, 8.10. (2e semaine).

L'honorable Griffin

Cinéma LIDO

Film, avec Roddy McDowall et Bryan Russell. Le jeune Jack Griffin et son valet Griffin à la recherche d'une mine d'or en Californie, y connaissent de nombreuses aventures. Ils retrouvent à San Francisco, la sœur de Jack, Arabella, devenue chanteuse dans un saloon. Griffin se bat contre une forte brute pour sortir Arabella de là. (E4) Présenté à 7.30. Samedi et dimanche à 3.35, 7.25.

Un amour de Coccinelle

Cinéma LIDO

Comédie, avec Dean Jones, Michèle Lee et David Tomlinson. Un amateur de courses d'automobiles, Jim, achète une Volkswagen qui n'est pas une voiture comme les autres, elle se comporte comme un être humain. Elle lui fait gagner des courses. Elle lui cause du trouble. (E4) Divertissement de bon aloi. Présenté sur semaine à 9.30. Samedi et dimanche à 1.35, 5.25, 9.30.

Ya ya mon général

Cinéma ST-ROMUALD

Comédie, avec Jerry Lewis et Jan Murray. Pendant la guerre, le millionnaire Byers se voit refusé par l'armée au moment de son examen médical. Il se forme un petit bataillon privé qu'il conduira lui-même au combat. Ils réussissent à traverser les lignes ennemies et Byers prend la place d'un général allemand auquel il ressemble. (5) Présenté sur semaine à 9.10. Dimanche à 6.00, 9.10.

Le grand frisson

Cinéma ODEON (Dauphin)

Comédie, avec Elvis Presley et Michèle Carey. Un photographe de presse, Greg, fait la connaissance d'une jeune fille fantasque, Bernice, qui lui fait perdre son emploi et son appartement. Greg parvient à se trouver deux autres situations tout en évitant de revoir Bernice qui ne cesse de lui causer des ennuis. (A5) Présenté à 3.00, 6.20, 9.30.

Le Californien

Cinéma ODEON (Dauphin)

Western, avec Charles Bronson et Susan Oliver. Lint Murdock et un jeune garçon, Jaimie McPeethers rencontrent Maria, une jeune femme que Murdock a jadis aimée et qui est maintenant mariée à Vance, un ancien adversaire qu'il a rendu manchot. Les frères de Vance gardent prisonnier Murdock. (5). Violences. Présenté à 1.30, 4.45, 7.55.

Cindy et Donna

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Drame, avec Debbie Osborne, Nancy Ison et Cheryl Powell. Fille d'un père coureur et d'une mère soularde, une adolescente, Cindy envie les expériences amoureuses de sa sœur Donna. Karin, une camarade de classe l'entraîne dans un flirt avec deux garçons, mais Cindy se refuse aux étreintes de l'un d'eux. Elle connaît sa première expérience amoureuse avec l'amant de sa sœur. (6) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 12.45, 3.45, 6.45, 9.45. Sur semaine à 6.45, 9.45. (4e semaine).

Luana, fille de la jungle

Cinéma LAIRET

Film, avec Mei Chen, Glenn Saxon et Evi Marandi. Isabelle Donovan engage un guide, Barret, pour conduire une expédition dans la jungle de Trankangala. Elle veut retrouver l'avion dans lequel son père s'est écrasé. Fulbright, ex-associé, tente de faire échouer Isabelle et Barret, mais ils sont sauvés par Luana, une sauvageonne. (6) Présenté samedi et dimanche à 1.30, 4.40, 7.50. Sur semaine à 7.58. (3e semaine).

Tarzana, sexe sauvage

Cinéma LAIRET

Film, avec Ken Clark et Franca Polesello. Un guide, Shipper, conduit une expédition dans la jungle à la recherche d'Elizabeth Donovan, que l'on croit avoir survécu à la chute de l'avion de son père quinze ans auparavant. Groder, cousin d'Elizabeth est susceptible de recueillir l'héritage considérable qui lui revient si on ne la retrouve pas. (6) Présenté samedi et dimanche à 3.12, 6.22, 9.32. Sur semaine à 6.30, 9.35. (3e semaine).

Garde bébé pour papa

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Drame, avec George E. Carey et Susan Roman. Une adolescente, Candy, a une aventure avec un metteur en scène, Jim Carlton, chez qui elle a l'habitude de remplir la fonction de gardienne d'enfant. La femme de Carlton qui se drogue à l'insu de son mari, est forcée par son fournisseur de participer avec le yacht familial à un voyage de contrebande. (6) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 2.15, 5.15, 8.00. Sur semaine à 8.00. (4e semaine).

Ton mari, cet inconnu

Cinéma CANARDIERE

Film, avec Michael Maïen et Angelika Frey. Quatre sketches illustrant des problèmes conjugaux : l'absence d'un manque de compréhension de la psychologie masculine. Oswalt Kolle, spécialiste dans la sexologie discute avec des participants à ces sketches. (6) Images indécentes. Présenté à 2.40, 6.00, 9.25. (9e semaine).

Y a plus de trou à Percé

Cinéma CAPITOL

Comédie, avec André Lawrence, Gordon Fisher et Michèle Mercure. Un eune Anglais de Montréal, Reggie, s'intéresse à un groupe de hippies vivant à Percé. Lucien prend la place de Reggie au Vermont où il fait la conquête de toutes les femmes de la maisonnée et Reggie s'prend d'une jolie bohème. (6) Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (6e semaine).

La vallée de Gwangi

Cinéma ST-ROMUALD

Film, avec James Franciscus et Gila Golan. Un gitan ramène d'une vallée éteinte un cheval nain d'une espèce disparue qu'il vend à un cirque. Un paléontologue et un groupe explore la vallée et y capture un saurien géant que le cirque présente au public. (A6) Présenté sur semaine à 7.30. Dimanche à 7.35.

Le souffle au coeur

Cinéma EMPIRE

Drame, avec Léa Massari et Benoit Ferreux. Le souffle au coeur est l'Histoire d'une éducation sentimentale vue sans faux-semblant ou hypocrisie. C'est un film qui dérange car il refuse d'admettre pour acquiescer un certain nombre de tabous sociaux ou sexuels. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (3e semaine).

Quel vie de chien

Cinéma ODEON (Frontenac)

Ce film n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté à 2.35, 6.25, 10.15. (2e semaine).

Gold Face; le fantastique

Cinéma PIGALLE

Ce film n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté à 1.00, 6.30. Présentation des trois films pour vendredi, et samedi soir à 12.15.

Le trafic

Cinéma CANADIEN

Un film de Jacques Tati. Ce film n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00.

Une société plus humaine jouirait davantage du partage et du travail manuel

— Lanza del Vasto

QUEBEC (PC) — La jouissance du partage et du travail manuel sont des valeurs qui favorisent une vie plus humaine, que la société actuelle ne connaît guère.

C'est l'opinion qu'a exprimée Lanza del Vasto, apôtre de la non-violence qui donnait une conférence de presse, lundi, à Québec.

Fondateur de l'Arche, en France, Lanza del Vasto effectuait une tournée de trois semaines au Québec pour y donner une série de conférences et animer des stages de formation.

Selon lui, il n'y aurait plus ni révolte, ni guerre, ni servitude, si le mode de vie rural et artisanal préconisé par la communauté de l'Arche était généralisé.

Il admet cependant qu'il est difficile de penser à l'encontre de tout le monde parce que ce choix de partage et de la non-violence n'est pas "naturel" et exige une conversion.

"Pour aimer les hommes, dit-il, il faut haïr bien des choses."

Lanza del Vasto reconnaît les progrès techniques mais

soutient qu'ils ne servent à rien si ce n'est à la guerre.

"Les voyages sur la Lune, ça n'a rien d'humain alors que deux hommes sur trois meurent de faim", a-t-il souligné.

Le fondateur de l'Arche croit d'autre part en l'avenir des mouvements com-

munitaires de jeunes, à condition qu'ils soient sérieux, cohérents et basés sur la vie intérieure.

Il souhaite cependant, qu'à côté des "non" qu'ils jettent à la face de la société globale, ils proposent également des "oui" comme solutions de rechange.

Journée d'étude sur Multi-média au CEGEP de Jonquière le 20

Quelque 150 personnes de la région du Saguenay-Lac St-Jean se réuniront à Jonquière, samedi le 20 novembre prochain, à l'occasion d'une journée d'étude sur Multi-média organisée par l'Institut canadien d'éducation des adultes. Avant de se regrouper dans quatre ateliers, au cours de l'après-midi, pour étudier plus à fond les différents aspects du projet et ses implications, les participants auront entendu dans la matinée les exposés de M. Jean-Jacques Noreau, le coordonnateur de l'implantation du projet, de M. Maurice Chartrand, président de l'ICEA, et un exposé d'un ancien membre du "comité d'implantation de la télévision éducative pour la formation des adultes", M. Roland Charbonneau.

La journée d'étude se déroulera au campus de Jonquière (salle polyvalente) du Collège du Saguenay-Lac St-Jean. Des représentants des groupes populaires (dont le front commun régional sur multi-média) des services d'éducation des adultes des institutions scolaires, des industries, des syndicats, des mouvements coopératifs ainsi que des fonctionnaires de la région ont été invités. Les thèmes de discussion sont les suivants: 1) la clientèle visée, 2) le contenu des émissions et la certification, 3) les différents médias choisis et le rôle de chacun, et finalement 4) le contrôle de la population sur l'administration du projet compte tenu des autres agents impliqués.

Votre journée télé

Horaire des postes locaux et des postes transmis par câbles

3 WCAX-TV Burlington	4 CFMT-TV Québec	5 CKMI-TV Québec
7 CHLT-TV Sherbrooke	8 WMTW-TV Mt. Wash.	10 CFMT-TV Montréal
11 CBVT-TV Québec	12 CFCE-TV Montréal	13 CKTM-TV Trois-Rivières

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté. La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Propos à prendre... ou à laisser

Le Canada n'a pas vraiment besoin du Québec

Lorsque monsieur Trudeau est venu à Québec il y a plus d'une semaine, il a déclaré que le Canada ne pourrait survivre sans le Québec, mais que celui-ci pourrait survivre sans le Canada. Mon but dans le présent article n'est pas de discuter du second point car c'est un sujet qui a été traité à maintes reprises et nous n'avons qu'à regarder les brochures du Parti québécois pour vous faire une idée sur le sujet. Mais l'affirmation que le Canada ne pourrait survivre sans le Québec m'intéresse davantage et cela sous deux aspects. Premièrement, on peut se demander s'il est vrai que le Canada ne pourrait survivre sans le Québec? Et deuxièmement, pourquoi Trudeau a-t-il dit cela? En ce qui a trait à la première question, je crois que la meilleure façon de l'aborder, c'est de la diviser en trois parties: survie économique et survie politique du Canada.

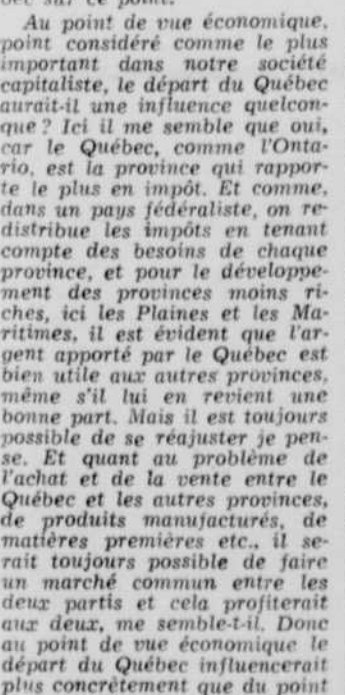
fluencierait la Colombie britannique ou toutes autres provinces à se séparer. Et une autre question qu'il serait bon de se poser est celle de savoir si d'autres provinces et en particulier la Colombie britannique, ne font qu'attendre que le Québec se sépare pour le faire aussi ou bien si elles pourraient le faire de leur propre chef. Il est assez difficile de répondre à ces questions et il me semble que c'est justement à cause de cette incertitude que le problème est important. Mais il est évident que le point de vue de la géographie politique est celui qui est le plus susceptible de mettre en péril l'existence du Canada. Si la séparation du Québec n'enlève pas d'autres provinces, elle n'enlève pas le Québec. Par contre si elle en provoque d'autres, et ici je vois d'un côté la Colombie britannique et de l'autre les provinces maritimes qui seraient maintenant coupées du reste du Canada, il y a danger de disparition pour le Canada. Mais ici je tiens à faire remarquer, et cela me semble très important, que si cela se produisait, le Québec n'aurait en aucune façon ni aux autres provinces, au contraire elle n'aurait fait rien d'autre que de leur donner le "coup de poing" qui leur manquait. Et ce mouvement voudrait simplement dire que le Canada tel qu'il existait, ne répondait plus à ce que les Canadiens attendaient de lui.

Donc, d'après moi, la séparation du Québec n'entraînerait pas la disparition du Canada aux points de vue culturel et économique, mais par contre du point de vue de la géographie politique le Canada pourrait disparaître mais si cela se produisait c'est que le Canada n'aurait plus de raison d'exister.

Le Canada se veut un pays biculturaliste, même plus, multiculturel. Mais c'est plutôt un multiculturalisme inexistant et un biculturalisme mitigé car en réalité celui-ci n'existe qu'au Québec et que grâce à lui. Aussi il est évident qu'avec le départ du Québec, le pseudo-culturalisme disparaîtrait car plus de Québec, plus de culture française, et plus de culture française plus de biculturalisme. Donc il me semble que sur le plan culturel le départ du Québec aurait une influence en ce sens que le Canada ne pourrait plus se proclamer pays biculturaliste. Mais comme je le disais, le biculturalisme n'existant vraiment qu'au Québec, ce n'est que le terme que le Canada perdrait et non pas l'application de ce terme. Donc ce n'est pas une grande perte et le Canada peut très bien continuer à survivre sans le Québec sur ce point.

Au point de vue économique, point considéré comme le plus important dans notre société capitaliste, le départ du Québec aurait-il une influence quelconque? Ici il me semble que oui, car le Québec, comme l'Ontario, est la province qui rapporte le plus en impôt. Et comme, dans un pays fédéraliste, on redistribue les impôts en tenant compte des besoins de chaque province, et pour le développement des provinces moins riches, ici les Plaines et les Maritimes, il est évident que l'argent apporté par le Québec est bien utile aux autres provinces, même s'il lui en revient une bonne part. Mais il est toujours possible de se réajuster je pense. Et quant au problème de l'achat et de la vente entre le Québec et les autres provinces, de produits manufacturés, de matières premières etc., il serait toujours possible de faire un marché commun entre les deux partis et cela profiterait aux deux, me semble-t-il. Donc au point de vue économique le départ du Québec influencerait plus concrètement que du point de vue culturel, mais ce départ ne causerait pas la disparition du Canada mais plutôt un réajustement économique.

ter. Cela m'amène à me demander pourquoi Trudeau a dit cela. Je n'ai qu'une réponse à apporter ici, réponse incertaine car fort heureusement je ne suis pas dans la pensée de Trudeau, cette réponse c'est qu'en disant cela Trudeau a voulu influencer la masse en prévision des prochaines élections. Et ici je m'explique. Il est évident qu'il y a des gens qui aiment très exactement s'ils veulent la séparation ou non. Mais ce n'est pas la majorité. Celle-ci est incertaine en général. Aussi Trudeau, en donnant autant d'importance au Québec dans le Canada, veut faire croire aux Québécois incertains que si le Québec est si important et qu'il reste dans la Confédération et cela avec un gouvernement libéral qui lui reconnaît son importance, il pourra obtenir plus car si le Canada veut survivre il doit garder le Québec par tous les moyens. Mais il est évident qu'une fois élu le Parti libéral n'accordera rien de plus au Québec, donc pour résumer, cela me semble n'être qu'une manœuvre politique en vue de rester au pouvoir car, comme je l'ai dit au cours de cet article, la séparation du Québec n'influencerait pas la disparition du Canada, donc le Québec n'est pas si important ici, et du point de vue de la géographie politique le Québec est important mais pas au point de lui donner tant d'importance pour éviter la fin du Canada, car, comme je l'ai dit, si celle-ci arrive c'est qu'elle serait nécessaire, même utile. Alors pourquoi essayer de l'éviter si elle répond mieux aux besoins des Canadiens?



"Que c'est long attendre l'autobus!" Ces deux jeunes gens attendent patiemment que vienne l'autobus, à Poitiers. Cette photographie a été prise par Yvon Lirette, alors qu'il effectuait un stage en France, au printemps dernier. Lors du stage organisé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse, les participants ont eu l'occasion de visiter plusieurs villes de France et, plus particulièrement, des cercles de photographes et des centres culturels.

Aujourd'hui — Mercredi

Après-midi

- 12.00 3—Where The Heart Is* 4—Palmarès* 7—Minirama 8—Bewitched* 10—Le 10 vous informe* 11—Les chevaliers du ciel* 12—The Flintstones* 13—Le 13 vous informe*
- 12.10 13—Les petites annonces
- 12.15 4—Leçons de beauté* 10—Ciné-mercredi: "Mystérieux M. Sylvain"
- 12.25 3—CBS News*
- 12.30 3—Search for Tomorrow* 4—Actualité* 7—Deuxième édition 8—Password*
- 11—Bou-Bou dans l'imétrou* 12—Matinée With Joe Van* 13—Bou-Bou dans l'imétrou*
- 12.45 4—De tout de tous* 7—C'est mon opinion
- 12.50 7—Midi sport
- 1.00 3—One O'Clock Weather* 7—Bienvenue chez nous* 8—All My Children*
- 1.03 3—Across The Fence*
- 1.15 3—Lucille Rivers Show* 4—Dessins animés* 5—Test Pattern & Music
- 1.20 5—Prelude Marc Legrand*
- 1.30 3—As The World Turns 4—Pour vous, mesdames* 5—Family Court* 6—Let's Make A Deal* 11—Cinéma: "La dame de pique" (4) Fr. 1937. Drame de F. Ozep avec Pierre Blanchard et Madeleine Ozep. — Un officier cause la mort d'une vieille dame en lui arrachant son secret pour gagner au jeu.
- 2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing* 5—Galloping Gourmet* 7—Pour vous, mesdames* 8—The Newlywed Game* 10—Banco... Banco* 13—Pour vous mesdames
- 2.30 3—Guiding Light* 4—Cinéma: "Le marchand de Venise" (5) — Fr. 1953. Drame de P. Billon avec Michel Simon et André Debar. — Afin d'aider son ami Bassanio, Antonio s'engage à une condition ignoble exigée par un usurier. 5—Today's Music 7—Doigts de fée* 8—Dating Game* 10—Pour vous, mesdames* 12—Man Trap*
- 3.00 3—Secret Storm* 5—Take Thirty 7—Femme d'aujourd'hui* 8—General Hospital* 11—Femme d'aujourd'hui* 12—Another World* 13—Femme d'aujourd'hui*
- 3.30 3—Edge of Night* 5—Edge of Night* 8—One Life To Live* 12—Anything You Can Do*
- 4.00 3—Gomer Pyle* 4—L'ami Poirot* 5—Paul Bernard, Psychiatrist* 7—Bobino* 8—Love American Style* 10—Capitaine Bonhomme* 11—Bobino* 12—The Dick Van Dyke Show* 13—Bobino*
- 4.30 3—Wild Wild West* 5—Tommy Tompkins Wildlife* 7—Franfréche 8—McHale's Navy* 10—Bonanza* 11—Franfréche* 12—Lassie 13—Franfréche*
- 4.55 4—Promotions Atlantiques*
- 5.00 4—Le père Noël* 5—Superman* 7—Walt Disney* 8—Beat The Clock*

11—Walt Disney présente*

- 12—Truth or Consequences*
- 13—Cinéma de 5 heures: "Par la chair et l'épée"*
- 5.15 4—Dessins animés*
- 5.30 3—Hogan's Heroes* 4—Les Champions* 5—Get Smart* 8—News Circle* 10—Studio 10* 12—Beat The Clock*

Soirée

- 6.00 3—Channel 3 News Hour* 5—Star Performance* 7—Troisième édition 10—Madame est servie* 12—Le gourmet farfelu* 12—Pulse*
- 6.15 7—Les billets populaires
- 6.20 7—Edition sportive
- 6.25 4—Nouvelles sportives*
- 6.30 4—Panoramonde* 5—Peyton Place* 7—Pensez vite 8—To Tell The Truth* 10—Le 10 vous informe* 12—Le 13 vous informe*
- 6.50 10—Nouvelles du sport
- 6.55 10—Billet Populaire*
- 7.00 3—CBS News* 4—Madame est servie* 5—Dateline 7—Symphonies* 8—Star Trek* 10—Le 10 vous informe* 12—Format 30 12—As It Is* 13—Ce soir Jean-Pierre*
- 7.25 10—Les commentaires de*
- 7.30 3—Goldiggers* 5—Singsong Jubilee* 7—Les grands films* 10—Le ranch à Willie* 12—Les grands films* "Capitaine Singrid" (6) Fr. 1968. Film d'aventures de J. Leduc avec E. Anderson et Robert Woods. — Une aventure-rière est chargée de récupérer des diamants volés par des mercenaires en Afrique. 13—Les grands films* "La mariée était en noir"
- 7.55 4—Les billets populaires*
- 8.00 3—Carol Burnett* 4—Le ranch à Willie* 5—This Land* 8—Bewitched* 10—Les grandes productions: 12—Hockey Night in Canada*
- 8.30 4—Les grandes productions: "Le mystère du temple hindou" (5A) — It. 1963. Film d'aventures de M. Cameron avec Paul Guers et Claudine Auger. — En Inde, un médecin britannique découvre un complot ourdi par une secte fanatique. 5—No That's Me Over Here 8—Eddie's Father*
- 9.00 3—Medical Center* 5—Tenth Decade* 7—Football canadien* 8—The Smith Family* 10—Football canadien* 13—Football canadien*
- 9.50 8—Shirley's World*
- 10.00 3—Mannix* 5—T.B.A. 8—Man and the City* 10—Enquêtes spéciales
- 10.30 10—Les nouvelles TVA* 10—Les nouvelles TVA* 12—Sports Beat 71*
- 11.00 3—Channel 3 Night Beat*
- 4—Heure exquise: "A la française" (4) — E.-U. 1963. Drame psychologique de R. Parrish avec Jean Seberg et Stanley Baker. — Les expériences amoureuses d'une jeune Américaine à Paris. 5—CBC-TV News* 8—News Report* 10—La couleur du temps*
- 12—The CTV National News*
- 11.10 13—Ciné-soir
- 11.15 10—En pantoufles: "Cow-Boy"
- 11.18 12—Pulse*
- 11.22 5—Viewpoint*
- 11.29 5—After 11: "Barabbas"
- 11.30 3—Merv Griffin Show* 7—Téléjournal* 8—Dick Cavett Show* 10—Téléjournal*

13—Téléjournal*

- 12.00 7—Cinéma 7* 10—Cinéma: "Les amoureux sont seuls au monde" (4) — Fr. 1947. Comédie dramatique de H. Decoin avec Louis Jouvet et Renée Devillers. — Un compositeur prend une jeune pianiste sous sa protection. 12—Wednesday Night Feature Movie 13—Le 13 vous informe*
- 12.11 13—Ciné-soir: "Oliver Twist"
- 12.32 4—Musique Marc Legrand*
- 12.42 4—Fin des émissions
- 12.45 10—Dernière édition
- 12.50 10—Fin des émissions
- 1.00 3—Sign Off
- 1.29 7—Avec Jean Julien
- 1.30 10—Fin des émissions
- 1.43 5—Postlude Marc Legrand*
- 2.00 12—Sign Off
- Programmes en couleurs

Demain — Jeudi

Matinée

- 6.30 3—Test Pattern 7—Musique F.M.
- 7.00 3—CBS Morning News*
- 7.15 12—Sign On
- 7.30 4—Mire et musique 7—7 Aujourd'hui
- 7.35 4—Musique Marc Legrand*
- 7.45 4—Dessins animés* 8—Morning Report 12—University of the Air
- 7.50 3—Morning Report*
- 7.55 3—CBS Morning News*
- 8.00 3—Captain Kangaroo* 4—Bonne journée* 8—Consumer's World
- 8.15 12—Rupert Bear*
- 8.30 8—Make A Wish* 10—Mire et musique 12—Hercules
- 8.40 10—Horaire-bienvenue
- 8.45 10—Mini-annonces* 13—Mire et musique
- 8.55 11—Aujourd'hui à CBVT
- 9.00 3—David Frost* 4—Au bout du fil* 7—La santé à l'horizon 8—Cartoon Carrousel* 10—Bonjour-Montréal* 11—En mouvement 12—Magic Tom* 13—En mouvement
- 9.15 7—Les Orléans* 11—Les Orléans* 13—Les Orléans*
- 9.30 7—Télévision scolaire* 8—Morning Movie 11—Le francobois 12—You* 13—Télévision scolaire
- 9.45 5—Test Pattern & Music
- 9.58 5—Opening
- 10.00 3—The Lucy Show* 4—Doigts de fée* 5—Canadian Schools* 7—Les Cent Tours de Centoure*
- 10—Au p'tit matin* 11—Les Cent Tours de Centoure*
- 12—A Nice Mix* 13—Les Cent Tours de Centoure*
- 10.17 7—La souris verte 11—La souris verte 13—La souris verte
- 10.30 3—Beverly Hillsbillies* 4—Cinéma: "Mission spéciale" (1ère partie) L'espionne (5) — Fr. 1946. Drame d'espionnage de M. de Canonge avec Jany Holt et Jean Davy. — L'histoire d'un groupe d'espions français durant l'occupation allemande. 5—Friendly Giant* 7—Le gourmet farfelu 11—Saturnin 12—Green Acres* 13—Saturnin
- 10.45 5—Chez Héléne 11—Topino* 13—Topino*
- 11.00 3—Family Affair* 5—Sesame Street* 7—Madame est servie* 8—The Movie Game* 10—Super car 11—Contes et nouvelles de Guy De Maupassant 12—All about Faces* 13—Contes et nouvelles de Guy De Maupassant
- 11.30 3—Love of Life*

8—That Girl*

- 10—Rin tin tin
- 11—Roquet, belles oreilles
- 12—McGowan & Co.* 13—Les petites annonces
- 11.45 13—Les McLeurs
- 11.55 4—Promotions Atlantiques* 7—Triot Bar*
- Après-midi
- 12.00 3—Where The Heart Is* 4—Palmarès* 7—Minirama 8—Bewitched* 10—Le 10 vous informe* 11—Michel Vaillant 12—The Flintstones* 13—Le 13 vous informe*
- 12.10 13—Les petites annonces
- 12.15 10—Ciné-Jeudi: "Bagarres à Bagdad pour X-27"*
- 12.25 3—CBS News*
- 12.30 3—Search For Tomorrow* 4—Actualité* 7—Deuxième édition 8—Password*
- 11—Bou-Bou dans l'imétrou* 12—Matinée With Joe Van* 13—Bou-Bou dans l'imétrou*
- 12.45 4—De tout de tous* 7—C'est mon opinion
- 12.50 7—Midi-Sport
- 1.00 3—One O'Clock Weather* 7—Bienvenue chez nous* 8—All My Children*
- 1.03 3—Across The Fence*
- 1.15 3—Lucille Rivers Show* 4—Dessins animés* 5—Test Pattern & Music
- 1.20 5—Prelude Marc Legrand*
- 1.30 3—As The World Turns* 4—Pour vous, mesdames* 5—Family Court* 6—Let's Make A Deal* 11—Cinéma: "Allo, l'assassin vous parle" (4) — E.-U. 1960. Drame policier de H. Cornfield avec Edmond O'Brien et Julie London. — La secrétaire d'un industriel veut tuer son patron pour s'emparer d'une part de sa fortune. 13—Rue Principale
- 2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing* 5—Galloping Gourmet* 7—Pour vous, mesdames* 8—The Newlywed Game* 10—Banco... Banco* 13—Pour vous, mesdames
- 2.30 3—Guiding Light* 4—Cinéma: "Mission spéciale" (Réseau clandestin) (Réseau clandestin) avec Jany Holt et Jean Davy. (2e partie) 5—Today's Music 7—Doigts de fée* 8—Dating Game* 10—Pour vous, mesdames* 12—Man Trap*
- 3.00 3—Secret Storm* 5—Take Thirty 7—Femme d'aujourd'hui* 8—General Hospital* 11—Femme d'aujourd'hui* 12—Another World* 13—Femme d'aujourd'hui*
- 3.30 3—Edge of Night* 5—Edge of Night* 8—One Life To Live* 12—Anything You Can Do*
- 4.00 3—Gomer Pyle* 4—L'ami Poirot* 5—Paul Bernard, Psychiatrist* 7—Bobino* 8—Love American Style* 10—Capitaine Bonhomme* 11—Bobino* 12—The Dick Van Dyke Show* 13—Bobino*
- 4.30 3—Wild Wild West* 5—Tommy Tompkins Wildlife* 7—Franfréche 8—McHale's Navy* 10—Bonanza* 11—Franfréche* 12—Lassie 13—Franfréche*
- 4.55 4—Promotions Atlantiques*
- 5.00 4—Le père Noël* 5—Superman* 7—Walt Disney* 8—Beat The Clock*

- 8—Beat The Clock*
- 11—Voyage au fond des mers*
- 12—Truth or Consequences*
- 13—Cinéma de 5 heures: "La reine de la prairie"*
- 5.30 3—Hogan's Heroes* 4—Ca prend un voleur* 5—Get Smart* 8—News Circle* 10—Studio 10* 12—Beat The Clock*

En soirée

- 6.00 3—Channel 3 News Hour* 5—Star Performance* 7—Troisième édition 10—Madame est servie* 12—Le gourmet farfelu* 12—Pulse*
- 6.15 7—C'est mon opinion
- 6.20 7—Edition sportive
- 6.25 4—Nouvelles sportives*
- 6.30 4—Panoramonde* 5—Peyton Place* 7—Le ranch à Willie* 8—To Tell The Truth* 10—Le 10 vous informe* 12—Format 30 12—Funny Face* 13—Ce soir Jean-Pierre*
- 6.50 10—Nouvelles du sport
- 7.00 3—CBS News* 4—Madame est servie* 5—Hawai 5-0* 7—Symphonies 8—This Is Your Life* 10—Le 10 vous informe* 12—Format 30 12—Funny Face* 13—Ce soir Jean-Pierre*
- 7.25 10—Les commentaires de*
- 7.30 3—Get Smart 5—Getting Together* 8—Gilligan's Island* 10—Cinéma Kraft: "La nuit des généraux"*
- 8—Ma sorcière bien-aimée 12—Long Street* 13—Pensez vite*
- 8.00 3—Bearsats*
- 4—Cinéma Kraft: "La nuit des généraux" (4) — Fr. 1965. Comédie policière de P. Granier-Deferre avec Lino Ventura et Pierre Brasseur. — Libéré de prison, un truand entreprend de châtier des complices qui l'ont laissé tomber.
- 5—O'Hara U.S. Treasury* 7—Soirée du hockey* 8—Alias Smith & Jones* 10—La soirée du hockey* 13—La soirée du hockey*
- 8.30 12—The Dean Martin Show*
- 9.00 3—Thursday Night Movie* 5—In the Mood 8—Longstreet* 10—Sous mon toit*
- 9.30 4—Suspicion — Alfred Hitchcock 5—To See Ourselves 10—Dan August* 12—Here Come The Seventies*
- 10.00 5—Roll On The River 8—Owen Marshall, 12—The Bold Ones*
- 10.30 4—Les nouvelles TVA* 7—Téléjournal* 10—Les nouvelles TVA* 13—Téléjournal*
- 10.52 7—Nouvelles du sport* 10—Nouvelles du sport* 13—Nouvelles du sport*
- 11.00 3—Channel 3 Night Beat* 4—Vot're foyer, madame*
- 5—CBC-TV News* 7—Ce soir Jean-Pierre* 8—News Report* 10—La couleur du temps*
- 12—Ce soir Jean-Pierre* 12—The National News* 13—Le 13 vous informe*
- 11.10 13—Ciné-soir: "Voi're Venise et crever"
- 11.15 4—Heure Exquise: "La colline des potences" (4) — E.-U. 1958. Western de D. Daves avec Gary Cooper et Maria Schell. — Un épisode de la vie d'un médecin réfugié dans un camp de mineurs. 10—En pantoufles: "Quartier interdit"
- 11.18 12—Pulse*
- 11.22 5—Viewpoint*
- 11.29 5—After 11: "Adventures Of Sadie"
- 11.30 3—Merv Griffin* 7—Cinéma: "Polka des marins" 8—Dick Cavett Show* 10—Les enchanteurs*
- 12.00 4—Cinéma: "Ames-vous Brahms" (4) — E.-U. 1961. Drame psychologique de A. Litvak avec Ingrid Bergman et Yves Montand. — Deux divorcés vivent une aventure amoureuse. Éléphant et triste. 12—Thursday Night Feature Movie*
- 12.30 13—Fin des émissions
- 12.45 10—Dernière édition
- 12.50 10—Fin des émissions
- 12.57 5—Postlude Marc Legrand*
- 1.00 3—Sign Off 7—Avec Jean Julien
- 1.01 4—Musique Marc Legrand*
- 1.11 4—Fin des émissions
- 1.29 10—Fin des émissions
- 2.00 12—Sign Off
- Programmes en couleurs

Canadienne

Par la Presse Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abed Music	300	445	445	
Alcan	100	280	280	
Am B	3300	125	125	
Am Met	100	150	150	
Aqual	200	300	300	
Beig Stand	400	135	135	
Berncan	4700	35	35	
Blue Box	200	180	180	
Canal	300	340	340	
Com Hold	300	200	200	
Com Inter	3155	175	175	
Crawf Al	200	160	160	
Davis D	100	140	140	
Deitel	1000	55	55	
Drum Die	6500	25	25	
Profex	4100	200	200	
Repro	2225	175	175	
RID	400	65	65	
SKL Div	2000	85	85	
Spar	7000	65	65	
Lon Tex	30	30	30	
Unicom Sec	30	30	30	
White-k	10	145	145	

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-FRANÇOIS

Comité de Montmagny Qué.

APPEL D'OFFRES

Travaux d'Aqueduc

Projet 2105-1

La Municipalité de Saint-François, Comté de Montmagny, demande des soumissions pour des travaux de construction d'une chambre de compenseur avec raccordement au réseau d'aqueduc.

Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus au bureau du Monsieur LOUIS-P. COUTURE, Ingénieur-Conseil, 1380 route, boulevard St-Cyrille, Québec. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de \$10,00, lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté une soumission, sur remise en bon état desdits documents dans les dix jours de l'entrée des soumissions. Ceux-ci devront être scellés et marqués : "SOUMISSION PROJET 2105-1".

Les soumissions seront reçues jusqu'à 20 heures, le 29 novembre 1971 au bureau du secrétaire-trésorier. Elles seront ouvertes et lues à l'assemblée du Conseil qui aura lieu le soir même, et le contrat pourra être accordé après avoir été lu par le Conseil et rapporté de l'ingénieur.

Pour être valable, toute soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté ou d'une garantie de soumission (Bid Bond) au montant de \$1,000,00 émis au nom de la Corporation Municipale de Saint-François.

La Municipalité de Saint-François ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Gonzague Lamonde

Secrétaire-Trésorier

CITE DE SAINT-ROMUALD D'ETCHEMIN

AVIS DE PROMULGATION

A tous les propriétaires d'immeubles imposables de la cité de Saint-Romuald d'Etchemin

Comté Lévis

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le sous-signé, ME JEAN-GUY PAQUET, GREFFIER de ladite Cité, que le Conseil municipal, à une assemblée tenue le 15 novembre 1971, a adopté les règlements suivants :

C-386 — décrétant la pose d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et de pavage sur la RUE NUMERO 577-10 et autorisant un emprunt par obligations de \$25,000,00 dollars, remboursable en vingt (20) ans.

C-387 — décrétant la construction d'un égout pluvial pour l'élimination du ruissellement sur les lots numéros 28-12, 30-1-70, 28-14, 28-15, 30-1-72, et autorisant un emprunt par obligations de \$5,500,00 dollars, remboursable en dix (10) ans.

C-389 — décrétant l'achat des lots numéros 587 N.S., 591 N.S., 592 N.S., et autorisant un emprunt par obligations de \$37,570,00 dollars, remboursable en vingt (20) ans.

C-391 — décrétant la pose d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et de travaux de voirie sur la rue numéro 572-5 et 572-6 et autorisant un emprunt de \$35,900,00 dollars par obligations, remboursable en vingt (20) ans.

QUE ces règlements vous seront soumis pour approbation, le **jeudi le 25 novembre 1971, à 7 heures p.m.** en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 1245, rue Commerciale, Saint-Romuald d'Etchemin.

DONNE A SAINT-ROMUALD D'ETCHEMIN

CE 16 NOVEMBRE 1971.

Le Greffier de la Cité

Jean-Guy Paquet, avocat

COSETTE ASSOCIÉS

GROUPES MARKETING

1580 CHEMIN STE ROY

QUEBEC 6 681-6015

Américaine

Par la Presse Canadienne

COTATION

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
América	200	135	135	
Brascan	110	165	165	
Camp Ch	35	5-16	5-16	
Canadian	72	105	105	
Cdn Marcon	7	25	25	
Cdn Cdn F	23	15	15	
Crescent	37	235	235	
Cow C 1221	13	205	205	
DCA Dev	147	75	75	
Domine Pet	62	285	285	

Indices Dow Jones

Ind. — — — — — 810.31

Trans. — — — — — 217.46

Sticks — — — — — 282.03

AGT Data — — — — — 50.75

Abbey Life — — — — — 4.75

Autofuel — — — — — 3.35

Bushnell — — — — — 5.25

C-C Yachts — — — — — 1.75

CPI Compton — — — — — 10.75

Field Corp — — — — — 1.65

Cdn Gas B wte — — — — — 6.25

Cdn Leisure — — — — — .03

Canfield Div A wte — — — — — 1.15

College Plumbing — — — — — 3.25

Con. Research — — — — — 3.50

Copeland — — — — — 2.75

Corporate Props — — — — — 2.00

Cowl — — — — — 3.50

Creative Patents — — — — — 2.40

Daniel Div — — — — — 1.50

Datalife — — — — — 1.75

Datapro — — — — — 1.75

Diversified Credit — — — — — 14.00

Electronic Assoc. — — — — — .50

Emendicare — — — — — 1.25

Fathom — — — — — .70

Fidelity Mortgage — — — — — 11.50

Financial Life — — — — — 1.00

Flendorn — — — — — 1.35

G-B Automated — — — — — 2.00

Goderich Elevator — — — — — 14.00

Gold Crest — — — — — 2.25

Ham. Trust com. — — — — — 16.50

Ham. Trust pfd — — — — — 14.50

Le cours des devises étrangères

Australie (dollar) — — — — — \$1.19

Autriche (schilling) — — — — — \$0.125

Belgique (franc) — — — — — \$0.02185

Bresil (cruzeiro) — — — — — \$0.1970

Danemark (couronne) — — — — — \$0.1295

France (franc) — — — — — \$0.1875

Allemagne (mark) — — — — — \$0.35

Roumanie (leu) — — — — — \$0.0872

Italie (lire) — — — — — \$0.06168

Mexique (peso) — — — — — \$0.0812

Nouvelle-Zélande (dollar) — — — — — \$0.235

Pologne (zloty) — — — — — \$0.1401

Royaume-Uni (livre) — — — — — \$0.1587

Espagne (peseta) — — — — — \$0.0148

Suède (couronne) — — — — — \$0.132

Suisse (franc) — — — — — \$0.736

Etats-Unis (dollar) — — — — — \$1.00

Venezuela (bolivar libre) — — — — — \$0.2258

Yugoslavie (dinar) — — — — — \$0.0674

Cotations en fonds canadiens.

Province de Québec

Notre-Dame-des-Laurentides

AVIS PUBLIC

Aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables de la municipalité de la Cité de Saint-Romuald d'Etchemin, Comté Lévis.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le sous-signé, secrétaire-trésorier, que le Conseil, à une assemblée tenue le 15 novembre 1971, a adopté les règlements suivants :

C-386 — décrétant la pose d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et de pavage sur la RUE NUMERO 577-10 et autorisant un emprunt par obligations de \$25,000,00 dollars, remboursable en vingt (20) ans.

C-387 — décrétant la construction d'un égout pluvial pour l'élimination du ruissellement sur les lots numéros 28-12, 30-1-70, 28-14, 28-15, 30-1-72, et autorisant un emprunt par obligations de \$5,500,00 dollars, remboursable en dix (10) ans.

C-389 — décrétant l'achat des lots numéros 587 N.S., 591 N.S., 592 N.S., et autorisant un emprunt par obligations de \$37,570,00 dollars, remboursable en vingt (20) ans.

C-391 — décrétant la pose d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et de travaux de voirie sur la rue numéro 572-5 et 572-6 et autorisant un emprunt de \$35,900,00 dollars par obligations, remboursable en vingt (20) ans.

QUE ces règlements vous seront soumis pour approbation, le **jeudi le 25 novembre 1971, à 7 heures p.m.** en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 1245, rue Commerciale, Saint-Romuald d'Etchemin.

DONNE A SAINT-ROMUALD D'ETCHEMIN

CE 16 NOVEMBRE 1971.

Le Greffier de la Cité

Jean-Guy Paquet, avocat

COSETTE ASSOCIÉS

GROUPES MARKETING

1580 CHEMIN STE ROY

QUEBEC 6 681-6015

Fruits et légumes

Par la Presse Canadienne

COTATION

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
América	200	135	135	
Brascan	110	165	165	
Camp Ch	35	5-16	5-16	
Canadian	72	105	105	
Cdn Marcon	7	25	25	
Cdn Cdn F	23	15	15	
Crescent	37	235	235	
Cow C 1221	13	205	205	
DCA Dev	147	75	75	
Domine Pet	62	285	285	

Indices Dow Jones

Ind. — — — — — 810.31

Trans. — — — — — 217.46

Sticks — — — — — 282.03

AGT Data — — — — — 50.75

Abbey Life — — — — — 4.75

Autofuel — — — — — 3.35

Bushnell — — — — — 5.25

C-C Yachts — — — — — 1.75

CPI Compton — — — — — 10.75

Field Corp — — — — — 1.65

Cdn Gas B wte — — — — — 6.25

Cdn Leisure — — — — — .03

Canfield Div A wte — — — — — 1.15

College Plumbing — — — — — 3.25

Con. Research — — — — — 3.50

Copeland — — — — — 2.75

Corporate Props — — — — — 2.00

Cowl — — — — — 3.50

Creative Patents — — — — — 2.40

Daniel Div — — — — — 1.50

Datalife — — — — — 1.75

Datapro — — — — — 1.75

Diversified Credit — — — — — 14.00

Electronic Assoc. — — — — — .50

Emendicare — — — — — 1.25

Fathom — — — — — .70

Fidelity Mortgage — — — — — 11.50

Financial Life — — — — — 1.00

Flendorn — — — — — 1.35

G-B Automated — — — — — 2.00

Goderich Elevator — — — — — 14.00

Gold Crest — — — — — 2.25

Ham. Trust com. — — — — — 16.50

Ham. Trust pfd — — — — — 14.50

Le cours des devises étrangères

Australie (dollar) — — — — — \$1.19

Autriche (schilling) — — — — — \$0.125

Belgique (franc) — — — — — \$0.02185

Bresil (cruzeiro) — — — — — \$0.1970

Danemark (couronne) — — — — — \$0.1295

France (franc) — — — — — \$0.1875

Allemagne (mark) — — — — — \$0.35

Roumanie (leu) — — — — — \$0.0872

Italie (lire) — — — — — \$0.06168

Mexique (peso) — — — — — \$0.0812

Nouvelle-Zélande (dollar) — — — — — \$0.235

Pologne (zloty) — — — — — \$0.1401

Royaume-Uni (livre) — — — — — \$0.1587

Espagne (peseta) — — — — — \$0.0148

Suède (couronne) — — — — — \$0.132

Suisse (franc) — — — — — \$0.736

Etats-Unis (dollar) — — — — — \$1.00

Venezuela (bolivar libre) — — — — — \$0.2258

Yugoslavie (dinar) — — — — — \$0.0674

Cotations en fonds canadiens.

Province de Québec

Notre-Dame-des-Laurentides

AVIS PUBLIC

Aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables de la municipalité de la Cité de Saint-Romuald d'Etchemin, Comté Lévis.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le sous-signé, secrétaire-trésorier, que le Conseil, à une assemblée tenue le 15 novembre 1971, a adopté les règlements suivants :

C-386 — décrétant la pose d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et de pavage sur la RUE NUMERO 577-10 et autorisant un emprunt par obligations de \$25,000,00 dollars, remboursable en vingt (20) ans.

C-387 — décrétant la construction d'un égout pluvial pour l'élimination du ruissellement sur les lots numéros 28-12, 30-1-70, 28-14, 28-15, 30-1-72, et autorisant un emprunt par obligations de \$5,500,00 dollars, remboursable en dix (10) ans.

C-389 — décrétant l'achat des lots numéros 587 N.S., 591 N.S., 592 N.S., et autorisant un emprunt par obligations de \$37,570,00 dollars, remboursable en vingt (20) ans.

C-391 — décrétant la pose d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et de travaux de voirie sur la rue numéro 572-5 et 572-6 et autorisant un emprunt de \$35,900,00 dollars par obligations, remboursable en vingt (20) ans.

QUE ces règlements vous seront soumis pour approbation, le **jeudi le 25 novembre 1971, à 7 heures p.m.** en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 1245, rue Commerciale, Saint-Romuald d'Etchemin.

DONNE A SAINT-ROMUALD D'ETCHEMIN

CE 16 NOVEMBRE 1971.

Le Greffier de la Cité



EN PRIX

CROISIERE AUX CARAIBES

POUR DEUX PERSONNES



Sur le **S.S. ROTTERDAM**

en collaboration avec



**Holland
America
Cruises**



Conditions du Concours

1—Ce concours est accessible à tous les lecteurs du journal, sauf aux employés du journal "L'Action-Québec", de la Librairie de l'Action ou de l'Imprimerie de l'Action Sociale Limitée, ainsi que leur famille.

2—Inscrivez le nom d'un commerce annoncé dans le journal du jour, ainsi que votre nom, adresse complète et numéro de téléphone sur le bulletin de participation publié chaque jour dans "L'Action-Québec", et faites parvenir à :

**CONCOURS
"CROISIERES AUX CARAIBES"
L'ACTION-QUEBEC
C.P. 1127, Québec 2, P.Q.**

3—Participez à ce concours autant de fois que vous le désirez. Augmentez vos chances de gagner.

4—L'attribution aura lieu le 3 février 1972. Un bulletin de participation sera pigé parmi tous les bulletins reçus. Le participant sélectionné aura la chance de se mériter les billets pour la croisière, mais il devra d'abord répondre correctement et dans un temps déterminé à une question mettant son habilité à l'épreuve, pour se mériter son prix.

5—Le concours se termine le 3 février 1972 et les bulletins de participation devront parvenir à nos bureaux avant 4 h 30 le 2 février

Entièrement climatisé, le S.S. Rotterdam, navire amiral de la Holland America Cruises vous emportera sur la mer des Caraïbes pour une croisière des plus merveilleuses.

9 JOURS SUR LA MER DES CARAIBES — 3 ESCALES

— vous permettant de visiter

**PORTO-RICO — ST-MARTIN ET ST-THOMAS
(DEPART DE NEW-YORK)**

**SUR LE NAVIRE
TOUS LES POURBOIRES SONT INCLUS**

Date du départ : 22 départs sont organisés entre le 24 avril et le 13 décembre 1972.

Le gagnant aura l'opportunité de choisir 3 dates dans l'ordre de préférence, et la Holland America Lines fera tout en son pouvoir pour faire les réservations pour une des croisières mentionnées. Toutefois, la compagnie se réserve le droit de choisir une autre date que celles choisies.

Aucune remise en argent ou autre substitut ne sera accordé. Le gagnant devra accepter le prix tel que décerné.

**CONCOURS "CROISIERE AUX CARAIBES"
L'ACTION-QUEBEC,
C.P. 1127, Québec 2, P.Q.**

Nom du commerce

à annoncer dans l'Action-Québec du 16 novembre 1971

Nom

Adresse

Tél. :

(Aucun fac-similé accepté)

**TOUS LES JOURS
LISEZ**

L'Action-Québec

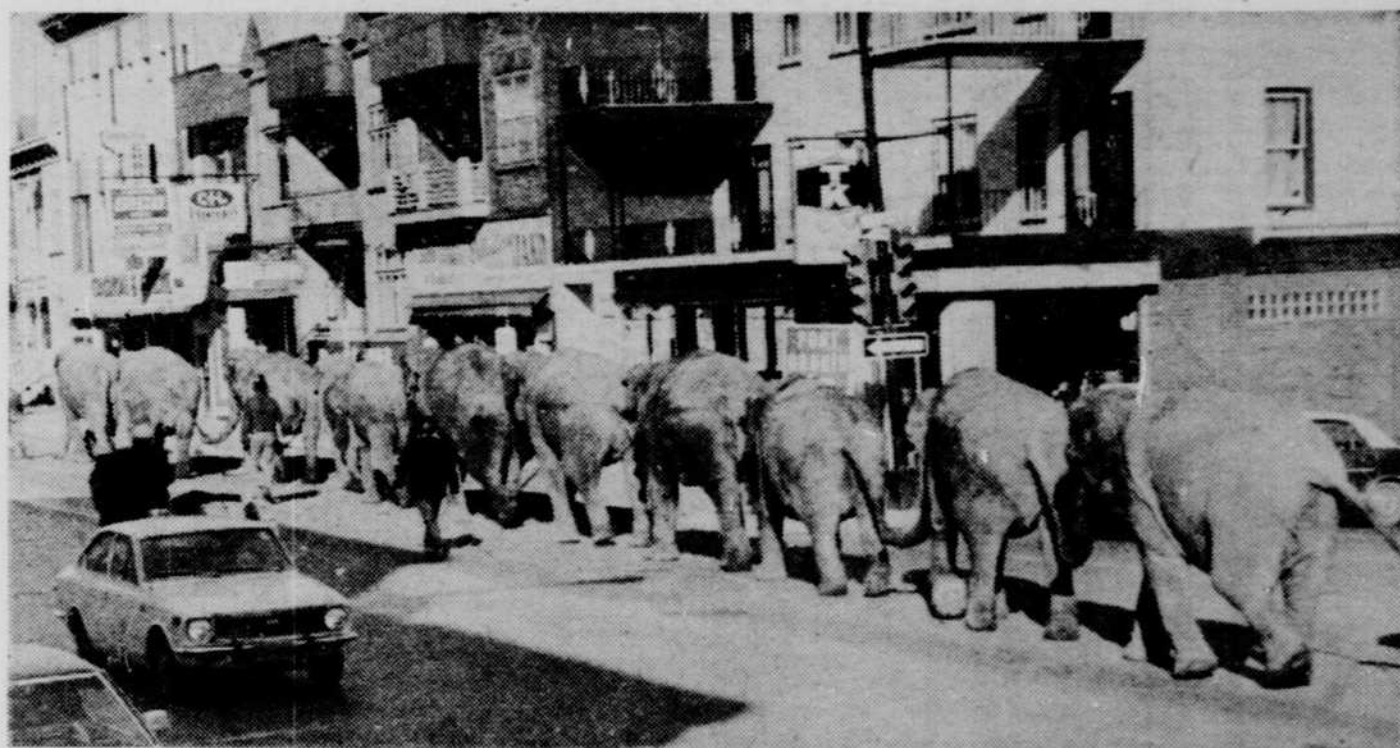
PARTICIPEZ AU CONCOURS

LE QUEBEC-METRO DIVISE EN QUATRE GRANDES VILLES

— détails p. 1

Le cirque est en ville

Les éléphants du célèbre cirque Ringling Brothers et Barnum et Bailey sont arrivés à Québec hier et ils n'ont pas manqué de créer tout un émoi en défilant dans les rues de Québec à partir de la gare du Palais jusqu'au Colisée. Suivant la plus pure tradition, les éléphants dirigés par leur dompteur, l'incomparable Gunther Gebel-Williams, se sont docilement suivis à la queue-leu-leu en respectant les règlements de la circulation. Le cirque donnera des représentations jusqu'au 21 novembre au Colisée. (Photo L'Action-Québec, Marcel Laforce) ■



Des catholiques maltraités en Irlande du Nord

— détails p. 12

Le séparatisme ne devrait plus empêcher Québec et Ottawa de s'entendre

— Me André Ouellet à Québec

— détails p. 5

Le maire de Lévis favorable au projet de la Rive-Nord

— détails p. 2

Les syndicats de la C.-B. s'opposeraient à un contrôle des prix et salaires

— détails p. 10